

Il y a de cela quarante six ans, le peuple marocain a récupéré son Sahara
Au grand dam des ennemis impénitents de l'intégrité territoriale du Maroc
Le grand essor de nos provinces sahariennes, une réalité incontestable

Lire pages 2-3



Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9459

Samedi/Dimanche 6-7 Novembre 2021

Le malencontreux et stupide aveu d'Alger

Violation manifeste des accords
passés avec la Mauritanie
et avec la Minurso

*On a poussé l'ignominie jusqu'à appeler
à commettre des actes terroristes contre le Maroc*

Lire page 6

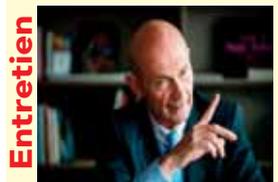
*Au risque et péril des
intermittents du spectacle*

La sécurité des plateaux de
tournage laisse à désirer



Page 20

Pascal Lamy : *Plus la population
est vaccinée, plus la reprise
économique est probable*



Entretien

Page 7

*Botola Pro D1
Place au derby show*



Page 39

Il y a de cela quarante six ans, le peuple marocain a récupéré son Sahara

Le grand essor de nos provinces sahariennes, une réalité incontestable

Au grand dam des ennemis impénitents de l'intégrité territoriale du Maroc

Les Marocains commémorent, ce samedi 6 novembre 2021, le 46^{ème} anniversaire du lancement par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II de la victorieuse Marche Verte, le 6 novembre 1975, qui aura été, sans conteste, non seulement une étape décisive de l'histoire de notre pays mais aussi l'événement le plus marquant de l'humanité au cours du 20^{ème} siècle.

« Effectivement, cher peuple, notre décision est prise, celle d'entreprendre notre Marche Verte pacifique et irréversible, forts de notre bon droit. Nous aurons à nos côtés nos frères et amis, ne comptant que sur notre ferme détermination et notre foi inébranlable ».

C'est en ces termes solennels que le défunt Souverain avait donné le coup d'envoi de cette monumentale entreprise, tout en insistant sur son caractère totalement pacifique : « Si tu rencontres un Espagnol civil ou militaire, échange avec lui le salut et invite-le sous la tente à partager ton repas. Nous n'avons aucune inimitié à l'égard des Espagnols ni ne ressentons de rancœurs à leur endroit car si nous avions voulu faire la guerre à l'Espagne, nous n'aurions pas envoyé des civils désarmés mais plutôt une armée. Nos intentions ne sont nullement belliqueuses et nous répugnons



à toute effusion de sang. Bien au contraire, notre marche est pacifique ».

La force de ces paroles et la force des actes qui s'ensuivirent avaient accompagné l'impressionnante mobilisation de tout un peuple, accouru des quatre coins du pays, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, de la montagne à la plaine, de la campagne aux centres urbains, marchant instantanément et spontanément en plein désert, mû par le seul objectif de récupérer son Sahara colonisé depuis 1884 et recouvrer son intégrité territoriale.

L'histoire retiendra que la seule motivation qui animait les 350.000 marcheurs, provenant de toutes les couches sociales et de toutes les régions du pays, était purement patriotique et puisait sa force dans l'attachement indéfectible des Marocains à leurs terres et à l'indépendance intégrale de leur patrie.

Si nous commémorons avec grande fierté le 46^{ème} anniversaire de cette glorieuse Marche, c'est que cette immense entreprise populaire, cette bataille, paradoxalement pacifique constitue un fait historique inédit et exceptionnel forçant l'admiration à travers l'ensemble de la communauté internationale.

Ainsi, cette mission collective accomplie et achevée, le Maroc, tout en veillant scrupuleusement à préserver cet acquis historique, se fixe d'ores et déjà l'objectif ultime de développer cette partie intégrante de son territoire national. Les responsables s'attellent alors à la doter des infrastructures de base nécessaires pour l'épanouissement et le bien-être de sa population tout en lui garantissant toutes les conditions favorables à sa prospérité et sa sécurité économiques et sociales.

A cet effet, de gros efforts sont déployés pour transformer les villes des provinces du Sud en véritables noyaux urbains, rayonnants et prospères et en pôles économiques attractifs et prometteurs.

Et c'est dans cette optique que, sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette dynamique s'est optimalement poursuivie par la réalisation rigoureuse de grands projets écono-

micques et infrastructurels dans tous les secteurs d'activité visant essentiellement à assurer à la population de ces provinces les conditions favorables à sa dignité, sa prospérité et son développement, tout en s'orientant vers le positionnement des provinces du Sahara marocain dans la stature de trait d'union effectif et opérationnel entre le Royaume du Maroc et le reste du continent africain sur les plans géographique, économique et culturel.

Dans ce contexte exceptionnel, un nouveau modèle de développement de ces provinces a émergé, lancé par Sa Majesté le Roi avec une enveloppe budgétaire de 77 milliards de dirhams, permettant d'asseoir une large politique d'intégration privilégiant la consolidation de la posture économique du Sahara marocain et son rayonnement en tant que plaque tournante

Néanmoins, la commémoration du 46^{ème} anniversaire de la mémorable Marche Verte intervient dans un contexte régional mitigé oscillant entre la satisfaction du fait accompli matérialisée par les avancées diplomatiques vertigineuses réalisées par le Maroc quant à la justesse de sa cause nationale et la légitimité historique et juridique de la récupération de ses territoires du Sud, spoliés jadis par la puissance ibérique et la frustration face à un voisin dont l'inimitié ancestrale n'est un secret pour personne.

En effet, la rivalité malade du régime algérien trouve ses origines dans un passé très peu reluisant, marqué par son rangement dans un certain camp affilié à un bloc idéologique s'activant en pleine guerre froide, situation, par ailleurs, désuète et vision politique des relations internationales complètement obsolète. Or, au fil du temps, avec les mutations économiques, politiques et sociales qu'a connues l'ordre mondial, elle a mis au grand jour le vrai visage de la junte militaire s'autoproclamant, par la force coercitive, direction de la collectivité algérienne.

Cela a fatalement conduit au dressement du peuple algérien, se débattant toujours et encore sous le joug de la tyrannie de ces flagrants usurpateurs ayant crapuleusement mis main basse sur les richesses de son pays. Et c'est ainsi que la rupture de confiance entre les deux parties, en l'occurrence le peuple et le pouvoir en place a poussé ce dernier à s'acharner contre le voisin de l'Ouest, faisant de lui l'ennemi à toute épreuve, en échafaudant tous les scénarios imaginables de l'implication de ce dernier dans tout ce qui nuit ou pourrait nuire à son existence.

L'animosité persistante de l'appareil politico-militaire au gouvernement d'Alger a atteint son paroxysme avec la prise de conscience au niveau international, par ailleurs exponentielle, qui a émergé, consacrant la légitimité de la cause nationale marocaine, manifestée, entre autres, par la reconnaissance solennelle des Etats-Unis d'Amérique de la souveraineté du Royaume sur son Sahara, l'ouverture d'un certain nombre de représentations diplomatiques dans les villes de ce même Sahara, le soutien de l'ONU à son initiative d'autonomie et le vote d'une résolution clairement favorable à sa position, tout cela conjugué à l'essor économique et social distinctif du Maroc et son émergence révélatrice de détermination et gros efforts en tant que puissance régionale et continentale.

Cet état de fait ne parviendra pas à gâcher l'heureuse et fière commémoration de ce glorieux et judicieux épisode de l'histoire de tout un brave peuple et d'une monarchie séculaire, vigilants et confiants, toujours et à toute épreuve.

Désormais, la Marche Verte, c'est aussi le Maroc Vert, la promotion du progrès, de la prospérité, de la quiétude et de la stabilité... Vivement l'avenir.

Rachid Meftah



Feu S.M le Roi Hassan II
Si tu rencontres un Espagnol civil ou militaire, échange avec lui le salut et invite-le sous la tente à partager ton repas. Nous n'avons aucune inimitié à l'égard des Espagnols ni ne ressentons de rancœurs à leur endroit car si nous avions voulu faire la guerre à l'Espagne, nous n'aurions pas envoyé des civils désarmés mais plutôt une armée. Nos intentions ne sont nullement belliqueuses et nous répugnons à toute effusion de sang. Bien au contraire, notre marche est pacifique



Asseoir une large politique d'intégration privilégiant la consolidation de la posture économique du Sahara marocain et son rayonnement en tant que plaque tournante

Modèle de développement

La métamorphose du Sahara marocain

Partout au Sahara marocain, une ferme volonté s'inspire depuis des années en vue d'en faire une autre vitrine d'un Maroc qui nourrit de grandes ambitions de développement durable et d'égalité sociale pour l'ensemble de ses régions.

Dès la récupération du Sahara marocain après la glorieuse Marche verte en 1975, la priorité première et pressante était d'assurer les conditions de vie digne pour la population et de favoriser l'insertion économique et sociale des provinces du Sud dans l'ensemble national.

A vrai dire, des investissements colossaux ont été affectés en vue de réaliser une rapide convergence du niveau de développement économique des provinces du Sud et de bien-être social avec celui de l'ensemble du Royaume et, dans plusieurs domaines, avec les plus performantes de ses régions.

Il en est résulté une nette amélioration de leur croissance économique et de la qualité de vie de leurs habitants, comme en témoignent l'augmentation constante des dépenses de consommation, la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales, en plus des progrès réalisés en matière de développement humain.

Concrètement, Guelmim-Oued Noun (7,1%), Laâyoune-Sakia El Hamra (7%) et Dakhla-Oued Eddahab (4%) ont affiché en 2019 des taux de croissance bien supérieurs à la moyenne nationale (2,6%).

Ces efforts sont impulsés par la volonté de donner au Sahara marocain la vocation d'un important pôle économique national et continental, voire international, avec le lancement en 2015 par S.M le Roi Mohammed VI du modèle de développement des provinces du Sud pour un budget de 77 milliards de dirhams.



Plusieurs secteurs sont concernés par cette dynamique tous azimuts, notamment le tourisme, l'emploi, la pêche, l'environnement, la culture, l'artisanat, l'enseignement, la santé, l'aménagement urbain, les routes, l'eau, les énergies renouvelables, l'agriculture et les transports.

Et qui dit projets gigantesques veut dire route, et il en est une qui mobilise les attentions depuis des années: L'ambitieuse voie express Tiznit-Dakhla qui devrait transformer à jamais le visage économique du Sahara marocain.

Ce chantier qui coûtera près de 10 milliards de dirhams porte sur le dédoublement de la route nationale n°1 entre Tiznit et Laâyoune sur 555 km et l'élargissement à 9m de la voie entre Laâyoune et Dakhla sur une distance de 500 km.

Le mégaprojet du port de Dakhla Atlantique, qui nécessitera un investis-

sement de 12,5 milliards de DH et 7 ans de travaux, illustre aussi à merveille la grande ambition de ce modèle de développement.

De l'avis de nombreux économistes, les effets de cet investissement se feront ressentir sur tout le Royaume et aussi en Afrique de l'Ouest.

Force est de constater que la région de Laâyoune-Sakia El Hamra partie sur le développement des plateformes logistiques et industrielles sophistiquées pour faire miroiter les investisseurs nationaux, mais aussi et surtout étrangers.

Preuve en est les travaux en cours pour la réalisation d'un nouveau parc industriel, de commerce et de distribution dans la ville d'El Marsa, pour un coût global estimé à 259 millions de dirhams (MDH) sur une superficie de 73 ha.

A tout cela s'ajoute le très prometteur chantier de promotion de

l'énergie renouvelable dans cette région. En effet, les projets de réalisation des centrales solaires Noor Laâyoune et Noor Boujdour avec une puissance totale de 100 mégawatts (MW) devront contribuer au renforcement du réseau électrique national.

Par ailleurs, le parc de production d'énergie éolienne à Tarfaya, le plus grand du genre en Afrique, a été inauguré en 2014, avec une production de 300 MW.

La région dispose également, depuis 2013, d'un autre parc éolien à Akhfenir (à 220 kilomètres au nord de Laâyoune), qui produit aujourd'hui 100 MW.

L'enseignement supérieur est l'autre cheval de bataille pour les provinces du Sud, avec la construction de la très attendue faculté de médecine et de pharmacie qui mobilise un budget de 257 MDH sur

une superficie de 10 hectares.

Un chantier d'envergure qui fait partie d'un projet intégré portant également sur la réalisation d'un Centre hospitalier universitaire, pour un important investissement de 1,2 milliard de dhs.

La formation professionnelle n'est pas en reste dans cette dynamique, avec la réalisation de la future Cité des métiers et des compétences (CMC) de Laâyoune d'un coût global de 300 MDH.

Tout indique donc que la réalisation de ces chantiers aura un rythme bien plus soutenu, qui aura plus d'ampleur dans les années à venir pour permettre aux régions du Sud d'asseoir un statut de destination incontournable des échanges entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne.

Par Mohammed Bouhjar (MAP)

Un épisode historique grandiose porteur d'innombrables enseignements

La Marche Verte, cet événement historique qui restera gravé à jamais dans la mémoire de tous les Marocains, a été initiée de main de maître par Feu S.M Hassan II en 1975. Célébrée le 6 novembre de chaque année, cette grande marche à caractère pacifique avait abouti à la décolonisation des provinces du Sud et a bâti un avenir radieux marqué par une formidable mue économique et sociale au profit de la population sahraouie, qui se poursuit aujourd'hui sous l'impulsion de S.M le Roi Mohammed VI.

La célébration samedi du 46ème anniversaire de la Marche Verte constitue une occasion pour le peuple marocain dans son ensemble de se remémorer une épopée nationale glorieuse et un

épisode historique grandiose vers le parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc qui traduit le ferme attachement et la volonté constante des Marocains à récupérer leurs terres spoliées.

En cette journée très spéciale, les Marocains réitérent également leur détermination à préserver les valeurs sacrées du Royaume et de les inculquer aux générations futures afin de consolider leur sentiment d'appartenance à leur pays et leur culture.

La célébration de la Marche verte se veut ainsi une occasion pour les différentes composantes de la société de continuer à œuvrer de manière collective en faveur du développement multidimensionnel de ce territoire

cher à tous les Marocains et fêter son retour triomphal au giron de la mère patrie.

Porteuse d'innombrables enseignements, cette marche singulière traduisant la parfaite symbiose entre le glorieux Trône Alaouite et le peuple marocain, met en évidence la sagesse du Roi unificateur qui a réussi de manière civilisée et pacifique, à mettre fin à la présence coloniale dans le Sahara marocain.

Une marée humaine d'environ 350.000 Marocains, hommes et femmes confondus, a répondu de manière spontanée à l'appel lancé par Feu S.M. Hassan II, en se dirigeant de manière ordonnée et en toute sérénité, vers la région du Sahara et hissant en toute confiance le drapeau national

dans le ciel de ce territoire qui depuis la nuit des temps faisait partie intégrante du Maroc.

Ainsi, cet événement sans précédent inscrit en lettres d'or dans l'Histoire du Maroc, est devenu un symbole pour toute une Nation et l'expression de la quête de tout un pays à un développement durable, global et harmonieux.

46 ans après, le Royaume poursuit toujours sa marche vers le progrès sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI. Doté d'un nouveau modèle de développement économique avec une enveloppe budgétaire de plusieurs dizaines de milliards de dirhams, le Sahara marocain est en phase de s'imposer comme centre économique phare.

Le Nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé en 2015 par S.M le Roi Mohammed VI, se veut un véritable projet de société qui a pour objectif de favoriser l'épanouissement du citoyen marocain, de préserver sa dignité et de le placer au cœur du processus de développement. Les différents chantiers et projets mis en œuvre dans ce cadre, visent à ériger le Sahara marocain en un véritable hub régional et international.

En chiffres, la majorité des chantiers entrant dans le cadre de ce méga projet sont réalisés à 70%, quelque 179 projets ayant été achevés ou en phase d'exploitation pour un coût global de 13,2 MMDH, tandis que 336 projets sont en cours d'achèvement.

Omar Hilale : Grâce à la vision Royale, le Sahara est désormais une région moderne, tournée vers l'avenir



Grâce à la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI, le Sahara marocain est désormais une région "moderne, tournée vers l'avenir et ancrée dans son héritage culturel et traditionnel ancestral", a souligné, mercredi à New York, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale.

"Guidé par la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc a mis en œuvre, dans son Sahara, un plan de développement qui en fait une région moderne, tournée vers l'avenir et ancrée dans son héritage culturel et traditionnel ancestral", a affirmé M. Hilale devant la 4ème Commission de l'Assemblée générale de l'ONU.

Il a également relevé que le droit au développement des populations des provinces sahariennes du Maroc est une "réalité palpable et vécue au quotidien", notant qu'il "n'est pris en otage ni par l'hostilité de l'Algérie, ni par l'attente d'une quelconque négociation".

L'essor considérable que connaît le Sahara marocain, sur tous les plans, en fait un "véritable" modèle d'intégration et de développement multidimensionnel, "inclusif et durable" en Afrique, a indiqué l'ambassadeur, estimant que les progrès réalisés sont "énormes", et ce à la faveur d'une dynamique de développement "importante" en termes d'équipements et d'infrastructures de stature internationale, d'éducation, d'em-

ploi de jeunes, de promotion de l'auto-entrepreneuriat, de santé et de valorisation du patrimoine culturel immatériel hassani.

Ces réalisations constituent une preuve "irréfutable" de la réussite "retentissante" du nouveau modèle de développement des provinces du Sud et de la pertinence de la politique de développement volontariste adoptée par le Maroc pour un Sahara prospère, servant de hub régional entre le continent africain et le reste du monde, a insisté le diplomate.

Il a, dans ce sens, fait observer que la population du Sahara marocain participe à la conception et la mise en œuvre de cette politique et jouit pleinement de l'impact tangible de ses réalisations.

Les importants projets d'investissement dans les deux régions du Sahara marocain, d'un budget de plus de 8 milliards de dollars, sont en effet réalisés avec la pleine participation des élus locaux et la bénédiction de la population des provinces du Sud, battant en brèche la "propagande fallacieuse" de l'Algérie et du "polisario" quant à une prétendue "exploitation" des ressources naturelles du Sahara marocain, a poursuivi M. Hilale.

L'ambassadeur a, de même, indiqué que cette dynamique de développement, conjuguée à l'émancipation politique des populations, contribue à la mise en place d'une gouvernance territoriale intégrée, rénovée et résiliente au Sahara marocain.

Dans ce cadre, la participa-

tion massive des citoyens des provinces du Sud aux élections générales du 8 septembre dernier, la plus élevée au niveau national, avec un taux de plus de 63%, "confirme, s'il en est toujours besoin, non seulement leur attachement indéfectible à leur marocanité, mais aussi leur totale adhésion à la politique de développement tous azimuts du Maroc dans son Sahara", a-t-il précisé.

Et de relever que les Nations Unies reconnaissent d'ailleurs aux élus du Sahara marocain, issus de scrutins démocratiques, comme attesté par les observateurs nationaux et internationaux, leur rôle d'interlocuteurs légitimes et de représentants de la population du Sahara, et ce à travers leur participation au C24 et ses séminaires régionaux, ainsi qu'aux tables rondes de Genève.

Cette consécration de la marocanité du Sahara au niveau interne, s'est renforcée, durant l'année écoulée, par une reconnaissance internationale sans précédent, a souligné M. Hilale, rappelant que les Etats Unis d'Amérique ont reconnu la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara et considéré que l'Initiative d'Autonomie constitue la seule et unique solution à ce différend régional.

Il a, en outre, signalé que 24 pays africains, arabes et américains ont ouvert des Consulate généraux dans les villes marocaines de Laâyoune et Dakhla, "car convaincus que le Sahara, grâce aux efforts du Maroc, est

devenu une plateforme incontournable pour assurer le développement socio-économique

de l'Afrique et renforcer les relations du Continent avec le reste du monde".

L'Algérie s'accroche au passé alors que le Conseil de Sécurité se projette vers l'avenir

L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale a souligné, à New York, que le discours de l'Algérie "s'accroche au passé" alors que le Conseil de Sécurité de l'ONU se projette vers l'avenir, en œuvrant en faveur d'une solution politique au différend régional autour du Sahara marocain.

Intervenant devant la 4ème Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, M. Hilale a relevé que l'Algérie "a seriné la Commission (4e) avec sa sempiternelle lecture sélective de la déclaration 1514 dans une vaine tentative d'induire en erreur les membres de la 4ème Commission", précisant que cette déclaration, qui est un soft law ou résolution déclaratoire, ne se limite pas seulement à édicter le principe de l'auto-détermination.

"Bien au contraire, ses auteurs ont inclus des digues juridiques à ce principe, en codifiant dans son paragraphe 6, l'impératif du respect et de la préservation de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale des nations, qui sont des droits et des principes déjà consacrés depuis des siècles, tant dans des traités entre Etats, que dans des accords multilatéraux, y compris la Charte des Nations Unies", a tenu à expliquer le diplomate marocain.

Il a, à cet égard, fait observer que la mise en œuvre de tout principe de droit, que ce soit sur le plan interne ou international, nécessite impérativement l'adoption de dispositions d'application, relevant que c'est le cas de la 1514, dont les modalités de mise en œuvre ont été codifiées, dans la résolution 1541, vingt-quatre heures après son adoption par l'Assemblée générale.

"Bien plus, ces dispositions d'application ont été complétées et mises à jour, 10 ans après, par la déclaration 2625, qui a, elle aussi, insisté sur le respect de l'intégrité territoriale et l'obligation des Etats de s'abstenir de recourir à la menace ou l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale des autres Etats", a poursuivi l'ambassadeur.

Il a en outre rappelé que cette déclaration réitére le devoir de chaque Etat membre de "s'abstenir d'organiser ou d'encourager l'organisation de forces irrégulières ou de bandes armées, notamment de bandes de mercenaires, en vue d'incursions sur le territoire d'un autre Etat".

"Ce sont autant de dispositions de droit international que les Etats membres des Nations Unies, dans leur grande sagesse, ont tenu à mettre en place pour protéger les Etats contre toute interprétation parcelaire ou exploitation abusive de la 1514. C'était, hélas, compter sans l'acharnement obsessionnel de l'Algérie, depuis des décennies, contre le parachèvement de l'intégrité territoriale de mon pays", a regretté l'ambassadeur.

4^{ème} Commission de l'Assemblée générale de l'ONU

L'initiative d'autonomie soutenue par le Gabon, Madagascar et les Comores

L'initiative marocaine d'autonomie est la "solution de compromis par excellence" au différend régional autour du Sahara, a affirmé, à New York, l'ambassadeur représentant permanent du Gabon auprès de l'ONU, Michel Biang.

"C'est indéniablement la meilleure approche et la solution de compromis par excellence. C'est sans doute une des raisons pour laquelle, les résolutions du Conseil de sécurité qualifient cette initiative de crédible, pragmatique et conforme au droit international", a souligné M. Biang devant les membres de la 4^{ème} Commission de l'Assemblée générale de l'ONU.

Le diplomate a, dans ce cadre, relevé que l'initiative marocaine d'autonomie "présente des perspectives crédibles, permettant de résoudre définitivement ce différend régional".

Il a en outre réaffirmé le soutien de son pays au processus politique mené sous l'égide "exclusive" du Secrétaire général de l'ONU, notant que ce processus, fondé essentiellement sur les recommandations contenues dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité depuis 2007, "permettra, sans aucun doute, de parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique, durable et de compromis" à ce conflit.

Saluant la nomination du nouvel envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura, l'ambassadeur a appelé à la "continuité du travail effectuée" par l'ancien envoyé personnel du Secrétaire général dans le cadre du processus des tables rondes auquel ont pris part le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario".

Il a également fait observer qu'il est "fondamental" d'œuvrer en faveur d'un règlement politique rapide de cette situation régionale qui "compromet" la coopération entre les Etats, d'autant plus que la région du Sahel est confrontée à des défis sécuritaires.

L'ambassadeur gabonais a, de même, estimé que l'implication de tous les acteurs concernés est susceptible de minimiser les risques de déstabilisation engendrés par les activités terroristes tout en consolidant la paix et la sécurité dans la région du Sahel.

Par ailleurs, l'intervenant n'a pas manqué de mettre en valeur le modèle de développement dans les provinces du Sud, qui a "fortement" contribué à l'améliora-



tion des conditions de vie et à l'autonomisation des populations du Sahara marocain.

Le Gabon "encourage" le Maroc à poursuivre les efforts entamés, a-t-il encore indiqué, précisant que c'est dans ce cadre que son pays a ouvert, le 17 janvier 2020, un Consulat général dans la ville marocaine de Laâyoune.

Madagascar a salué également, à New York, les efforts du Maroc dans la recherche d'une "issue positive" au différend régional autour du Sahara marocain.

Intervenant devant la 4^{ème} Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, la représentante permanente adjointe de Madagascar auprès de l'ONU, Vero Andriamiarisoa, a réitéré le soutien de son pays à une solution "juste, pragmatique, équitable pour tous et cohérente avec les dix-sept résolutions du Conseil de sécurité".

Elle a aussi indiqué que son pays "prend note" des efforts du Secrétaire général des Nations Unies et de la nomination de son envoyé personnel pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura.

La diplomate malgache a, par ailleurs, salué les efforts entrepris par le Maroc pour lutter contre la pandémie de Covid-19 dans les provinces du Sud.

L'Union des Comores n'a pas été en reste, réaffirmant, à New York, son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie pour parvenir à une solution de compromis "acceptable et légitime" au diffé-

rend régional autour du Sahara marocain.

S'exprimant devant la 4^{ème} Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, l'ambassadeur représentant permanent adjoint de l'Union des Comores auprès de l'ONU, Ahmed Abdallah, a souligné que son pays reste "convaincu" que l'initiative marocaine d'autonomie est "la solution de compromis acceptable et légitime" à la question du Sahara marocain.

Ce plan "non seulement prend en compte les spécificités de la région et suit la logique de compromis, en répondant aux normes internationales les plus élevées es en matière de dévolution des pouvoirs aux populations locales, mais il est aussi conforme au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de Sécurité", a-t-il expliqué.

Se félicitant de la nomination du nouvel Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura, le diplomate comorien a également salué le processus des tables rondes, avec la participation de l'Algérie, du Maroc, de la Mauritanie et du "polisario", visant à aboutir à une solution "réaliste, pragmatique, durable, et de compromis" à ce différend régional.

Par ailleurs, il a mis en avant le développement économique en cours dans les provinces du Sud à

travers les investissements "louables", menés par le Royaume, dans le cadre du modèle de développement du Sahara, lancé en 2015.

Il s'agit d'un modèle "qui a permis, entre autres, d'autonomiser les populations du Sahara marocain et d'y élever les Indices de Développement Humain", a-t-il indiqué, relevant que l'ouverture de missions consulaires dans le Sahara marocain est une "illustration concrète" de cette politique.

Cet "élan dynamique" a également permis de mieux s'engager dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19 au Sahara marocain, a ajouté le diplomate, précisant que le Maroc a offert un large accès des populations au vaccin anti-Covid.

L'intervenant s'est en outre félicité de la tenue récente des élections générales, législatives et communales, qui ont enregistré un taux de participation de plus de 66% dans les provinces du Sud, signalant que ce scrutin, qui constitue une "preuve" de la dynamique démocratique dans la région, s'est déroulé dans une atmosphère "démocratique, libre et transparente, et sans aucun incident, comme l'ont confirmé tous les observateurs nationaux et internationaux".

La participation des représentants élus du Sahara marocain aux séminaires régionaux du C24 dont ceux du mois d'août dernier, ainsi qu'aux réunions du Comité

Spécial et aux tables rondes de Genève, "montre le caractère inclusif du processus démocratique en cours", a fait observer le diplomate.

Dans cette lignée, le renforcement du rôle des commissions régionales du Conseil national des droits de l'Homme à Laâyoune et à Dakhla, représente une "avancée majeure" vers la paix et la sécurité, de même que le rehaussement de la coopération bilatérale avec le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, salué par les résolutions du Conseil de Sécurité, notamment la résolution 2548, a-t-il poursuivi.

Il a, par ailleurs, salué le respect par les autorités marocaines du cessez-le-feu au Sahara, ainsi que l'action pacifique entreprise le 13 novembre 2020, mettant fin à l'obstruction par les éléments armés du groupe séparatiste, le "polisario", du passage d'El Guergarate, et rétablissant définitivement la libre circulation.

Le diplomate comorien a, de même, exprimé la "préoccupation" de son pays face à la situation des populations des camps de Tindouf, en insistant sur la nécessité de procéder à leur enregistrement, conformément notamment au droit international humanitaire, aux recommandations du Secrétaire général des Nations Unies et à toutes les résolutions du Conseil de Sécurité depuis 2011, y compris la résolution 2548.

Mise en place de l'attestation d'exemption de la vaccination contre la Covid-19

Le ministère de la Santé et de la protection sociale a annoncé, jeudi, la mise au point d'une prestation portant sur la délivrance de l'attestation d'exemption de la vaccination contre la Covid-19.

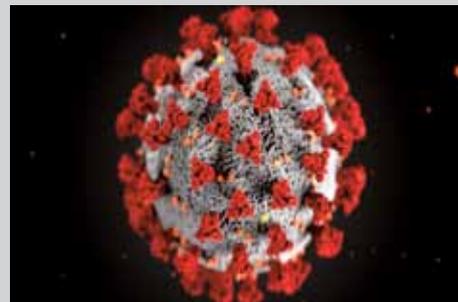
"Dans le cadre de la stratégie nationale de vaccination contre la Covid-19 et à la lumière des données nationales et internationales, le ministère de la Santé et de la protection sociale lance le service de délivrance de l'attestation d'exemption de la vacci-

nation contre la Covid-19, accordée aux personnes ayant des contre-indications", indique un communiqué de ce département.

Les citoyens appartenant aux catégories non concernées par la vaccination sont appelés à présenter leur dossier médical à la délégation régionale de la santé de leur lieu de résidence, puis une commission médicale locale se prononcera sur les demandes après leur examen, ajoute-t-on.

Afin de faciliter le processus, les personnes souhaitant être dispensées doivent présenter un certificat ou un dossier médical faisant état des contre-indications à la vaccination, accompagné de la carte d'identité nationale et du numéro de téléphone.

Après étude du dossier, les personnes dont les demandes sont acceptées recevront un SMS du 1717 et pourront télécharger leur attestation sur la plate-forme www.liqahcorona.ma



Le malencontreux et stupide aveu d'Alger

Violation manifeste des accords passés avec la Mauritanie et avec la Minurso

Le régime militaire algérien poursuit ses surenchères démagogiques et entend internationaliser l'affaire des trois camionneurs algériens tués dans des circonstances suspectes dans une zone à l'est du mur de défense.

En effet, le ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a adressé des lettres au Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, au président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, au secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit et au secrétaire général de l'Organisation pour la coopéra-

tion islamique (OCI), Yousef bin Ahmad Al-Othaimen, dans lesquelles l'Algérie « dénonce » ce qu'elle prétend « le terrorisme d'Etat » du Maroc.

Dans un communiqué de presse publié mercredi dernier, la présidence algérienne avait faussement attribué la mort de trois Algériens à l'armée marocaine.

« Je ne crois pas que l'ONU et les autres organisations internationales tomberont dans le piège des stratagèmes du régime algérien », a affirmé Moussaoui Ajlouï, expert associé à Ames-Center.

« Ces démarches s'inscrivent dans la même logique suivie par les responsables algériens, à savoir exacerber les tensions avec le Maroc, notamment après l'échec lamentable de la diplomatie algérienne au niveau du Conseil de sécurité au sujet du Sahara Marocain », a souligné Moussaoui Ajlouï dans une déclaration à Libé. Et de poursuivre : « Ce régime essaie maintenant de jouer d'autres cartes en prétendant que la région est une zone de conflit et ce qui s'y passe affecte la paix et la sécurité régionales. Cela signifie que le ministère algérien des Affaires étrangères, après son rejet de la résolution du Conseil de sécurité, tente maintenant de changer les paramètres du conflit du

Sahara ».

« Pour cela, le régime algérien cherche désespérément des alibis et pratique la diplomatie de la trompette à travers les déclarations misérables du président de la République et du ministre algérien des Affaires étrangères », a encore martelé Moussaoui Ajlouï.

Le chercheur marocain a mis à nu les contradictions dont regorge le communiqué de presse de la présidence algérienne. Celle-ci reconnaît sa violation non seulement des normes et du droit internationaux, mais aussi de l'accord signé entre l'Algérie et la Mauritanie en 2018 concernant le passage terrestre entre les deux pays.

Le communiqué de la présidence algérienne indique que les deux camions étaient en route d'Ouargla à Nouakchott. « Cela est très dangereux. Ce chemin se situe à l'est du mur de sécurité. Pourquoi l'Etat algérien a laissé passer ces deux camions sur cette route qui traverse une zone de conflit, alors qu'il y a une autre route reliant la Mauritanie et l'Algérie ? », s'est interrogé Moussaoui Ajlouï, avant d'ajouter que l'Algérie entend exprimer à travers cet incident son mécontentement vis-à-vis de la Mauritanie qui a soutenu la dernière résolution de l'ONU sur le

Sahara.

Selon l'expert marocain, si les camionneurs ont été tués au Sahara marocain, selon le communiqué de la présidence algérienne, cela signifie que « l'Algérie a violé l'accord signé entre le Polisario et la Minurso en décembre 1997. Lequel accord interdit tout mouvement dans la zone à l'est du mur (30 km) ».

Jusqu'à maintenant, le Maroc continue d'agir avec sagesse et calme, car il sait que « tous les agissements du régime algérien visent à créer une nouvelle réalité au Sahara », a assuré Moussaoui Ajlouï.

Il y a lieu de préciser que le porte-parole du gouvernement marocain, Mustapha Baitas, a réagi jeudi, lors d'une conférence de presse, aux accusations algériennes à l'encontre du Royaume, en déclarant : « Pour les pays voisins, le Maroc s'en tient au strict respect des principes de bon voisinage avec tous ».

L'escalade actuelle pourrait-elle aller jusqu'à un conflit armé entre les deux pays ? Moussaoui Ajlouï exclut cette éventualité, précisant que « ni les Américains, ni les pays de l'Europe de l'ouest ne permettront à un conflit armé de se produire en Méditerranée occidentale ».

De son côté, le Secrétaire gé-

néral des Nations unies, Antonio Guterres, a exhorté jeudi dernier le Maroc et l'Algérie à engager un dialogue pour désamorcer l'escalade des tensions entre les deux pays, selon son porte-parole Eri Kaneko, lors d'une conférence de presse tenue au siège permanent de l'Organisation internationale à New York.

« Le Secrétaire général est au fait de la situation entre les deux pays et il les exhorte fortement à engager un dialogue afin de désamorcer l'escalade des tensions, d'autant plus que notre Envoyé spécial pour la région du Sahara a pris ses fonctions et nous verrons comment il peut contribuer à améliorer l'état des relations entre les deux pays », a précisé Eri Kaneko lors de cette conférence.

Par ailleurs, le régime algérien a lâché ses médias pour attaquer d'une manière ignoble le Maroc. A titre d'exemple, la chaîne Al-Hayat a poussé la bêtise et la haine jusqu'au bout quand le présentateur de l'émission supposée politique Crisis, un certain Mokhtar Mediouni (connu pour sa marocophobie viscérale) a craché tout son venin en appelant les séparatistes du Polisario à « commettre des attentats terroristes contre le Maroc et contre des institutions marocaines ».

Mourad Tabet



On a poussé l'ignominie jusqu'à appeler à commettre des actes terroristes contre le Maroc

Pascal Lamy Plus la population est vaccinée, plus la reprise économique est probable

Pascal Lamy est un haut fonctionnaire et homme politique français. Il a été commissaire européen pour le commerce de 1999 à 2004 et directeur général de l'Organisation mondiale du commerce du 1er septembre 2005 au 31 août 2013. Il coordonne le réseau des instituts Jacques Delors (Paris, Berlin, Bruxelles) et préside le Forum de Paris sur la paix depuis 2019. Il a accordé cet entretien à Libé au Forum de la paix en Normandie sur la question des vaccins et l'enjeu mondial qu'elle représente.

Vous avez dit que «la paix c'est le vaccin pour tout le monde». Pourquoi? Cela veut-il dire qu'aujourd'hui la paix dans le monde est menacée par le manque de vaccins?

Il y a un sujet qui menace la paix dans ce monde au sens où il risque d'endommager très fortement la coopération internationale dans les années qui viennent. C'est ce que j'ai appelé, au risque de choquer, l'apartheid vaccinal. Pourquoi? Parce que je considère qu'aujourd'hui la paix c'est de vacciner tout le monde, à commencer par l'Afrique. En effet, aussi longtemps que ce ne sera pas fait, l'économie

mondiale ne repartira pas comme elle le pourrait. Je pense notamment à un secteur comme le tourisme qui fait 10% de l'économie mondiale et qui est toujours encalminé à cause de l'insuffisance de vaccination.

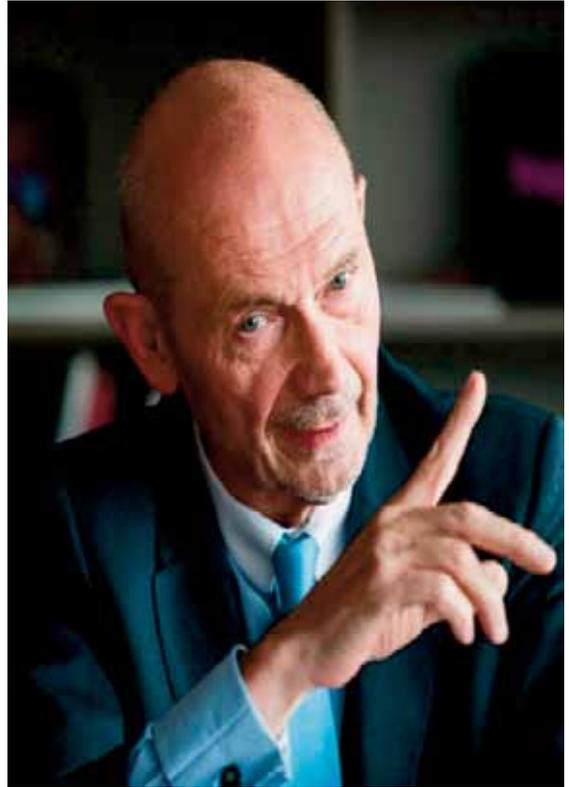
Mais les pays africains ne comptent pas beaucoup sur le tourisme mais plutôt sur l'exportation de leurs matières premières.

Il y a beaucoup de pays africains pour lesquels le tourisme est une ressource très importante et plus porteuse d'emplois que les matières premières : l'Afrique du Sud, la Tanzanie, l'Égypte, le Maroc, la Tunisie, le Rwanda. Il apporte une grosse valeur ajoutée dans l'économie et représente beaucoup d'emplois.

Le Maroc qui a vacciné plus de la moitié de sa population, peut-il compter sur le tourisme pour s'en sortir?

Plus la population est vaccinée, plus la reprise économique est probable. Comme d'habitude, le Maroc est en tête du peloton des pays africains. Mais si ses voisins ne le sont pas, si la zone d'influence économique du Maroc en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale n'est pas vaccinée, la reprise marocaine se fera plus difficilement.

Cela veut dire que le Maroc peut



être affecté par la situation de ses voisins ?

Personne ne peut se sortir tout seul de cette situation, notamment dans un monde où les échanges économiques sont globalisés et le resteront.

Pourquoi à votre avis les grandes puissances politiques et économiques ne semblent-elles pas conscientes de cette situation?

Il y a deux raisons à cela. Il y a une première raison technique qui fait que trouver un vaccin a été beaucoup moins compliqué que prévu mais le produire à l'échelle suffisante est beaucoup plus compliqué que prévu. C'est un problème technique. Il se trouve que la fabrication d'un vaccin est une opération très complexe : il y a beaucoup d'ingrédients beaucoup de précautions, beaucoup de vérifications, beaucoup de conditionnement. Il faut souvent une chaîne de froid. C'est la raison technique qui fait qu'il faut, au rythme actuel, deux ans pour produire, acheminer, et enfin distribuer les vaccins nécessaires.

La deuxième raison est politique. Ce n'est pas qu'il n'y a pas assez de vaccins disponibles pour les pays les plus pauvres. Il y en a dans les stocks des pays du Nord qui les ont achetés avant les autres, parce qu'ils avaient les moyens de le faire. Ils avaient aussi les informations suffisantes sur le moment auquel ces vaccins allaient être disponibles. On sait très bien qu'il y a des surstocks en Europe, aux États-Unis, au Japon, en Chine. De ce point de vue, la Chine se comporte comme les pays développés qui ne veulent pas les partager pour des raisons qui tiennent au fait qu'ils veulent d'abord protéger leur population. On tombe alors dans une situation classique, les électeurs d'un pays n'éisent pas des dirigeants mondiaux, ils éisent des dirigeants na-

tionaux qui se comportent ou non en dirigeants mondiaux. Il y a un égoïsme du Nord qui se justifie par des raisons électorales, et qui explique cette différence entre 70% chez les pays riches et 7% chez les pauvres. La Corée plutôt que le Zambèze, disait on quand j'étais enfant, au siècle dernier.

«Où va le monde?» Vous avez posé cette grande question dans votre dernier livre.

Sa version française date de 2018, ça fait longtemps et beaucoup de choses ont changé depuis. Je pense qu'après une période où l'intégration économique, ce que l'on appelle la globalisation, a plutôt limité les effets conflictuels de la géopolitique, on est entré dans une phase où la géopolitique a repris en quelque sorte ses droits. Nous sommes dans un monde où la géopolitique compte désormais plus que la géo économie, ce qui n'est pas une bonne nouvelle de mon point de vue. En effet, je pense que la géo économie est plus pacificatrice que la géopolitique. C'est ma vision à moyen et long termes et notamment à cause de la rivalité sino-américaine qui s'aggrave, et qui va rester en fond de tableau de la vie internationale dans les décennies qui viennent. Alors est-ce que c'est pour 30 ans, 40 ans, 50 ans? Je n'en sais rien. A court terme, cette fracture du monde entre le Nord et le Sud pour des raisons vaccinales va accentuer les difficultés de la coopération internationale indispensable sur des questions comme l'environnement ou le digital. Le monde d'après Covid, quand on y sera, et on y est pas, sera hélas le même qu'avant, mais en pire. Le thème du prochain Forum de Paris sur la Paix mi-novembre, c'est "Réduire les fractures mondiales".

Caen. Propos recueillis par Youssef Lahlali



Le monde d'après Covid sera hélas le même qu'avant, mais en pire

Royaume du Maroc

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION MARRAKECH-SAFI
Direction Provinciale de Safi

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERTS N° : 29/S/ 2021

Le 30/11/2021 à 10 h, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix en trois (03) lots séparés concernant:

Lot	OBJET	Caution provisoire	Estimation du maître d'ouvrage de DHS TTC
1	Acquisition de Mobilier d'enseignement pour le centre de la deuxième chance la nouvelle génération au lycée collégial FQIH EL JAZOULI à la commune territoriale Sebti Gzoula, province de Safi	7 000,00 DHS (Sept Mille dirhams)	399 840,00 Dhs (Trois Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Huit Cent Quarante Dirhams)
2	Acquisition de Matériels Informatique pour le centre de la deuxième chance la nouvelle génération au lycée collégial FQIH EL JAZOULI à la commune territoriale Sebti Gzoula, province de Safi	700,00 DHS(Sept Cent dirhams)	39 840,00 DHS (TRENTE NEUF Mille Huit Cent Quarante Dirhams)
3	Acquisition de matériels de bureau pour le centre de la deuxième chance la nouvelle génération au lycée collégial FQIH EL JAZOULI à la commune territoriale Sebti Gzoula, province de Safi	300,00 DHS (Trois Cent dirhams)	18 000 ,00 DHS (Dix Huit Mille Dirhams)

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et le site web de la direction provinciale de Safi (www.dmensafi.net).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit par voie électronique.

Les échantillons (pour les articles ne comportant pas des notices techniques) et Les documents techniques (pour les articles comportant prospectus, notices ou catalogues explicites) seront remis au service Constructions Equipements et Patrimoine, DIRECTION PROVINCIALE à SAFI, Rue Damas, Ville Nouvelle à SAFI au plus tard le 29/11/2021 à 11h .

Les pièces justificatives à fournir et la présentation des dossiers des concurrents sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de la consultation

N°9554/PA

Royaume du Maroc

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
REGION MARRAKECH-SAFI
Direction Provinciale de Safi

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERTS N° : 30/S/ 2021

Le 30/11/2021 à 11 h, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix en huit (08) lots séparés concernant:

Lot	OBJET	Caution provisoire	Estimation du maître d'ouvrage de DHS TTC
1	Acquisition Mobilier d'enseignement pour l'équipement de 08 bureaux d'orientation aux lycées collégiaux relevant de la direction provinciale de Safi;	2000,00 DHS TTC (Deux Mille Dirhams TTC)	115 776,00 DHS TTC (Cent Quinze Mille Sept Cent Soixante-seize Dirhams TTC)
2	Acquisition Mobilier d'enseignement pour l'équipement de 08 bureaux d'orientation aux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de Safi;	2000,00 DHS TTC (Deux Mille Dirhams TTC)	115 776,00 DHS TTC (Cent Quinze Mille Sept Cent Soixante-seize Dirhams TTC)
3	Acquisition Mobilier de bureau pour l'équipement de 08 bureaux d'orientation aux lycées collégiaux relevant de la direction provinciale de Safi;	900,00 DHS TTC (Neuf Cent Dirhams TTC)	47 808,00 DHS TTC (Quarante-Sept Mille Huit Cent Huit Dirhams TTC)
4	Acquisition Mobilier de bureau pour l'équipement de 08 bureaux d'orientation aux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de Safi;	900,00 DHS TTC (Neuf Cent Dirhams TTC)	47 808,00 DHS TTC (Quarante-Sept Mille Huit Cent Huit Dirhams TTC)
5	Acquisition Matériels d'Internet et de cantines scolaires pour l'équipement de 05 cantines scolaire primaire relevant de la direction provinciale de Safi .	1400,00 DHS TTC (Mille Quatre Cent Dirhams TTC)	74 976,00 DHS TTC (Soixante-Quatre Mille Neuf Cent Soixante-seize Dirhams TTC)
6	Acquisition Matériels d'Internet destiné au lycée collégial relevant de la direction provinciale de Safi .	950,00 DHS TTC (Neuf Cent Cinquante Dirhams TTC)	49 782,00 DHS TTC (Quarante-Neuf Mille Sept Cent Quatre Vingt Deux Dirhams TTC)
7	Acquisition Matériels d'Internet destine au lycée qualifiant relevant de la direction provinciale de Safi .	1900,00 DHS TTC (Mille Neuf Cent Dirhams TTC)	99 936,00 DHS TTC (Quatre Vingt Dix Neuf Mille Neuf Cent Trente-Six Dirhams TTC)
8	Acquisition Matériels d'enseignement pour l'équipement de 09 centres de floraison destine aux établissements d'enseignements relevant de la direction provinciale de Safi	1000,00 DHS TTC (Mille Dirhams TTC)	59 400,00 DHS TTC (Cinquante Neuf Mille Quatre Cents Dirhams TTC)

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma et le site web de la direction provinciale de Safi (www.dmensafi.net).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit par voie électronique.

Les échantillons (pour les articles ne comportant pas des notices techniques) et Les documents techniques (pour les articles comportant prospectus, notices ou catalogues explicites) seront remis au service Constructions Equipements et Patrimoine, DIRECTION PROVINCIALE à SAFI, Rue Damas, Ville Nouvelle à SAFI au plus tard le 29/11/2021 à 11h .

Les pièces justificatives à fournir et la présentation des dossiers des concurrents sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de la consultation

N°9555/PA

Royaume du Maroc

 Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire, et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX - N°: 41/INV/2021
(Séance publique)

Le 29/11/2021 à 10H, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF Marrakech-Safi, avenue Jnane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis, strictement réserve au PME ayant pour objet: **l'acquisition du matériel de cuisine pour l'enseignement de l'éducation non formelle relevant de la direction provinciale de Marrakech, en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit:

Cautionnement provisoire en dhs TTC		Estimations de la prestation en dhs TTC	
En chiffres	En lettres	En chiffres	En lettres
7000.00	Sept mille dhs	470 930.40	Quatre cent soixante-dix mille neuf cent trente dhs quatre-vingt cts

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

La date de dépôt de la documentation des articles cités à l'article 22 du CPS à la Direction provinciale de Marrakech (bureau des appels d'offres) (AREF-MS) au plus tard le 26/11/2021 à 16H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

NB: En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N°3011.13 du 24 hijal434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4 du règlement de consultation.

N°9556/PA

Royaume du Maroc

 Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire, et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX - N°:42/INV/2021
(Séance publique)

Le 29/11/2021 à 11H, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF Marrakech-Safi, avenue Jnane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis, strictement réserve au PME ayant pour objet: **L'acquisition d'équipement au profit du centre de la deuxième chance LALA ASMA à la CT MENARA relevant de la direction provinciale de Marrakech en quatre lots séparés :**

- lot N°01: Mobilier d'enseignement.
- lot N°02: Matériel informatique.
- lot N°03: Matériel de bureau.
- lot N°04: Mobilier de bureau.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs TTC		Estimations de la prestation en dhs TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	5200.00	Cinq mille deux cents dirhams	340 620.00	Trois cent quarante mille six cent vingt dirhams
02	600.00	Six cents dirhams	36 480.00	Trente-six mille quatre cent quatre-vingts dirhams
03	300.00	Trois cents dirhams	19 020.00	Dix-neuf mille vingt dirhams
04	200.00	Deux cents dirhams	7 620.00	Sept mille six cent vingt dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

La date de dépôt de la documentation des articles cités à l'article 22 du CPS à la Direction provinciale de Marrakech (bureau des appels d'offres) (AREF-MS) au plus tard le 26/11/2021 à 16H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

NB: En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N°3011.13 du 24 hijal434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4 du règlement de consultation.

N°9557/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
CERCLE OULED BERHIL
COMMUNE RURALE IGLI
SERVICE PATRIMOINE COMMUNAL

Avis D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N°01/2021

LE MARDI 30 NOVEMBRE 2021, IL sera precede en séance publique; dans le bureau du President de la CU igli à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres des prix pour location du souk hebdomadaire d'igli et location Parking pour l'année 2022 suivent les données mentionnées au tableau ci dessous :

N° d'appel D'offres	Objet d'appel D'offres	Caution Provisoir En Dhs	L'estimation De cout de Location en Dhs Par mois	Date D'ouverture Des plis
1/2021	Location du souk hebdomadaire d'igli et location Parking	4000.00dhs	2000.00dhs	MARDI 30/11/2021 à 10h

-LA durée d'affermage est fixée a un ans à partir du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2022

-le titulaire de marché s'engage à se conformer au disposition du contrat d'affermage.

-Le dossier d'appel d'offre peut etre retire au service patrimoine communal de la commune urbaine igli, il www.marhèspublics.gov.ma

-les dossiers de participation peut etre retires ou depose conformement au cahier des charges et regalement de consultation .

-Les dossiers seront remplis et presents conformément aux dispositions du cahier des charges et regalement de consultation.

N°9561/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
CERCLE OULED BERHIL
COMMUNE RURALE IGLI
SERVICE PATRIMOINE COMMUNAL

Avis D'APPEL D'OFFRE OUVERT
N°02/2021

LE MARDI 30 NOVEMBRE 2021, IL sera precede en séance publique; dans le bureau du President de la CU igli à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres des prix pour location de l'abattoir souk had igli et pour l'année 2022 suivent les données mentionnées au tableau ci dessous :

N° d'appel D'offres	Objet d'appel D'offres	Caution Provisoir En Dhs	L'estimation De cout de Location en Dhs Par mois	Date D'ouverture Des plis
2/2021	Location DE L'ABATTOIR SOUK HADI IGLI	3000.00dhs	2600.00dhs	MARDI 30/11/2021 à 12h

-LA durée d'affermage est fixée a un ans à partir du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2022

-le titulaire de marché s'engage à se conformer au disposition du contrat d'affermage.

-Le dossier d'appel d'offre peut etre retire au service patrimoine communal de la commune urbaine igli, il www.marhèspublics.gov.ma

-les dossiers de participation peut etre retires ou depose conformement au cahier des charges et regalement de consultation .

-Les dossiers seront remplis et presents conformément aux dispositions du cahier des charges et regalement de consultation.

N°9562/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MEDIOUNA
COMMUNE MEJATIA OULED TALEB
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE TECHNIQUE

Avis d'appel d'offres ouvert n° 01, 02 et 03 /C.M.O.T/2021
pour l'exploitation du « souk khmiss-mediouna ».

Le 30 Novembre 2021 à dix heures il sera procédé dans le bureau du président de la commune mejatia ouled taleb à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour « l'exploitation du souk khmiss-mediouna ».

-Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la commune mejatia ouled taleb, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse suivante : www.marhepublics.gov.ma

- la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 08 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique de la commune.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marhèspublics.gov.ma;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives des concurrents sont celles prévues par les articles 4 et 5 du règlement de consultation.

N° d'A.O	Désignation de la prestation.	Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	L'estimation du cout de la prestation est de
01/CMOT/2021	PARKING Khmiss mediouna	100 000.00 dirhams	224 627.78 dirhams
02/CMOT/2021	Marché et lieux de vente publique	200 000.00 dirhams	756 444.45 dirhams
03/CMOT/2021	Marché aux bestiaux	200 000.00 dirhams	197 206.67 dirhams

N°9560/PA


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Région de Fès – Meknès
 Préfecture Meknès
 Conseil de La Préfecture De Meknès
 Direction Générale Des Services
 S.R.H.A.J.P

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 جهة فاس مكناس
 عمالة مكناس
 مجلس عمالة مكناس
 المديرية العامة للمصالح
 م.ر.ب.ش.ق.م

AVIS

Examen d'Aptitude Professionnelle
au titre de l'année 2021

Le Conseil de la Préfecture de Meknès organise **ledimanche 05 décembre2021** au lycée KasbatHadrach sis à Agdal, l'Examen d'Aptitude Professionnelle au titre de l'année 2021 au profit des fonctionnaires rémunérés sur le Budget Préfectoral pour l'accès aux grades indiqués dans le tableau ci-dessous.

Les demandes de candidature devront être déposées au plus tard le **jeudi 25 novembre 2021** au Service des Ressources Humaines, des Affaires Juridiques et du Patrimoine du Conseil de la Préfecture de Meknès.

GRADE ACTUEL	GRADE DE PROMOTION	CONDITION POUR PASSER L'EXAMEN	EFFECTIF	NBRE DE POSTE A CONCOURIR
Administrateur adjoint (M1)	Administrateur (M1)	L'Examen d'aptitude professionnelle est ouvert aux fonctionnaires ayant atteint au moins six (6) ans d'ancienneté de service effectif dans le grade actuel au 05 décembre 2021 date des examens écrits.	05	01
Administrateur 3 ^{ème} grade	Administrateur 2 ^{ème} grade		01	01
Adjoint administratif 2 ^{ème} grade	Adjoint administratif 1 ^{er} grade		01	01
Adjoint administratif 3 ^{ème} grade	Adjoint administratif 2 ^{ème} grade		29	04
Technicien 2 ^{ème} grade	Technicien 1 ^{er} grade		03	01
Technicien 3 ^{ème} grade	Technicien 2 ^{ème} grade		02	01
Adjoint technique 3 ^{ème} grade	Adjoint technique 2 ^{ème} grade		51	07

شارع عبد الرحمان بن زيدان، أكدال، مكناس، الفاكس : 0535554363
 Boulevard Abderrahmane benzidane, Agdal, Meknès. Fax : 0535554363
 البريد الإلكتروني: conseilprefectoralmeknes@gmail.com
 E-mail : conseilprefectoralmeknes@gmail.com
 Site : www.prefecturemeknes.org

N°9558/PA


 ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE MEDIOUNA
 COMMUNE DE TIT MELLIL
 division d'urbanisme ,affaires techniques et marchés publics
 SERVICE TECHNIQUE, ETUDE et MARCHÉS PUBLICS.
 BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS


 جماعة تيط مليل

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 10 /2021

Le 03 / 12 /2021 à 11 H 00 Minute, il sera procédé au bureau de Monsieur le président de la Commune de Tit Mellil, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN SKATE PARC ET UNE PLACE PUBLIQUE SIS LOTISSEMENT AMAL 2 A LA COMMUNE DE TIT MELLIL en lot unique**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés publics de la Commune de Tit Mellil. il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marhèspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(50 000,00) CINQUANTE MILLE DHS** .

L'estimation des couts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **(1 799 610 , 00) UN MILLION SEPT CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE SIX CENT DIX DIRHAMS**

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-et 29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ❖ soit les envoyer par courrier électronique via le portail des marchés publics : www.marhèspublics.gov.ma.
- ❖ soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune de Tit Mellil ..
- ❖ soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau précité
- ❖ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification.

- ❖ Pour le présent appel d'offres, il est exigé le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
A : CONSTRUCTION	A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°9559/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION RÉGIONALE CASA-SETTAT
CHP MOULAY ABDELLAH DE MOHAMMEDIA



المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المديرية الجهوية لادار البيضاء سطات
المستشفى الإقليمي مولاي عبد الله المحمدية

AVIS RECTIFICATIF N°1/2021

Le Directeur du centre hospitalier préfectoral de Mohammedia porte à la connaissance du public que des rectifications sont introduites à l'avis d'appel d'offre ouvert N° 14/2021 relatif à : **Brancardage des malades à l'intérieur du Centre hospitalier préfectoral de Mohammedia**, publié au journal LIBERATION N°9453 en date du 30-31 octobre 2021, et au journal ALITTIHAD ALICHTIRAKI N°12.980 en date du 30-31 octobre comme suit :

L'estimation de l'administration est de **605.449,72 DH TTC (six cent cinq mille quatre cent quarante neuf dirhams, soixante douze centimes Toutes Taxes Comprises)** au lieu de **693.161,28 DH TTC (six cent quatre vingt treize mille cent soixante et un dirhams, vingt huit centimes TTC)**.

Le reste de l'avis de l'appel d'offre est sans changement.

N°9566/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

Avis Rectificatif

Il est porté à la connaissance du public que les avis d'appels d'offres ouverts N° : **31-32-33/2021/INDH** publiés au quotidien Libération sous n° **9453** du **30-31/10/2021** sont modifiés comme suit :

- lire :

- Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat d'agrément D14.
- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Le reste sans changement.

N°9563/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région Casablanca-Settat
Préfecture d'Arrondissements Ben M'sick
Secrétariat Général
Division de l'Action Sociale
N°.....



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة الدار البيضاء سطات
عمالة مقاطعات ابن مسيك
الكتابة العامة
قسم العمل الاجتماعي
عد.....

AVIS DE PROLONGATION DU DELAI DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE RELATIF A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Il est porté à la connaissance du public et des associations que la date du dépôt des dossiers de candidature relatif à la sélection du prestataire de services pour la mise en œuvre de l'axe de soutien scolaire au niveau de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'sick prévue initialement le **27 Octobre 2021 à 16h30** est **prolongée jusqu'à la date du 15 Novembre 2021 à 16h 30 min**, au Bureau d'ordre de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'sick .

Pour plus d'informations, les associations peuvent prendre contact avec les services de la DAS de la Préfecture d'Arrondissements Ben M'sick .

N°9567/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة كلميم واديس
المديرية الإقليمية لكلميم



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim sise : Avenue hommane el fatouaki; à l'ouverture de plus des appels d'offres ouverts au rabais ou (majoration).

N° AO	Objets/lots	Estimations des couts des prestations ttc en dhs	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	Cautionnements provisoires en dhs	Date et heures d'ouverture des plis
30 /2021/BI.DPMENG	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUINZE (15) BLOCS SANITAIRES AU SEIN DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM	2 064 042,00 DEUX MILLION SOIXANTE QUATRE MILLE QUARANTE DEUX DHS	SECTEUR : A QUALIFICATION : A2 CLASSE : 4	20 000.00 VINGT MILLE DHS	29/11/2021 à 09H30

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale Guelmim
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des Plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N°9564/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة تعليم واد تون
الاقليم تطيم
دائرة بوزكركن
قيداء اقران اخص
جماعة تمولاي
مصلحة تدبير الموارد البشرية

اعلان

بناء على المرسوم رقم 403-2-04 الصادر في 29 من شوال 1426 (2005/12/2) المتعلق بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة او الاطار حسب ما وقع تقييره وتتميمه والذي نص على الترقى عن طريق امتحانات الكفاءة المهنية في حدود نسبة 13/100 من عدد الموظفين المتوفرون على 6 سنوات على الاقل من الخدمة في الاطار الممتحن فيه.

يعلم السيد رئيس المجلس الجماعي لتمولاي ان الجماعة ستنظم امتحانات الكفاءة المهنية لقائدة موزنها برسم سنة 2021 والمتوفرون على الشروط المطلوبة للترقى في الدرجات المهنية في الجدول الاتي :

رت	الاطار	الشروط المطلوبة	عدد المناصب	تاريخ اجراء الامتحان الكتابي
1	محرر من الدرجة الثالثة	محرر من الدرجة الرابعة المتوفر على 6 سنوات على الاقل من الخدمة بهذه الصفة الى غاية 2021/12/31	1	10 ديسمبر 2021

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- طلب المشاركة في اجازات الامتحان موجه للسيد رئيس المجلس الجماعي .
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية .
- نسخة من قرار التعيين في الدرجة .
- نسخة من الحرفر اترقية .

لذا يعين على الموظفين التابعين لجماعة تمولاي ، المستوفين للشروط العظامية ، الراغبين في اجازات الامتحان ، ايداع طلبات ترشيحهم بمصلحة تدبير الموارد البشرية بالجماعة في اجل الصلاحيات 25 نونبر 2021

N°9568/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة كلميم واديس
المديرية الإقليمية لكلميم



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim sise : Avenue hommane el fatouaki; à l'ouverture de plus des appels d'offres ouverts au rabais ou (majoration).

N° AO	Objets/lots	Estimations des couts des prestations ttc en dhs	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	Cautionnements provisoires en dhs	Date et heures d'ouverture des plis
31 /2021/BI.DPMENG	TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT EXCELLENCE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM	453 696,60 QUATRE CENT CINQUANTE TROIS MILLE SIX CENT QUATRE VINGT SEIZE DHS 60 CTS	*****	4 000.00 QUATRE MILLE DHS	29/11/2021 à 10H30

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale Guelmim
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des Plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N°9565/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
CERCLE DE MISSOUR
CAIDAT DE MISSOUR
COMMUNE DE OUIZEGHT



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRE DE PRIX
N° : 03/2021/CO ; 04/2021/CO ET 05/2021/CO.

Le Mardi 30 novembre 2021 à partir de 11 H, il sera procédé à la salle des réunions de la commune de Ouizeght, à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISoire	ESTIMATION	DATE D'OUVERTURE
03/2021/CO	TRAVAUX DE PROTECTION DES TERRAINS AGRICOLES AUX DOUARS OUM LFAE ET MEGDOUL OULAD DEHOU	Cinq mille dirhams (5000,00 dhs)	Deux-Cent quatre-vingt sept mille cent dirhams (287100,00 Dhs)	30/11/2021 A 11 h
04/2021/CO	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEGUIAS AU DOUAR OULAD ABBOU. COMMUNE DE OUIZEGHT.	Trois mille dirhams (3000,00 dhs)	soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-douze Dirhams (79992,00 Dhs)	30/11/2021 A 12 h
05/2021/CO	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SIEGE DE LA COMMUNE DE OUIZEGHT	Trois mille dirhams (3000,00 dhs)	Cent cinquante un mille vingt Dirhams (151020,00 Dhs)	30/11/2021 A 13 h

-Les dossiers peuvent être retirés du bureau du service technique de la commune, ils peuvent également être téléchargés, à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
- Les dossiers d'appel d'offre peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumadal 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 précité.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au nom du président de la Commune.
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit transmettre leurs plis par voie électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du Décret n° : 2-12-349 précité et énumérés à l'article 6 du règlement de consultation.

N°9569/PA

Royaume du Maroc
Ministère de L'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°39/2021

Le 29/11/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **REALISATION DE ESSAIS DE CONTRÔLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX AUX DE SURELEVATION DE LA RP 3020 SUR 1 KM DU PK 0+000 AU PK 1+000 -PROVINCE DE MADIOUNA-**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **5000DHS (Cinq mille Dirhams)**.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **171 336,00DHS TTC (Cent soixante et onze mille trois cent trente-six dirhams)**
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual DerbGhallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
CQ : contrôle de qualité	CQ.4 : Contrôle des travaux des chaussées bitumineuses type 1 à base de mélange hydrocarboné courant (GE , EB, GBB...) et CQ.7 : Contrôle des travaux des ouvrages d'art courants (dalots et ponts à faible portée, ouvrages agricoles, ouvrages d'assainissement et d'eau potable...)	3
EL : Expertise du laboratoire	et EL.4: Expertise des routes et chaussées non courantes	2

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N°9572/PA

Royaume du Maroc
Ministère de L'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°37/2021

Le 02 Décembre 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport , de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de signalisation horizontale de la RP3009 entre les PK 0 et PK 06+400 Province Nouacer – Relevant de la DPETL de Casablanca

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport, de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **4 000.00DHS (quatre mille Dirhams)**.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **266.340,00DHS TTC (Deux cent soixante six mille trois cent quarante Dirhams toutes taxes comprises)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual DerbGhallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
X Signalisation et équipements de sécurité	XI Travaux de signalisation horizontale	3

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N°9570/PA

Royaume du Maroc
Ministère de L'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°38/2021

Le 30/11/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual DerbGhallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE SURELEVATION DE LA RP 3020 SUR 1 KM DU PK 0+000 AU PK 1+000 -PROVINCE DE MADIOUNA-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10000DHS (cent mille Dirhams)**.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **6 173 136,00DHS TTC (six million cent soixante-treize mille cent trente-six dirhams)**
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual DerbGhallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux le 17/11/2021 à 10 heures.
Le lieu de rencontre est la DPETL de Casablanca.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	B2 : Travaux de terrassement routiers spéciaux et B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement et B6 : Assises traitées et enrobés à chaud	3

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N°9571/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 REGION BENI MELLAL - KHENIFRA
 PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH
 COMMUNE DE FQUIH BEN SALAH

**Avis d'Appel d'offres
 ouvert n° 13/ 2021**

Il sera procédé au bureau de Monsieur le président Conseil de commune urbaine de Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix , pour affermage du souk hebdomadaire et d'autres lieux de vente public et parkings autos et vélocipèdes de la commune au titre de l'année 2022 , à partir du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2022, conformément au tableau détaillé ci dessous :

N° d'ordre	Nature	Cautionnement provisoire	P rix d'estimation établie par le maître d'ouvrage	Date et lieu séance ouverture des plis
01	Aire Bovins , camelins et équins	200 000.00 DH (deux cent mille dhs)	1 651 000.00 dhs (Un millionsix cent cinquante un milledhs)	30/11/2021 A 11 h .Du Matin
02	Aire ovins et caprins	200 000.00 DH (deux cent mille dhs)	2 600 000.00 dhs (Deux million six cent mille dhs)	30/11/2021 A 11 h .Du Matin
03	Droit de stationnement des tentes au souk hebdomadaire	60 000.00 DH (Soixante mille dhs)	700 000.00 dh (Sept cent mille dhs)	30/11/2021 A 11 h .Du Matin
04	Poids public	210 000.00 DH (deux cent dix mille dhs)	2 600 000.00 dhs(Deux million six cent mille dhs)	30/11/2021 A 11 h .Du Matin
05	Droits perçus sur autres lieux de vente (fondouk à bestiaux*aire à céréale*marché de volaille au souk*aire de peaux et laine au souk hebdomadaire	13 000.00 DH (Treize mille dhs)	100 000.00 dhs (Cent mille dhs)	30/11/2021 A 11 h .Du Matin
06	Droit d'entrée des véhicules et charrettes au souk hebdomadaire	80 000.00 DH (quatre vingt mille dhs)	850. 000.00 dhs(Huit cent cinquante mille dhs)	30/11/2021 A 11 h .Du Matin
07	Enregistrement vélocipèdes au souk hebdomadaire	28 000.00 DH (vingthuit mille dhs)	250. 000.00 dhs (Deux cent cinquante mille dhs)	30/11/2021 A 11 h .Du Matin
08	Aire paille au souk hebdomadaire et en ville.	23 000.00 DH (vingt-troismille dhs)	230 000.00 dhs(Deux cent trente mille dhs)	29/11/2021 A 11 h .Du Matin
09	joutia saisonnières Etalagistes légumes et fruits en détail et artisans au joutia et étalagistes à rue souk (chamal)	5 000.00 DH (cinq mille dhs)	30 000.00 dhs (Trente mille dhs)	30/11/2021 A 11 h .Du Matin
10	Parkings autos et vélocipèdes au souk hebdomadaire et gare routière et parkings autos en ville	20 000.00 DH (Vingt mille dhs)	200 000.00 dhs (Deux cent mille dhs)	30/11/2021 A 11 h .Du Matin

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à bureau de la régie des recettes de la commune, il peut également être télécharger à partir du portail des marchés www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n° 27 et 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 08Joumada I 1434 (20Mars2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau regie de recette .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture de plis .
- soit les déposer par voie électronique et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le décret précité et l'article 4 de règlement de consultation.

N°9577/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 REGION BENI MELLAL - KHENIFRA
 PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH
 COMMUNE DE FQUIH BEN SALAH

**Avis d'Appel d'offres
 ouvert n° 14 / 2021**

Il sera procédé au bureau de Monsieur le président Conseil de commune de Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix , pour affermage Aire olives de la commune au titre de l'année 2021, jusqu'au 28/02/2022, conformément au tableau détaillé ci dessous :

N° d'ordre	Nature	Cautionnement provisoire	P rix d'estimation établie par le maître d'ouvrage	Date et lieu séance ouverture des plis
1	Aire olives	20 000.00 DH (vingt mille dhs)	100 000.00 dhs (cent mille dhs)	30/11/2021 A 13 h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à bureau de la régie des recettes de la commune, il peut également être télécharger à partir du portail des marchés www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 08Joumada I 1434 (20Mars2013) les articles 27 -29 et 31 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion .

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau regie de recette .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture de plis .
- soit les déposer par voie électronique et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le décret précité et l'article 3 de RC .

N°9578/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation nationale,
 de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement
 Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Département de l'Enseignement Supérieur
 et de la Recherche Scientifique


 المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتعليم
 العالي والبحث العلمي
 قطاع التعليم العالي والبحث العلمي
 الرئاسة

Avis d'appel d'offres ouvert n°23IUH2C/2021

(Séance publique)

Le Lundi 29/11/2021 à 11h00, il sera procédé, au siège de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad – Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

« Achat de matériels Scientifiques destinés à la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca en (04) lots »

Lot n°	Désignation	Montant du cautionnement provisoire en dirhams	Estimation en DHs TTC
1	Achat de Matériel scientifique pour département de physique de la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca	2000.00	130599.60
2	Achat de Matériel scientifique pour département de Biologie de la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca	2000.00	152664.00
3	Achat de Matériel scientifique pour département de Chimie de la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca	1500.00	120480.00
4	Achat de Matériel scientifique pour département de Géologie de la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca	1500.00	99417.43

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au service des affaires économiques et financières de la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca à l'adresse suivante : Avenue Cdt Driss El Harti Casablanca. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences Ben M'Sik de Casablanca au plus tard le 26/11/2021 à 16h ;
- Soit l'envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont prévues par l'article 06 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

Le délai de dépôt de la documentation et des prospectus techniques expire au plus tard le 26/11/2021 à 16h et doit être déposé auprès du service marché de la Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca.

N°9579/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS MODIFICATIF

Appel d'offres ouvert N° 29/INV/DPSS/2021

Objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE MOULAY RACHID A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Il est porté à la connaissance du public que:

- L'estimation du cout des travaux de l'appel d'offres figurant sur l'avis publié au journal LIBERATION n° 9447 en date du 23-24/10/2021 a été modifiée comme suit :
10 884 858.00 dhs TTC (Dix millions huit cent quatre-vingt-quatre mille huit cent cinquante-huit dirhams 00 centimes TTC).
Au lieu de:
10 007 844.00 dhs TTC (Dix millions sept mille huit cent quarante quatre dirhams 00 centimes TTC).
- Le reste est sans changement.

N°9573/PA

السلطنة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة كلميم واديس

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue MOHAMED VI Guelmim, à l'ouverture de plis relatifs aux appels d'offres ouverts suivant :

N° AO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	ECHANTILLONS/CATALOGUE	DATE/HEURES D'OUVERTURE
36/2021/LARE F.GON	ACHAT DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT POUR LES LABORATOIRES SCIENTIFIQUES DU CENTRE DES CPGE AU LYCEE BAB ESSAHRA A GUELMIM RELEVANT DE L'AREF REGION GUELMIM OUED NOUN	10 000.00 Dix mille	122 328.29 Cent vingt-deux mille trois cent vingt-huit DHS, 29 cts	OUI	02/12/2021 A10H00
37/2021/E.ARE F.GON	PRESTATION DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS RELEVANT DE L'AREF REGION GUELMIM/OUED NOUN	20 000.00 Vingt mille	325 892.16 trois cent vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-douze DHS, 16 cts	NON	02/12/2021 A11H00
38/2021/LARE F.GON	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE DANS LE CADRE DE NUMERISATION DES BUREAUX D'ORDRE DU SIEGE ET DES DIRECTIONS PROVINCIALES RELEVANT DE L'AREF REGION GUELMIM OUED NOUN	20 000.00 Vingt mille	600 000.00 Six cent mille DHS, 00 cts	OUI	02/12/2021 A12H00
39/2021/LARE F.GON	ACQUISITION DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT D'ENTRETIEN MENAGER DANS LE CADRE DE DEUXIEME CHANCE AU CENTRE DU COLLEGE AL FILAHAHA A GUELMIM RELEVANT DE L'AREF REGION GUELMIM OUED NOUN	5 000.00 Cinq mille	40 831.20 Quarante mille huit cent Trent et un DHS, 20 cts	OUI	02/12/2021 A13H00
40/2021/LARE F.GON	ACQUISITION DE MATERIEL D'ENSEIGNEMENT DE COIFFURE DANS LE CADRE DE DEUXIEME CHANCE AU CENTRE DU COLLEGE AL FILAHAHA A GUELMIM RELEVANT DE L'AREF REGION GUELMIM OUED NOUN	5 000.00 Cinq mille	49 332.00 Quarante-neuf mille trois cent Trent deux DHS, 00cts	OUI	03/12/2021 A10H00
41/2021/LARE F.GON	ACQUISITION DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT DANS LE CADRE DE DEUXIEME CHANCE AU CENTRE DU COLLEGE AL FILAHAHA A GUELMIM RELEVANT DE L'AREF REGION GUELMIM OUED NOUN	2 000.00 Deux mille	18 000.00 Dix-huit mille DHS, 00cts	OUI	03/12/2021 A11H00
42/2021/E.ARE F.GON	PRESTATIONS D'ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL DESTINEES AUX CADRES DE L'ACADEMIE RELEVANT DE L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION, REGION GUELMIM OUED NOUN.	15 000.00 Quinze mille DHS	236 909.66 Deux cent trente-six mille neuf cent neuf DHS 66 cts	NON	03/12/2021 A12H00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés après du service des marches et des achats au siège de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°9576/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :30/INV/DPSS/2021

SEANCE - PUBLIQUE

Le lundi 29 novembre 2021 à partir de dix heures 00 min du matin (10h00min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres sur offres de prix en lot unique concernant : TRAVAUX D'ENTRETIEN DES SALLES DESTINÉS AUX ESPACES D'ORIENTATION, LES SALLES DE RESSOURCES POUR L'ÉDUCATION INCLUSIVE ET CENTRES D'ÉPANOUISSMENT ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
30/INV/DPSS/2021	TRAVAUX D'ENTRETIEN DES SALLES DESTINÉS AUX ESPACES D'ORIENTATION, DES SALLES DE RESSOURCES POUR L'ÉDUCATION INCLUSIVE ET CENTRES D'ÉPANOUISSMENT ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	415 140.00 Dirhams TTC (quatre cent quinze mille cent quarante dirhams 00 centimes TTC)	6 000.00 dhs (six mille dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

AOO n°	Nouveau système		Classe demandée
	Secteur	Qualifications demandées	
30/INV/DPSS/2021	A : Construction	A5	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°9574/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DRA-TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE DE TINEJDAD
ANNEXE DE MELLAB
COMMUNE MELLAB

Avis examen d'aptitude professionnelle

Conformément aux dispositions de la circulaire de Monsieur le chef du gouvernement n°: 16/2020 promulguée le 07 Octobre 2020 relative à l'autorisation d'organiser des concours de recrutement ainsi que les examens d'aptitude professionnelles, Le président de la commune de Mellab annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle à la Commune de Mellab au titre année 2021 qui se dérouleront à partir de 9h30 au siège de la commune suivant tableau ci dessous :

Grade d'examen	Echelle	Nombre de poste	Date examen
Rédacteur 2° Grade	10	01	09-12-2021
Adjoint Administratif 2° Grade	8	01	09-12-2021

- Ces examens sont ouverts respectivement aux Rédacteurs 3° Grade et aux Adjoints Administratif 2° grade de la commune ayants (06) six ans d'ancienneté dans ces grades à la date d'examen.

- Chaque examen compose d'une seule épreuve écrite dans la spécialité de façon exceptionnelle et contrairement aux dispositions légales en vigueur et épreuve orale en présentiel ou à distance, si cela s'avère nécessaire conformément aux dispositions de la circulaire de Monsieur le chef du gouvernement sus mentionnée.

- Les dossiers de candidature doivent être déposés au siège de la commune (bureau d'ordre) jusqu'au : 03-12-2021 dernier délais de dépôt .

- les dossiers de candidature doivent composés des pièces suivantes :

- ✓ Demande de candidature manuscrite.
- ✓ Photocopie C.I.N.
- ✓ Copie dernier arrêté de grade.
- ✓ Copie arrêté dernière situation administrative (avancement échelon).

N°9575/PA

Le métavers de Facebook, une réalité virtuelle qui grignote de l'espace-temps

Le métavers désiré et décrit par Mark Zuckerberg, le patron de Facebook, relève autant de la science-fiction que d'une réalité qui prend corps, très lentement, en dépit des critiques et des inquiétudes. Mais le chemin technologique à parcourir est encore très long.

"Il va y avoir de nouvelles façons d'interagir avec les appareils qui seront beaucoup plus naturelles que de pianoter sur un clavier ou de cliquer sur un bouton. Vous allez faire des gestes, ou dire quelques mots. Il suffira même de penser à une action pour qu'elle se produise", s'est enthousiasmé le fondateur du géant des réseaux sociaux jeudi.

Le milliardaire a annoncé que son entreprise s'appellerait désormais "Meta" comme le mot grec pour "au-delà", mais aussi comme métavers, pour méta-univers, ce monde parallèle qui représente selon lui l'avenir d'internet.

Pour ses détracteurs, le groupe californien cherche par tous les moyens à distraire des nombreux maux dont il est accusé, de la propagation de la désinformation aux abus de position dominante sur le marché de la publicité en ligne.

Mais au-delà d'une possible stratégie politique, le métavers recouvre des appareils et des modes de vie qui

existent déjà, pour une minorité - comme les voitures autonomes.

Depuis le lancement il y a un an du casque de réalité virtuelle Quest 2, de la marque Oculus (rachetée par Facebook en 2014), environ 1,87 million d'appareils ont été vendus dans le monde, d'après les chercheurs du cabinet Statista.

A ce stade, ils servent principalement à jouer à des jeux immersifs, avec des manettes pour une partie de tennis, par exemple.

Facebook a aussi commencé à construire des espaces plus informels, comme les "workrooms" (salles de travail), où les participants apparaissent autour d'une table ronde sous forme d'avatars personnalisés, qui ressemblent à des personnages de dessins animés.

On est encore loin du roman dystopique "Ready Player One", d'Ernest Cline, où l'essentiel de l'humanité échappe à un monde en crise en allant dans un système mondial de réalité virtuelle (RV), via une visière et des gants ou vêtements haptiques.

"Mais d'ici 5 à 10 ans, nombre de ces technologies vont devenir courantes", a assuré Mark Zuckerberg pendant sa présentation depuis une maison virtuelle située dans un environnement paradisiaque.

Le patron a passé en revue les briques technologiques nécessaires à la construction de cet univers parallèle.

Les équipements, casques de RV ou lunettes de réalité augmentée, devront par exemple non seulement projeter des images en très haute définition et sur 360 degrés, mais aussi être capables, via des capteurs, de reproduire l'apparence physique d'une personne, du grain de sa peau aux expressions de son visage, de façon ultra réaliste et en temps réel.

Facebook travaille à la conception de casques différents de ceux d'Oculus, baptisés Cambria, qui devront être plus confortables, pour pouvoir être portés plus longtemps, mais aussi plus performants.

"Les avatars peuvent se regarder dans les yeux naturellement", s'est félicitée Angela Chang, la directrice des appareils de RV de Meta. "Nous combinons une batterie de capteurs avec des algorithmes de reconstruction du monde physique avec la profondeur et les perspectives", a-t-elle expliqué.

Pour être adopté massivement, le métavers aura aussi besoin d'un système d'exploitation ouvert, où les utilisateurs pourront facilement payer des objets virtuels et les transporter d'un monde à l'autre - comme des vêtements par exemple.



Le groupe californien entend soutenir l'émergence d'un écosystème d'entreprises qui créeront des programmes pour ce nouvel internet.

Mark Zuckerberg a estimé que d'ici dix ans, le métavers pourrait représenter "un milliard de d'utilisateurs, des centaines de milliards de dollars de commerce numérique et des millions d'emplois pour des créateurs et développeurs".

Il faudra donc des moyens afin de protéger les transactions et les créa-

tions immatérielles. La technologie décentralisée de blockchain, qui a permis l'émergence des cryptomonnaies comme le bitcoin et des NFT (certificats d'authenticité numérique pour des contenus en ligne), pourrait être mise à contribution.

"Notre priorité sera le métavers, pas Facebook", a promis Mark Zuckerberg. "Cela veut dire qu'au bout d'un moment, vous n'aurez plus besoin d'utiliser Facebook pour accéder à nos autres services".

Recettes

Pain marocain



Ingrédients (1 personne):

Ingrédients pour 1 pain garni:
1 pain marocain Milla*
1cs de sauce chimichurri*
quelques feuilles de salade
2 tomates cerises moyennes
fleur de sel au piment d'espelette*
sardines marinées au citron*

Préparation:

Couper le pain en deux et le garnir de la façon suivante :

Tartinier une belle couche de sauce chimichurri.

Couvrir de feuilles de salade et tomates cerises coupées en tranches.

Parsemer un peu de fleur de sel au piment d'espelette.

Terminer par les petites sardines.

Un bon sandwich à manger sur place ou à emporter !

NB : Sauce chimichurri* : Un produit typique du Paraguay, Uruguay et Chili, composé de persil, origan, ail, vinaigre, huile, piment et pointe de sel.

Pleurer à chaudes larmes pour perdre du poids

C'est un sujet qui paraît farfêlu au premier abord mais qui a été très sérieusement étudié par les scientifiques : pleurer ferait maigrir ! Rapportées par de nombreux médias anglosaxons en 2019, les données d'une étude mettant en lumière le phénomène. Les larmes sécrétées suite à une forte émotion permettent de libérer des hormones : la prolactine, l'adrénocorticotrophine et la leucine encéphalique qui agit tel un antidouleur naturel.

La combinaison de ces trois hormones permet de réduire les niveaux de cortisol, une hormone de stress qui agit sur l'équilibre du glucose sanguin et la libération de sucre à partir des réserves de l'organisme. Or, des taux élevés de cortisol favorisent l'accumulation de graisse.

Sur le long terme et à grande échelle, cette régulation peut alors aider à se débarrasser de l'adiposité située au niveau du ventre. Les chercheurs ont découvert que le fait de pleurer stabilise l'humeur. On se sent moins stressé et plus apaisé. A la clé ? Une perte de poids et moins de craquages alimentaires.

Par ailleurs, pleurer permet de brûler des calories. Les scientifiques pensent que l'on élimine une quantité similaire à celle que l'on dépense lorsque l'on rit, à savoir 1,3 calorie par minute. Ainsi, en pleurant une trentaine de minutes, ce sont environ 30 calories qui sont éliminées.

Cela irait dans le sens des découvertes du biochimiste William Frey. En 1982, le scientifique rapportait que pleurer pouvait aider à éliminer les substances toxiques qui s'accumulent dans le corps en raison du stress.

Plus improbable encore, l'étude assure qu'il y aurait un créneau horaire idéal pour pleurer. Il serait

situé entre 19 heures et 22 heures, moment durant lequel nous serions plus susceptibles de lâcher prise.

Il n'est pas rare de ressentir une grande fatigue physique suite à une crise de larmes. Dans son article «Pourquoi est-on fatigué après avoir pleuré», Science & Vie explique que les hormones libérées provoquent l'accélération du rythme cardiaque et la dilatation des vaisseaux sanguins. Par ailleurs, l'énergie produite à partir de glucose et d'acide gras diminue les réserves utilisables par les muscles, tout comme le ferait un effort physique.

On ne parle pas des larmes produites par l'épluchure d'un oignon, mais bien celles qui résultent d'une émotion. Le HuffingtonPost, qui consacre un article aux larmes en 2016 précise : "Une étude des années 1980 démontrait que les larmes émotionnelles semblaient contenir plus de protéines que les autres types de larmes, mais il n'y a pas eu de preuve scientifique probante".

Le pleur résulte de différentes causes : physique ou psychologique. Le corps produit trois types de larmes. Les larmes basales sont celles qui aident à lubrifier, nourrir et protéger l'œil. Les larmes-réflexes protègent les yeux d'agents irritants extérieurs. Les larmes dites émotionnelles ou psychiques sont celles qui coulent lorsque l'on ressent quelque chose intérieurement. Chose étrange, les scientifiques n'ont pas réussi à réellement déterminer pourquoi l'on pleure : "On peut imaginer qu'il y aurait une pression de sélection pour développer un système de signaux qui ne feraient pas savoir aux prédateurs que l'on est vulnérable", a déclaré Randy Cornelius, un psychologue de l'université Vassar College, à la radio NPR, dont les propos sont rapportés par le HuffingtonPost.

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs

VOLET À FENTES	COUARDE EN CORSE	EXCEPTÉ	INFONDÉE	FIN D'ANNÉE	BALAI	QUOYE PART	FEMELLE DU SANGLIER	EXPRIME LA JOIE OU L'IRONIE
							SYMBOLE DE L'ASTATE	
FABRIQUE MÉTAL					LE MAL AIMÉ	PEAU DE BÊTE PIGÉ		
	EN BANDE			FEU ROUGE			VOYELLES	
EFFROI							VOYELLES TENUE	
COUTUMES	SYMBOLE DU NÉON			EN BOSNIE		RÉTROGRADE À L'ENVERS: AMINCHE		
	PÉTROLE BRUT	D'ACCORD S'IL EST BON	DESTIN BÂPREUR				PRONOM PERSONNEL	
GAUCHE ET GUINÉE						VACANT	POSSESSIF RÈGLE PLATE	
SURFACE	EN MARGE DÉCHET AZOTÉ			ARRÊT MAZOUT				PRAIRIES
								ENLÈVE
RHÉSUS		ROULÉS FORME D'ÊTRE				LETTRES DE DEGAS	MÉTAL FIN DE VERBE	
SAISON VENUES AU MONDE			ÉMINENT					
			VOLAGES					

Solution mots flechés d'hier

EVOLUER	OUR	E	AVANTAGE	PRÉ	B	BRAYE	P	SPERMATOPHYTES	PROBILY	ACQUIS	A	ENTRE	L'ACTÉ
LE PROBLEME DE SOUS-COIN	T	ERROIR									M	A	D
ACTUEL	O	R	ANALYSE	E	O	OPINE							
APRÈS	A	I	M	A	B	L	E		E	D			
DE	L	I	V	E		R	E	T	O				
POUR	E	T	A	L	O	N			A	N	T	I	
ENTRE	E		L						R		I	D	
	L	A							A	D			
	B	A	R										
	R												
	M	E	R	C	I	E	R		S	A	L		
	L	E	G	S		E	C						

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétaire
Asmaa Tabaa

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Responsable de la distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. S'échappent de la cheminée.
- II. Modeste. - Fait tout machinalement.
- III. A des objectifs très élevés. - Placer des capitaux.
- IV. Marqués de petites raies. - Ne rumine plus depuis des siècles.
- V. Elles provoquent des dérangements.
- VI. Théâtre parisien. - Défavorisées.
- VII. Fait un petit tour. - Debout. - Convient.
- VIII. Électrifier. - Les amateurs peuvent s'y frotter aux pros.
- IX. Mise en doute. - Apportant la commande.
- X. Ils secouent le nain Atchoum.

VERTICALEMENT.

- 1. Donne au sanglier un sommeil de plomb.
- 2. Arme indienne. - Tiré au té.
- 3. Marque son accord. - Qui vient de sortir.
- 4. Plomb. - Va régulièrement en prison.
- 5. Leur mari est souvent un marin.
- 6. Essaye. - Avec du poil partout.
- 7. Lâcheté.
- 8. Entrelacée. - Initiales de Valérie Mairesse.
- 9. Île grecque. - Sèche son linge.
- 10. Qui ne comprend jamais rien. - Joueur de flûte.
- 11. Fit l'objet d'un trafic de main d'oeuvre. - Prise d'air en mer.
- 12. Qui portent sur les nerfs.

Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
			7	8		5	6			1			4			7	6
					6												9
	9	8	4			2	1	3									8
7	6		5			8									1	4	2
	2			4									2	5	4		
8			7			6							7	4	8		5 1 6
	3	9	2			4	8	6									
					1												
		4	6			9	2										
Difficile									Expert								
		8	5	3									8	6	1		4
						6	9						8				7
7				2											4		3
4													5			2	1
			1		3		2						9				8
5	7												8	4		7	
	9					1							3		6		
3			4	9									4				5
						3	7	6					1	4	2	9	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	I	D	E	A	L	I	S	A	T	I	O	N
II	M	A	T	I		L	A	V	A	B	L	E
III	A	T	O	M	I	S	T	E		S	I	C
IV	G	E	N	E	R		A	C	H	E	V	E
V	I		N	E	R	O	N		A	N	I	S
VI	N	O	E		E	P	E	E	S		E	S
VII	A	R	R	O	S	E		C	A	P	R	I
VIII	I	S		T	O	R	T	U	R	E		T
IX	R	E	C	E	L	E	E		D	O	U	E
X	E	C	O	E	U	R	E	M	E	N	T	S

Facile									Moyen									
8	9	5	4	1	3	2	6	7	7	4	2	8	9	1	5	6	3	
7	4	6	2	9	8	1	3	5	8	9	5	3	7	6	4	2	1	
1	3	2	5	6	7	8	4	9	6	1	3	5	4	2	7	9	8	
9	6	8	3	7	1	5	2	4	1	5	6	4	3	9	8	7	2	
5	2	3	8	4	9	6	7	1	2	3	8	7	1	5	6	4	9	
4	1	7	6	2	5	3	9	8	4	7	9	6	2	8	1	3	5	
6	7	4	1	8	2	9	5	3	9	8	7	2	5	4	3	1	6	
3	8	9	7	5	6	4	1	2	6	7	4	1	8	2	9	5	3	
2	5	1	9	3	4	7	8	6	3	8	9	7	2	5	4	3	1	6
Difficile									Expert									
2	4	5	8	3	1	7	9	6	7	2	1	9	4	3	8	6	5	
7	8	3	9	4	6	5	2	1	3	5	9	1	6	8	7	4	2	
6	9	1	5	7	2	8	4	3	4	6	8	7	5	2	3	1	9	
9	3	4	7	2	5	6	1	8	9	3	7	4	8	1	5	2	6	
1	7	6	4	8	9	2	3	5	6	8	2	5	7	9	4	3	1	
8	5	2	6	1	3	9	7	4	1	7	6	4	8	9	2	3	5	
3	6	9	1	5	7	4	8	2	8	5	2	6	1	3	9	7	4	
5	2	8	3	9	4	1	6	7	3	6	9	1	5	7	4	8	2	
4	1	7	2	6	8	3	5	9	5	2	8	3	9	4	1	6	7	
Expert									Expert									
7	2	1	9	4	3	8	6	5	7	2	1	9	4	3	8	6	5	
3	5	9	1	6	8	7	4	2	3	5	9	1	6	8	7	4	2	
4	6	8	7	5	2	3	1	9	4	6	8	7	5	2	3	1	9	
9	3	7	4	8	1	5	2	6	9	3	7	4	8	1	5	2	6	
6	8	2	5	7	9	4	3	1	1	9	3	7	4	8	1	5	2	6
5	1	4	2	3	6	9	7	8	6	8	2	5	7	9	4	3	1	
2	7	5	6	9	4	1	8	3	5	1	4	2	3	6	9	7	8	
8	9	6	3	1	7	2	5	4	2	7	5	6	9	4	1	8	3	
1	4	3	8	2	5	6	9	7	3	8	9	6	3	1	7	2	5	4
1	4	3	8	2	5	6	9	7	4	1	4	3	8	2	5	6	9	7

Economie

Les ventes de voitures neuves augmentent de 10,16% à fin octobre

Les ventes de voitures neuves au Maroc se sont élevées à 143.967 unités au titre des dix premiers mois de cette année, en hausse de 10,16% par rapport à fin octobre 2019, ressort-il des statistiques mensuelles de l'Association des importateurs de véhicules automobiles au Maroc (AIVAM).

Par segment, le nombre des nouvelles immatriculations de véhicules particuliers (VP) s'est établi à 126.189 unités, en progression de 8,58%, tandis que celui des véhicules utilitaires légers (VUL) s'est situé à 17.778 unités (+22,86%), précise la même source.

La marque "Dacia" occupe toujours la première marche du podium des VP, avec une part de marché de 28,31%, soit 35.730 nouvelles immatriculations depuis le début de l'année (+2,6%), suivie de Renault qui a écoulé 16.637 nouvelles unités (part de marché de 13,18%), de Hyundai (10.446 unités et 8,28% en part de marché) et de Peugeot (9.013 véhicules et part de marché de 7,14%), rapporte la MAP.

Pour ce qui est des véhicules utilitaires légers (VUL), la marque Dongfeng Sokon (DFSK) a augmenté ses ventes de 161,28% à 3.556 unités, alors que Renault et Dacia ont enregistré, respectivement, 2.540 et 1.824 nouvelles immatriculations. La marque indienne Mahindra a, quant à elle, boosté ses ventes de 500% à 108 unités.

S'agissant des ventes des voitures "premium", Audi a écoulé 3.108 unités à fin octobre 2021, soit une part de marché de 2,46%, devant BMW (2.715 véhicules et part de 2,15%) et Mercedes (2.061 unités et part de 1,63%).

En outre, l'AIVAM fait savoir que les ventes de la marque allemande Porsche ont grimpé de 90,4% à 238 véhicules, tandis que celles de Jaguar ont chuté de 50,61% à 122 unités.

Sur le seul mois d'octobre, le nombre des nouvelles immatriculations s'est établi à 12.330 unités, en repli de 10,7% par rapport au même mois de l'année 2019. La répartition par segment fait ressortir une diminution des VP de 10,7% à 10.578 unités et des VUL de 11,34% à 1.752 unités.

La BERD plus optimiste que l'exécutif sur la croissance nationale



La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) s'est livrée à l'exercice de la prévision de croissance pour le Maroc en 2021, rejoignant ainsi les institutions nationales et internationales qui s'y sont exprimées au cours des précédents mois.

Dans un rapport sur les perspectives économiques régionales, rendu public jeudi 4, l'institution internationale a, en effet, livré ses nouvelles prévisions pour cette année, lesquelles anticipent une croissance de 5%.



La Banque européenne anticipe un bond de 5% en 2021 et une progression plus modérée de 3,2% l'an prochain

Les estimations de la BERD traduisent le succès de la campagne de vaccination au Maroc, qui a favorisé une réouverture assez rapide de l'économie, en dépit d'un redémarrage prudent du tourisme à l'échelle mondiale, rapporte la MAP.

A en croire la Banque européenne, l'économie marocaine devrait être soutenue par une bonne saison des pluies, la reprise attendue en Europe - principal partenaire commercial du Maroc - et le renforcement des exportations dans les secteurs de la phosphate et de l'automobile.

Bien qu'en dessous des estimations du Centre marocain de conjoncture (CMC), de Bank Al-Maghrib (BAM) et du Haut-commissariat au plan (HCP), qui anticipent pour leur part une croissance respective de 7,1%, 6,2% et 5,7%, les dernières prédictions de la BERD sont à bien des égards optimistes. Tout comme celles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale qui prévoient une croissance de l'ordre de 5,7% et 5,3% pour cette année.

Comparées aux chiffres du gouvernement nouvellement formé, les projections de la Banque européenne sont de loin bien plus optimistes. A titre de

comparaison, rappelons que le Projet de loi de Finances 2022 (PLF-2022) prévoit une croissance économique d'à peine 3,2% pour 2021.

Comme l'avait récemment relevé la nouvelle ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah Alaoui, lors d'une séance conjointe des deux Chambres du Parlement, cette estimation tient compte du rétablissement de l'économie mondiale notamment dans la zone euro et se base sur des hypothèses d'une récolte céréalière de 80 millions de quintaux (Mqx) et d'un prix moyen du gaz butane de 450 dollars/tonne.

Dans son rapport, la BERD dont la vocation est de « favoriser la transition vers des économies de marché » et de « promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise » a, par ailleurs, abaissé ses projections de croissance pour 2022, tablant sur un taux de croissance plus modéré de 3,2% l'an prochain.

Pour rappel, les activités de la banque, fondée en 1991, en vue d'instaurer, après la guerre froide, une ère nouvelle en Europe centrale et orientale, s'articule autour de quatre principaux axes.

Le premier axe porte sur le développement du potentiel en-

trepreneurial du Maroc, la promotion de l'entrepreneuriat féminin et l'accroissement des financements en direction des petites et moyennes entreprises.

Le deuxième axe repose sur le soutien au développement économique régional et à l'intégration des femmes en améliorant l'environnement entrepreneurial et en soutenant l'égalité des chances en matière d'emploi pour les hommes et les femmes dans les zones rurales.

Le troisième axe concerne le soutien au caractère durable de l'économie, et l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des infrastructures et des biens publics par la commercialisation des services et des infrastructures publiques.

Quant au quatrième axe, il vise l'approfondissement et le développement des marchés des capitaux en élargissant la gamme des instruments financiers et en promouvant des solutions financières innovantes.

La BERD est présente dans plus de 30 pays, de l'Europe centrale et orientale à l'Asie centrale et à la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen, peut-on lire sur le site de l'institution.

Alain Bouithy

La CIMR appelle ses affiliés à la liquidation des pensions avant le 1^{er} janvier 2022



La Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite (CIMR) appelle ses affiliés à la liquidation de leurs pensions avant l'expiration du délai de prescription, soit le 1^{er} janvier 2022.

"Les affiliés de la CIMR ayant atteint l'âge légal de retraite de 60 ans avant la date du 31 décembre 2016 sont invités à faire valoir leurs droits de pension avant l'expiration du délai de pres-

cription, soit le 1^{er} janvier 2022", indique-t-on dans un avis publié sur le site de l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS).

Les affiliés à la CIMR et les ayants droit, n'ayant pas réclamé la liquidation de leurs pensions, après l'échéance de cinq ans, soit au 1^{er} janvier 2022, verront leurs droits devenir prescrits, sou-

ligne la même source.

Il en est de même pour les ayants droit du défunt, dont le décès est survenu avant le 31 décembre 2016, n'ayant pas encore fait valoir lesdits-droits.

Les affiliés et les ayants droit concernés par cette liquidation sont invités à prendre attache avec leur organisme de retraite, note la CIMR.

Rôle des territoires dans l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques de développement

L'Institut CDG, en partenariat avec la Direction générale des Collectivités territoriales (DGCT) du ministère de l'Intérieur, a consacré le thème de son 15^{ème} webinaire aux "alliances territoriales, innover et construire ensemble", pour mettre en exergue le rôle essentiel des territoires dans l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques de développement.

Ce webinaire, organisé récemment, avait pour objectif de susciter la réflexion sur les nouvelles modalités de coopération entre acteurs territoriaux (publics, privés, associatifs, citoyens...) et sur la manière de construire, dans un cadre renouvelé, des interdépendances génératrices de développement entre les collectivités territoriales, les entreprises et

la société civile, indique un communiqué conjoint de l'Institut CDG et de la DGCT.

Principaux enseignements ayant émergé des échanges entre les intervenants:

Un territoire est gouverné et influencé par une communauté d'acteurs qui supportent des défis communs et face auxquels sont déployées des actions, des politiques appropriées ainsi que la recherche de synergies possibles.

Ancrer les stratégies de développement repose ainsi sur la valorisation des articulations entre acteurs publics et privés et les grands leviers de développement, positionnant les territoires comme lieu d'expérimentation, à taille humaine, pour inventer des solutions nouvelles. Le territoire, par l'union des forces vives qui le portent, devient un véritable acteur agissant face aux fragilités et défis locaux et propose ses propres solutions.

"Les problématiques territoriales devraient avoir une réponse au niveau territorial", a préconisé Mohamed Sabri, Directeur général du Centre régional d'investissement (CRI) de la région de l'Oriental.

Cependant, rapporte la MAP, le rôle des territoires est difficile à appréhender sans un effort pédagogique pour déployer une vision commune et partagée, préalable à l'action collective transformatrice,

porté par l'Objectif de Développement durable (ODD) n°17.

La question d'inventer de nouveaux modèles économiques est au cœur de l'action des organisations publiques et privées. Pour imprimer cette action de transformation et créer de la valeur, trois éléments sont essentiels: les compétences, les ressources financières et les alliances. Aujourd'hui, une organisation, pour assurer sa pérennité doit dépasser la simple distinction capital/travail pour s'inscrire dans son territoire, dans son écosystème. Le dialogue qui naît de ces alliances permet une spirale vertueuse où chaque étage territorial va avoir un rôle structurant à jouer.

"L'impact collectif n'est visible, aujourd'hui que quand on est dans une alliance la plus large possible", a relevé Ghita Lahlou, directrice générale de l'École centrale Casablanca.

La réussite des politiques publiques vers plus d'inclusion et de durabilité ne peut dépendre d'un seul acteur, en l'occurrence l'État, qui n'est plus en mesure de tout gérer à lui seul. Les approches territoriales associent la société civile – le tiers secteur – et lui reconnaissent, à travers ses capacités à déceler les bonnes problématiques locales, leur pouvoir transformateur aux côtés des secteurs public et privé.

Dès lors, l'ingénierie territoriale,



et les politiques publiques qui en découlent, doivent comporter un élément d'intégration très fort, non seulement entre les différents niveaux administratifs mais aussi entre les secteurs économiques et acteurs. Ce principe d'intégration et d'alliance des acteurs territoriaux fait ressortir: les acteurs de terrains, les catalyseurs, les facilitateurs, les éclaireurs et les institutionnels.

"Ces dynamiques [...] ne peuvent se faire que dans une logique holistique qui fait intervenir l'ensemble des acteurs agissants au niveau des territoires", a fait remarquer Mohssine Semmar, membre du Directoire de MedZ.

Le développement est donc un

continuum d'écosystèmes qui doivent être travaillés dans le cadre d'alliances à des niveaux micro, macro et transversal pour définir des stratégies de développement adaptées tout en laissant libre cours à l'innovation, aux rêves raisonnés.

Depuis plusieurs années, les approches territoriales du développement ont été, progressivement, consacrées, notamment par le chantier de régionalisation avancée et, plus récemment, par le nouveau modèle de développement (NMD). Les territoires sont, désormais, reconnus comme "lieux d'ancrage du développement" et sont pris en compte dans les choix stratégiques du NMD.



Les alliances territoriales au centre d'un webinaire de l'Institut CDG

Légère hausse de l'IPC à Oujda

L'indice des prix à la consommation (IPC) a connu, au niveau de la ville d'Oujda, une hausse de 0,8% au cours du mois de septembre 2021, par rapport au mois précédent.

Cette variation est le résultat de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 1,9% et d'une stagnation de l'indice des produits non alimentaires, indique une note de la direction régionale de l'Oriental du Haut-commissariat au plan (HCP).

Les hausses des prix des produits alimentaires observées entre les mois d'août et septembre 2021 concernent principale-

ment les «Poissons et fruits de mer» avec 9,6%, le «Pain et céréales» avec 4,3%, les «Huiles et graisses» avec 2,3%, les «Viandes» avec 1,0%, le «Lait, fromage et œufs» avec 0,8% et les «Fruits» et les «Légumes» avec 0,2%, rapporte la MAP.

En revanche, les prix ont diminué de 1,1% pour les «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et Légumes». Pour les produits non alimentaires, les prix ont augmenté pour les «carburants» de 0,7%.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'IPC a enregistré une hausse de

1,0% au cours du mois de septembre 2021, conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 0,3% et de l'indice des produits non alimentaires de 1,4%.

La hausse des prix des produits alimentaires est due à l'augmentation des prix des «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» de 0,2% et des prix des «Boissons alcoolisées et tabac» de 2,3%. Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 0,3% pour les «Loisirs et culture» à une hausse de 7,1% pour le «Transport».

Concernant les neuf premiers mois de

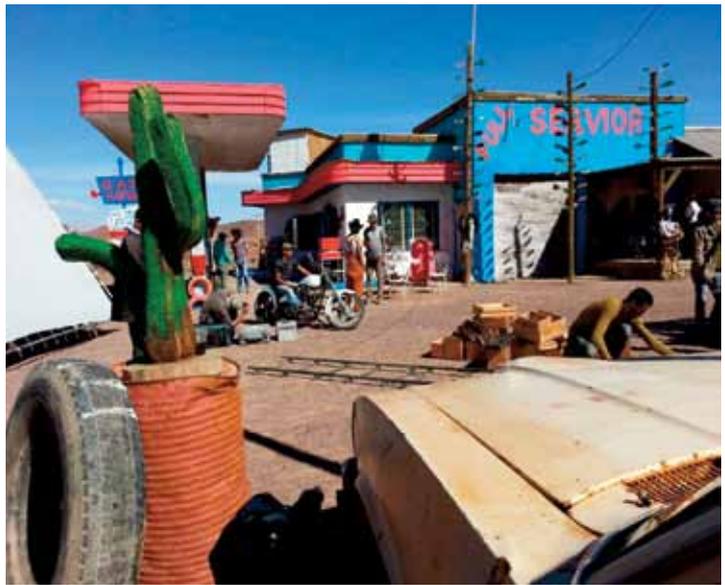
l'année 2021, l'IPC a connu une hausse de 0,7% par rapport à la même période de l'année précédente due à une stagnation de l'indice des prix des produits alimentaires et à une hausse de l'indice des prix des produits non alimentaires de 1,2%.

L'IPC mesure l'évolution relative des prix de vente au détail des produits de consommation courante de la population urbaine dans le temps et dans l'espace. Il sert essentiellement à mesurer le niveau général de l'inflation et à suivre et analyser la conjoncture économique.

Art & culture

Au risque et péril des intermittents du spectacle

La sécurité des plateaux de tournage laisse à désirer



La mort accidentelle par arme à feu d'une directrice de la photographie sur le tournage de "Rust", un western tourné aux États-Unis, braque les projecteurs sur les risques et les dangers encourus par les équipes techniques et artistiques lors des tournages. Si au Maroc, l'utilisation des armes à feu confine à l'exception sur les plateaux de cinéma, il n'en reste pas moins que les intermittents du spectacle sont trop souvent confrontés à des environnements pour le moins agités où la sécurité laisse franchement à désirer.

En témoigne la mésaventure vécue par une équipe de tournage à Marrakech. "C'était un samedi matin, on devait tourner dans une ruelle d'un quartier populaire. Tout allait bien pendant la mise en place et l'installation du matériel. Mais dès que l'on a commencé à tourner, un homme s'est introduit sur le plateau, interrompant la prise en nous menaçant avec une arme blanche", confie l'un des techniciens présents au mo-

ment des faits.

L'intrusion a logiquement semé un vent de panique. Heureusement, l'assaillant n'est pas allé plus loin que le stade de la menace. "Il prétendait que l'un des techniciens avait fait du gringue à sa femme qui se trouvait parmi les badeaux. Mais après, on a su qu'en réalité, il a semé la zizanie car contrairement à d'autres jeunes du quartier, il n'a pas eu sa part du gâteau" révèle notre interlocuteur, témoin privilégié de l'embrouille.

C'est un secret de polichinelle, les régisseurs et autres assistants de production ont pour habitude de pacifier un quartier sensible. Comment ? Tout simplement en achetant une relative tranquillité à coup de billets. En clair, en soudoyant les jeunes du quartier.

Comme quoi, il ne suffit pas d'avoir les autorités de son côté. Quoique, ces dernières ne sont pas toujours d'un grand secours. Au vrai, elles sont rarement présentes sur les plateaux de tournage. D'où l'intérêt

d'engager une société de sécurité privée. Mais combien de producteurs optent pour cette solution? Quasiment aucun. Quand les producteurs ont l'habitude d'économiser sur les repas de tournage, il est clair que la sécurité ne fait pas partie de leurs priorités. Sauf que le retour de bâton est souvent douloureux.

"Il y a quelques années, dans l'ancienne médina de Casablanca, nous avons dû changer de lieu de tournage car notre matériel n'était pas en sécurité. Dès le premier jour, on s'est fait dérober plusieurs accessoires de caméra", se remémore un chef opérateur. Et d'ajouter, désabusé "Le plus grave, c'est qu'au moment où l'on s'est rendu compte du vol, certains habitants ont essayé de se dédouaner alors que personne ne les avait accusés". S'en sont suivis des accrochages verbaux dans une ambiance délétère.

Une situation tendue qui a fini par obliger le producteur et le réalisateur à se rabattre sur un second lieu de tournage. Ironiquement, le pro-

ducteur a perdu au passage des milliers de dirhams parce qu'il a voulu économiser des centaines. Et ça c'est dans le meilleur des cas. Car des fois, ce sont des vies et des familles qui sont anéanties. Le 4 juin dernier, lors du tournage d'un clip mettant en scène le rappeur marocain Don Bigg et le chanteur Aminux, deux personnes ont perdu la vie et plusieurs autres ont été grièvement blessées. En cause, un automobiliste alcoolisé qui a foncé sur le plateau de tournage.

Concrètement, l'équipe de production n'y est pour rien dans cette tragédie. Il y avait une chance sur des millions pour qu'un tel accident survienne. Mais en engageant une équipe de sécurité privée, tout en mettant en place une zone tampon, la tragédie aurait pu être évitée et des vies sauvées. Mais pour certains, cela ressemble à un idéalisme exagéré. Alors qu'en réalité, ça doit être la norme.

Chady Chaabi

Stephan Hamid Chraïbi nostalgique à El Jadida



Stephan Hamid Chraïbi, fils du célèbre écrivain Driss Chraïbi (1926-2007), a effectué dimanche 1er novembre 2021 une visite à El Jadida, ville natale de son père. Accompagné de son cousin Abdelouahed Chraïbi, le poète et généalogiste de la famille Chraïbi. Ils ont été reçus par Mustapha Jmahri qui avait connu le romancier à El Jadida en 1986-87 quand ce dernier s'y était installé pendant plus d'une année. Mustapha Jmahri a parlé de cet épisode dans son ouvrage, dont il a offert un exemplaire à Stéphan, intitulé « Rencontres franco-marocaines. De Raymond Aubrac à Driss Chraïbi » paru chez L'Harmattan en 2012. Lors de cette brève rencontre, Stéphan fit une visite à la maison où naquit son père en 1926 dans la rue principale de la cité portugaise.

Stephan Hamid Chraïbi avait assisté à Rabat, le samedi 30 octobre 2021, à l'assemblée générale constitutive de la « Fondation Chraïbi » pour l'action sociale, culturelle et artistique, dont le président élu n'est autre que Abdelouahed Chraïbi. Parmi ses autres membres figure Rachid Chraïbi, fondateur des éditions Marsam.

Stephan Chraïbi est auteur-compositeur-musicien en France. En tant que guitariste et luthiste, il a créé et évolué avec le quartet Second Earth Music entre jazz moderne, flamenco et musiques orientales. Au-delà de la création musicale, ce groupe s'est engagé pour la réconciliation entre les peuples, les cultures et les religions.

À côté de sa formation Second Earth Music, Stéphan a créé le

groupe The Tree, une formation qui s'inspire beaucoup du répertoire Blues Rock, mais également de la Pop musique. Ses chansons sont en anglais et en français. The Tree a sorti son premier album "We don't mind" en juin 2015 et a été immédiatement sélectionné par France Bleu comme "Top découverte musicale".

Stephan est le fils de l'écrivain Driss Chraïbi de son premier mariage avec Catherine Birckel (décédée le 6 septembre 2020), une Alsacienne avec laquelle il a eu cinq enfants. Le couple s'est rencontré en 1977. En 1978, Driss Chraïbi épousa Sheena McCallion, d'origine écossaise, avec qui il a eu une fille et quatre garçons.

Mustapha Jmahri

Vernissage à Rabat de l'exposition collective "Tamghart", une célébration de la vie



Le vernissage de l'exposition collective "Tamghart" (Femme en Amazigh), organisée par la Fondation Al Mada, a eu lieu jeudi à la Villa des arts de Rabat, dans l'optique de célébrer la vie à travers un florilège de matières, de formes et de couleurs, dans un contexte pandémique peu clémente. Cette exposition métisse et universelle, qui va durer jusqu'à fin décembre, plonge le visiteur dans l'univers personnel de trois artistes-plasticiennes aux expressions spontanées : Monia Abdelali, Rim Laâbi et Farah Chaoui. Si ces femmes sont singulières dans la manière d'aborder leurs

créations, l'approche humaine est la même pour combattre "l'immense cacophonie du siècle, la tristesse et l'absence de sens". Comme bagages, elle affectionne des couleurs, des supports divers, de la matière, de l'humour pour anéantir le pathétique, une réflexion pour sortir de la régression humaine, de l'autodérision pour inventer un monde meilleur.

"Tamghart témoigne de tout le métissage qu'annonce cette exposition, inspirée de la mémoire marocaine dans son pluralisme séculaire et, parallèlement, imbibée de la modernité en marche dans le monde", confie Rim

Laâbi, qui propose deux installations faisant étalage d'une trentaine d'œuvres sur papier. "Nous vivons dans un écosystème de plus en plus précaire et nous voulions exposer des œuvres drôles, un peu fantastiques, mais aussi avec un esprit critique et ouvert sur le monde, un regard lucide et conscient de la réalité dans laquelle nous évoluons aujourd'hui à l'instar de cette tragédie qu'est la Covid, et puis malgré tout nous célébrons la vie, nous lui disons oui pour avancer ensemble et l'accepter, l'accueillir et continuer à vivre malgré tout", explique-t-elle à la MAP.

Bouillon de culture

Salon du livre

L'édition 2022 du Salon international de l'édition et du livre (SIEL) se tiendra exceptionnellement à Rabat, a annoncé, jeudi à Rabat, le ministre de la Culture, de la Jeunesse et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid. Lors de la présentation du budget sectoriel pour 2022 de son département devant la commission de l'enseignement, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants, le ministre a indiqué que la délocalisation du Salon de Casablanca vers Rabat, s'explique par le fait que cette dernière sera l'année prochaine la capitale de la culture africaine et abritera, en effet, un ensemble d'activités dont le SIEL. D'autant que l'espace, d'habitude dédié à l'organisation du SIEL à Casablanca, est actuellement exploité comme hôpital de campagne pour accueillir les patients atteints de la covid-19 et ne sera donc pas disponible pour accueillir le Salon, suspendu depuis deux ans à cause de la pandémie, a-t-il ajouté.

M. Bensaid a ensuite fait savoir que le projet de loi de finance 2022 a alloué un budget d'environ 12 millions DH au SIEL, soulignant que ce montant est "insuffisant" et que le ministère planchera à mobiliser des ressources supplémentaires pour le financement de cet événement.

Moussem

Le vernissage de l'exposition "Vertical-In" de l'artiste maroco-espagnol, Khalid El Bekay, a eu lieu, mercredi soir à la galerie du Centre Hassan II des rencontres internationales d'Assilah, l'occasion de célébrer les cannes de bambou.

Cette 2^e exposition individuelle de Khalid El Bekay, dans le cadre du Moussem culturel international d'Assilah, donne à voir les dernières œuvres créées par ce talentueux artiste-peintre, qui sont inspirées par son dialogue avec le bambou, avec une prédominance de lignes verticales et de couleurs vives et pétillantes (jaune, vert et bleu).

Dans ses œuvres, M. El Bekay a utilisé différentes techniques sur papier, tissu et bois, et employé de l'encre de Chine pour créer les tiges et les feuilles de bambou, ainsi que pour décorer les toiles avec des mots en plusieurs langues, invitant les visiteurs à une exploration de la beauté des formes et à une véritable immersion dans un univers empreint de magie et de charme. "Dans certaines de ces toiles, j'ai utilisé la couleur bleue un peu plus que d'habitude", a déclaré à la MAP, M. El Bekay, expliquant que cette couleur fait référence à la belle ville d'Assilah et à son désir de renouer contact avec elle, environ 15 ans après sa première exposition. "Il y a certainement une différence entre ma première exposition en 2007 et celle-ci", a-t-il ajouté, notant que les œuvres présentées dans cette exposition sont inspirées de son expérience en Chine et de son dialogue avec le bambou.

Le secrétaire général de la Fondation du Forum d'Assilah, organisatrice de l'événement, Mohamed Benaissa, cité dans le catalogue de l'exposition, a souligné que les créations de cet artiste confirment sa vision entrelacée entre les souvenirs d'enfance et la fascination pour le destin, ce qui explique la composition de ses œuvres et la force inhérente à leurs couleurs et interactions.

Plateforme Carthage-Pro des JCC

Le projet du film marocain "Hayech Mayech" primé

Le projet du long-métrage "Hayech Mayech" du réalisateur marocain Hicham Lasri a été primé par la plateforme Carthage Pro, organisée en marge des Journées cinématographiques de Carthage (JCC). Le long-métrage figure parmi les lauréats arabes et africains de l'atelier "Takmil" s'inscrivant dans le cadre de la plateforme Carthage des 32^{èmes} Journées cinématographiques de Carthage, initiées du 30 octobre au 6 novembre.

Le film s'est vu attribuer le Prix de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), dotée d'une récompense de 10.000 euros. Sélectionné au Festival El Gouna en Egypte pour la phase post-pro-

duction, le film, mis en scène par Fadoua Taleb, Malek Akhmiss et Salah Bensalah, sera prêt fin mars 2022.

Depuis sa création en 2014, "Takmil" a appuyé pas moins de 47 films en phase de post-production. Pour cette 32^{ème} édition des JCC, le comité de sélection à Carthage pro a reçu la candidature de 79 projets en développement dans le cadre de Chabaka et 31 films en phase de post production dans le cadre de Takmil.

Outre "Hayech Mayech" de Hicham Lasri, six films marocains participent à la 32^{ème} édition des JCC. Il s'agit de "Haut et Fort" de Nabil Ayouch qui prend part à la Compétition Officielle Longs Mé-

trages de Fiction et "Jeans" de Mohamed Bouhari (compétition officielle "Courts Métrages de Fiction).

Au menu de la "sélection Officielle hors compétition" figurent cinq courts métrages dont "Qu'importe si les bêtes meurent" de la Marocaine Sofia Alaoui. "L'école de l'espoir" et "Dernier round" des Marocains respectivement Mohamed El Aboudi et Mohamed Fekrane ont été projetés dans le cadre de la catégorie Longs Métrages Hors Compétition aux côtés des productions libanaises "Costa Brava, Lebanon" de Mounia Akl et "The Anger" de Maria Ivanova.

Le public a rendez-vous avec un choix

de 9 films francophones récents et représentatifs de la variété culturelle de l'espace francophone dans le cadre de la section "JCC et francophonie", créée à l'occasion de la tenue du 18^{ème} Sommet de la francophonie.

Au menu de cette programmation "Jean Genet, notre père des fleurs" de Dalila Ennadre (Maroc), "Des hommes de Lucas Belvaux (Belgique), Aniksha de Vincent Toi (Canada-Maurice), "Nous" d'Alice Diop (France), "Freda" de Gessica Génécus (Haïti), "Trou Noir" de Tristan Aymon (Suisse), "Baamou Nafi" de Mamadou Dia (Sénégal) et "Bonne mère" de Hafsia Herzi (Tunisie).



Narcos Mexico : qui est Luisa Rubino, la nouvelle narratrice ?

Pour sa troisième (et dernière) saison, la série *Narcos Mexico* convie plusieurs nouveaux visages à son casting, comme le chanteur portoricain Bad Bunny, qui interprètera le rôle de Kitty, un membre du gang des "narco juniors". C'est une première pour l'artiste de 27 ans, connu pour sa collaboration avec J-Balvin, qui n'a jamais endossé un rôle dans une fiction. L'autre grande nouveauté de cette saison est la narration qui est assurée par Luisa Rubino. C'est la première fois que ce rôle est confié à une femme dans la série de Netflix. Son personnage, Andrea Nuñez, est une jeune journaliste qui a pour ambition de dénoncer une corruption dont elle ne s'imaginait pas l'ampleur. Dans la série,

la jeune femme raconte la reconfiguration des cartels indépendants après la chute de Felix Gallardo, l'ancien chef du cartel de Guadalajara.

Dans un entretien accordé à *People* Chica, Luisa Rubino se confie sur son rôle. "Quand j'ai reçu le scénario et que j'ai commencé à lire les scènes, je me suis dit 'C'est formidable'. J'étais, et je suis, très contente car c'est un rôle modèle pour l'émancipation des femmes", déclare-t-elle au magazine espagnol. L'actrice de 23 ans, qui a commencé sa carrière en 2010 dans la série *La rosa de Guadalupe*, s'épanche sur son personnage qui doit faire sa place dans un milieu particulièrement violent et fondamentalement masculin.



Mike Horn : "Je gagne zéro avec mes expéditions"

L'accueil est comme à chaque fois extrêmement chaleureux. Son "Salut ! Tu vas bien ?!", on le sait, vient du fond du coeur. Lorsqu'il consacre à *Télé Loisirs* un peu de son temps ultra chargé en cette matinée d'octobre, Mike Horn est au volant de sa voiture parcourant les routes de cette Suisse où il a élu domicile depuis quelques années. Sa fille Jessica à ses côtés. Avec sa soeur Annika, elle veille sur son "Pap's" comme le lait sur le feu. Et c'est ensemble qu'ils ont décidé de s'associer à la chaîne RMC Découverte pour narrer les fabuleuses aventures de ce Sud-Africain qui n'a décidément peur de rien. Ce vendredi 5 novembre, premier prime de "Mike Horn, Survivre à l'impossible", premier voyage : la famille nous offre un retour sur l'expédition terrifiante du bonhomme au Pôle Nord entre septembre et décembre 2019.

A la question : A 55 ans, peut-on toujours bourlinguer de la même manière ? Mike Horn répond : Je le fais différemment, c'est sûr, car je bouge moins vite ! A 30 ans, je fonçais tête baissée, j'étais inconscient. Aujourd'hui, je bénéficie de mon expérience, mes prises de risques sont donc plus calculées. En fait, je fais plus gaffe.

Jennifer Garner, Jennifer Lopez et Ben Affleck réunis pour leurs enfants

Jennifer Garner, Ben Affleck et Jennifer Lopez se sont croisés quelques instants ce week-end, alors qu'ils accompagnaient leurs enfants pour la chasse aux bonbons d'Halloween. Il n'y a pas encore vraiment eu de photo les montrant officiellement ensemble. Mais ce week-end, alors que leurs enfants fêtaient Halloween, Jennifer Garner a croisé son ex-mari Ben Affleck avec sa compagne Jennifer Lopez dans un quartier résidentiel de Malibu.

D'après «Page Six», qui a publié lundi 1er novembre 2021 des clichés les montrant séparément, Ben Affleck et Jennifer Lopez étaient avec leurs fils Samuel (9 ans) et Max (13 ans), tous deux déguisés et en train de mener la traditionnelle chasse aux

bonbons, lorsque le petit groupe est tombé nez à nez avec Jennifer Garner, pour sa part accompagnée d'une amie.

«Tout le monde s'entend bien, et la priorité est toujours les enfants. Jennifer, Ben et Jen Garner voulaient tous les trois que leurs enfants passent un merveilleux Halloween. Les enfants sont amis et voulaient faire la chasse aux bonbons ensemble. Cela faisait sens que tout le monde s'y rendit. Ben travaille encore (lundi), donc ils voulaient profiter d'un week-end familial», a dit un informateur au magazine «*People*». La source a précisé que Ben Affleck et Jennifer Garner s'étaient déjà retrouvés au cours d'une matinée pour passer un moment avec leurs enfants.



Brigitte Bardot condamnée à 20.000 euros d'amende pour injures raciales

Ce jeudi 4 novembre 2021, Brigitte Bardot a été condamnée à 20.000 euros d'amende, par le tribunal judiciaire de Saint-Denis pour injures raciales, selon les informations relayées par Franceinfo. En effet, en 2019, l'ex-actrice avait adressé à Amaury de Saint-Quentin, alors préfet de La Réunion, une lettre ouverte afin de dénoncer des actes de cruauté perpétrés envers les animaux sur l'île, en qualifiant les Réunionnais d'"autochtones ayant gardé leurs gènes sauvages", avant de comparer La Réunion à "l'île du diable" dotée d'une "population dégénérée encore

imprégnée (...) des traditions barbares qui sont leurs souches"

Des propos choquants qui avaient ulcéré les habitants de l'île, qui obtiennent aujourd'hui réparation. En 2019, Annick Girardin, ancienne ministre des Outre-mer, avait répondu à l'ex-comédienne dans une lettre ouverte en lui indiquant que "le racisme n'est pas une opinion, c'est un délit". Brigitte Bardot avait à l'époque présenté des excuses aux habitants de La Réunion, en précisant avoir réagi sous le coup de la colère vis-à-vis du "sort tragique" des animaux dans l'île.



Mort de William Lucking, alias Piney Winston dans "Sons of Anarchy"

William Lucking, principalement connu pour son rôle de biker Piney Winston dans la série Sons of Anarchy, est décédé à l'âge de 80 ans. Les causes n'ont pas encore été révélées. Sa mort, qui remonte au 18 octobre dernier, a été annoncée sur Facebook par Stephen Lacht, son ami depuis 46 ans.

Né dans le Michigan en 1941, il avait débuté sa carrière d'acteur en enchaînant les apparitions à la télévision, notamment dans les séries Ironside, Mission impossible, L'agence tous risques ou encore Star Trek Deep Space 9.

Il avait acquis sa notoriété sur le tard grâce à Sons of Anarchy, en incarnant le père d'Ooie (Ryan Hurst), et le plus vieux membre de la bande de bikers. La mort de son personnage, tué par Clay (Ron Perlman), reste l'une des scènes les plus mémorables de la série.

Kim Coates, qui jouait Tig Trager dans Sons of Anarchy, lui a rendu hommage sur Twitter : "Je n'oublierai jamais ce type. Billy a cassé la baraque dans tout ce qu'il entreprenait. Le temps que nous avons tous passé ensemble sur le tournage reste légendaire... tout comme Piney".

Soprano, parrain du Téléthon

En plus d'être l'un des chanteurs les plus populaires français, Soprano, 42 ans, est en train de prouver que c'est un bonhomme qui a du cœur. Lui qui vient d'accepter la (lourde) tâche de parrain de la 35^e édition du Téléthon qui sera diffusé en direct et pendant trente heures les 3 et 4 décembre prochain. Succédant ainsi à son vieux complice Matt Pokora. Télé Loisirs l'a suivi ce mercredi 3 novembre au moment où il découvrait les locaux de l'AFM Généthon à Evry (dans la banlieue parisienne). Un moment d'échange fort et intense non seulement avec les scientifiques, les chercheurs mais surtout les en-

fants malades et leurs familles.

Soprano : "On me l'avait déjà proposé l'an passé mais avec le Covid c'était un peu compliqué pour moi en termes d'organisation. Cette fois, il m'était impossible de refuser. Je suis de ceux qui aiment les actions concrètes faites à grande échelle car on peut sensibiliser davantage de gens pour une grande cause. C'est aussi pour cela que je participe aux Restos du cœur. Parce que je suis connu, la lumière est faite sur moi. Si cette lumière peut servir à faire avancer, notamment la recherche, alors je ne me pose pas de question, je fonce."




المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والابتدائي

AREF DE LA REGION FES MEKNES
 DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB

Avis d'appels d'offres ouverts

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACOUB relevant de l'AREF de la région Fès – Meknès, (Avenue tarik ibn ziyad – Ain kadous), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel D'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation des couts des prestations en DHS TTC	Date et Heure d'ouverture des plis	Qualification et de Classification
30/INV/2021	Travaux d'extension des écoles Zaouiya et Ouled Mhammed à la commune Ain Chkef relevant de la Direction Moulay Yacoub.	25 0000.00 (vingt cinq mille) dh	1 001 324.64 DH ttc (un million mille trois cent vingt quatre dh 64 cts ttc)	29/11/2021 à 10h 00mn	SECTEUR : A QUALIFICATION : A.2 CLASSE MINIMALE : 4
31/INV/2021	Travaux de construction d'un centre d'orientation au lycée Abdelaziz Mezian Belfqih commune Laajajra relevant de la Direction Moulay Yacoub.	5 000.00 (cinq mille)dh	150 000.00 (cent cinquante mille) dh ttc	29/11/2021 à 10h 30mn	
13/2021/DP MY	la restauration des élèves bénéficiaires de l'internat du lycée qualifiant almoustakbal de la direction provinciale de L'AREF FES-MEKNES A MY YACOUB	50 000.00 CINQUANTE MILLE DIRHAMS	MONTANT MINIMAL : 1 122 000.00 (un million cent vingt deux mille) dh ttc MONTANT MAXIMAL : 1 648 900.00 (un million six cent quarante huit mille neuf cent) dh ttc	29/11/2021 à 11 H 00 MN	

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation
Les concurrents peuvent :
-soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub ;
-soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
-soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N°9580/PA

Royaume du Maroc
 MINISTRE DE L'INTERIEUR
 REGION DE L'ORIENTAL
 AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix désignés ci-après :

Appel d'offre N°	Objet	Caution provisoire (DH) TTC	Estimation de l'Administration (EN DH TTC)	Date et l'heure de l'ouverture des plis	pièces justificatives à fournir
33/2021/AREPO	Suivi et contrôle de la qualité des travaux d'AEP des douars, relevant des centres des Provinces de Taourirt, Jerada, Berkane et Guercif	7 500.00	488 424.00	29/11/2021 A 10h00min	L'article 4 du règlement de consultation
34/2021/AREPO	Assistance technique et suivi des travaux de construction des routes relevant de la province de GUERCIF	11 000.00	690 000.00	29/11/2021 A 11h00min	L'article 4 et 5 du règlement de consultation
35/2021/AREPO	Assistance technique et suivi des travaux de construction des routes relevant de la province de DRIOUCH	4 000.00	243 000.00	29/11/2021 A 12h00min	L'article 4 et 5 du règlement de consultation

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental sis à Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda ;
✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

N°9581/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم صفرو
جماعة دار الحمراء

إعلان
إجراء امتحان الكفاءة المهنية لهيئة المساعدين التقنيين

تتهيئ رئاسة مجلس جماعة دار الحمراء إلى علم المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة التابعين للجماعة و المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى حدود 25 نونبر 2021، أنه تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية للترقي إلى درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية، وذلك يوم 25 نونبر 2021 على الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة.

1 - حدد عدد المناصب المتبقي من أجلها في منصب واحد .
2 - يشمل الامتحان على الاختبارين التاليين :

المعامل	المدة	الاختبار
03	03 ساعات	* اختبار كتابي خاص يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتمتعين بالدرجة المتمتعين بشأنها أو بمجال التخصصات الإدارية المعنية.
03	ما بين 15 و 30 دقيقة	* اختبار شفوي مناقشة المواضيع الكتابية عند الاقتضاء و مواضيع أخرى تهم مهام و تخصص المترشح بهدف تقييم قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة المتمتع بشأنها. و يمكن عند الاقتضاء إخضاع المترشح لاختبار تطبيقي .

لذا يتعين على الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان إيداع طلبات ترشيحهم بمصلحة تسيير الموارد البشرية التابعة للجماعة خلال أجل أقصاه 23 نونبر 2021 .

N°9582/PA

Royaume du Maroc
 Université Sultan Moulay Slimane
 Faculté Polydisciplinaire
 Khouribga

المملكة المغربية
 السلطان مولاي سليمان
 الكلية المتعددة التخصصات
 خريبكة



AVI DE CONCOURS

Concours de recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant

Session du 30/11/2021

(Ouvert aux fonctionnaires)

La Faculté Polydisciplinaire de Khouribga organise un concours pour le recrutement d'un (01) professeur de l'enseignement supérieur assistant session du 30/11/2021 dans la discipline suivante:
Discipline : Géologie
Nombre de postes : 01
Le concours est ouvert aux fonctionnaires titulaires d'un Doctorat ou d'un doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.
La candidature à ce concours s'effectue exclusivement, en ligne avant le 26 Novembre 2021, à travers la plate-forme de l'Université : <http://econcours.usms.ac.ma/>
Les candidats retenus pour passer l'entretien oral doivent déposer le dossier papier indiqué ci-dessous au service des ressources humaines de la Faculté avant de passer l'entretien.

Les pièces à fournir :

- Une demande adressée à Monsieur le Doyen de la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga
- Une autorisation officielle pour participer au concours;
- Une attestation de travail récente.
- Une copie de la carte nationale d'identité électronique;
- Un extrait d'acte de naissance récent ;
- Une copie du CV du candidat
- Une copie du diplôme de doctorats ou équivalent et des diplômes obtenus;
- Une copie de la thèse de doctorat ;
- Une copie de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...);
- Une copie (01) de l'arrêté d'équivalence scientifique délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des cadres pour les titulaires des diplômes étrangers.
- Une déclaration sur l'honneur attestant la véracité des informations contenues dans le dossier de candidature.

Nature et déroulement des épreuves :

- 1- Une épreuve portant sur les titres et travaux des candidats ;
- 2- Une épreuve sous forme d'exposé et entretien des candidats avec le jury.

Chaque épreuve est notée de 0 à 20, et toute note inférieure à 8 sur 20 est éliminatoire.

Les résultats préliminaires et définitifs seront publiés sur le portail de l'emploi public et sur le site de l'établissement.
N.B : Tout dossier incomplet sera rejeté.

Hay Azzaitouna BP 145 Khouribga – Maroc
 حي الزيتونة ص.ب 145 خريبكة المغرب
 تلف: 212 23 49 03 59 :الهاتف Fax : 212 23 49 03 54 :الفاكس
 email : fpk@uh1.ac.ma site Web : <http://www.fpk.ac.ma> موقع الانترنت

N°9583/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE
D'ÉDUCATION
ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUDANT
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE

N° : 15/2021/CA
Le 29/11/2021 à 10heures
du matin, il sera précédé,
dans la salle des réunions
de la direction provinciale
de l'Académie Régionale
de l'Éducation et de la For-
mation – région Souss
Massa à TAROUDANT, à
l'ouverture des plis des ar-
chitectes relatifs à la
consultation architecturale
pour :
Les études et la conception
de projet architecturale et
le suivi des travaux de

création du lycée collégial
Alwahda à la commune
territoriale Ouledberhil, re-
levant de la direction pro-
vinciale de Taroudant.
Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut être
retiré au bureau des mar-
chés, service des affaires ad-
ministratives et financières
de la direction provinciale
de TAROUDANT, ou télé-
chargé du portail des mar-
chés publics :
www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxes, pour
l'exécution des travaux à
réaliser est de 7 083
333.33DH (HT) (Sept Mil-
lion Quatre Vingt Trois Mille
Trois Cent Trente Trois Di-
rham et Trente Trois Cts).
Le contenu ainsi que la pré-
sentation et le dépôt des
dossiers des architectes
doivent être conformes aux
dispositions de l'article 120
Décret n° 2-12-349 du 8
journada ler 1434 (20 mars
2013) relatif aux marchés

publics
Les dossiers des architectes
sont soit :
- déposés, contre récépissé,
auprès du bureau des Mar-
chés, service des Affaires
Administratives et Finan-
cières relevant de la di-
rection provinciale de
TAROUDANT.
- Soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité.
- Soit déposer, leurs plis, par
voie électronique via le por-

tail marocain des marchés
publics.
- soit remis, séance tenante,
au président de jury de la
consultation architecturale
au début de la séance et
avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 08 du règlement
de la consultation architec-
turale du projet en question.
N.B : - Toute pièce fournie
doit être certifiée conforme
à l'original.
N° 9584/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :66/2021/INV

Le 29/11/2021 à 09 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 66/2021/INV, pour :

Lot	Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)
1	Travaux d'extension du lycée collégial AZRAR à LA COMMUNE TERRITORIALE AZRAR, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	60 000,00 Dhs (Soixante Mille Dhs)	4 260 000,00 Dhs (Deux Millions Quatre-Vingt Quatorze Mille Huit Cent Soixante Sept Dirhams Soixante Centimes)
2	Travaux d'extension du lycée collégial HOUIZOUA à LA COMMUNE TERRITORIALE HOUIZOUA et du lycée collégial SIDI HMAD OUAMER à LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI HMAD OUAMER, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	29 000,00 Dhs (Vingt Neuf Mille Dhs)	1 989 690,00 Dhs (Un Millions Neuf Cent Quatre Vingt Neuf Mille Six Cent Quatre-Vingt Dix Dirhams Quatre-Vingts Centimes)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Lot N°	Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
1	A	A2	3
2	A	A2	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N°9585/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :67/2021/INV

Le 29/11/2021 à 09 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 67/2021/INV, pour :

Lot	Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)
1	Travaux d'extension de lycée qualifiant Issen à la commune territoriale Issen, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	20 000,00 Dhs (Vingt Mille Dhs)	1 200 000,00Dhs (Un Millions Deux Cent Mille Dirhams)
2	Travaux d'extension de lycée qualifiant Tinzerte à la commune territoriale Tinzerte, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	20 000,00 Dhs (Vingt Mille Dhs)	1 299 600,00Dhs (Un Millions Deux Cent Quatre Vingt Dix-Neuf Mille Six Cent Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Lot N°	Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
1	A	A2	4
2	A	A2	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N°9586/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :73/2021/INV.

Le 29/11/2021 à 16h00, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 73/2021/INV, pour la réception des fonds de fouilles et le contrôle de qualité des matériaux des travaux de création du lycée collégial Tafrawten à la commune territoriale Tafrawten, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 93 750,00Dhs (TTC Toute Taxe Comprise). (Quatre Vingt Treize Mille Sept Cent Cinquante Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité	CQ.1	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N°9588/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :70/2021/INV.

Le 29/11/2021 à 11h30, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 70/2021/INV, pour la réception des fonds de fouilles et le contrôle de qualité des matériaux des travaux de création du lycée collégial Alwahda à la commune territoriale Ouledberhil, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 106250,00Dhs (TTC Toute Taxe Comprise). (Cent Six Mille Deux Cent Cinquante Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité	CQ.1	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N°9587/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE ET
DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE TAROUDANT
AVIS DE LA CONSULTA-
TION ARCHITECTURALE
N° : 16/2021/CA

Le 29/11/2021 à 12heures du matin, il sera précédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale pour : Les études et la conception de projet architecturale et le suivi des travaux de création du lycée collégial Tafrawten à la commune territoriale Tafrawten, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau des marchés, service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de TAROUDANT, ou télé-chargé du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 6 250 000,00DH (HT) (Six Million Deux Cent Cinquante Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les dossiers des architectes sont soit :
- déposés, contre récépissé, auprès du bureau des Marchés, service des Affaires Administratives et Financières relevant de la direction provinciale de TAROUDANT.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit déposer, leurs plis, par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

- soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.
N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 9589/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE ET
DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°
:68/2021/INV.

Le 29/11/2021 à 10h30 min, il sera précédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 68/2021/INV, pour Le contrôle technique des études et le suivi des travaux de création du lycée collégial Alwahda à la commune territoriale OuledBerhil, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 212500,00Dhs (TTC toute Taxe Comprise). (Deux Cent Douze Mille Cinq Cent Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 9590/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE ET
DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°
:69/2021/INV.

Le 29/11/2021 à 11h00 minutes, il sera précédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 69/2021/INV, pour études techniques et le suivi des travaux de création du lycée collégial Alwahda à la commune territoriale OuledBerhil, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 106250,00Dhs (TTC toute Taxe Comprise). (Cent Six Mille Deux Cent Cinquante Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité (Bâtiment) D14, D15, D16. (Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 9591/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE ET
DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°
:71/2021/INV.

Le 29/11/2021 à 15h00min, il sera précédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 71/2021/INV, pour Le contrôle technique des études et le suivi des travaux de création du lycée collégial Tafrawten à la commune territoriale Tafrawten, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 187500,00Dhs (TTC toute Taxe Comprise). (Cent Quatre Vingt Sept Mille Cinq Cent Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00 Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 9592/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE ET
DU SPORT

ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION

REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°
:72/2021/INV.

Le 29/11/2021 à 15heures 30 minutes, il sera précédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 72/2021/INV, pour études techniques et le suivi des travaux de création du lycée collégial Tafrawten à la commune territoriale Tafrawten, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 93 750,00Dhs (TTC toute Taxe Comprise). (Quatre Vingt Treize Mille Sept Cent Cinquante Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité (Bâtiment) D14, D15, D16.

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 9593/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZ-
GANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° 13/2021/INDH

Le 02 Décembre 2021 à 10heures, il sera précédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'HEMODYALYSE A LA COMMUNE LQLIAA, PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL : TRAVAUX D'ACHEVEMENT. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 Dhs (Dix mille Dirhams).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 438.540,00 Dhs TTC (Quatre cent trente-huit mille cinq cent quarante dirhams virgule 00 centimes toute taxe comprise).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada-1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 9595/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZ-
GANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° 15/2021/BG

Le 30 Novembre 2021 à 11Heures, il sera précédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT DE LA PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL ET TRAVAUX D'EXTENSION DE POSTE DE COMMANDEMENT A LA COMMUNE TEMSIA.

Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40.000,00 Dhs (Quarante mille Dirhams).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 1.999.879,20 Dhs TTC (un million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent soixante-dix-neuf dirhams, 20 centimes toute taxe comprise.)

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada-1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 9595/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHÉS
SERVICE DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 16/2021/BG

Le 30 Novembre 2021 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX POSTES DE COMMANDEMENT AUX COMMUNES LQLIAA ET DCHEIRA EL JIHADIA PREFECTURE INZEGANE AIT MELLOUL.** Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des **Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma**.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **80.000,00 Dhs (Quatre-vingt mille Dirhams)**
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : **3.109.238,40 Dhs TTC (Trois million cent neuf mille deux cent trente-huit dirhams virgule 40 centimes toute taxe comprise).**

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :

a) Pour les concurrents installés au Maroc :

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une Copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification délivrée par le ministère de l'équipement, du transport, et de la logistique et de l'eau :

Secteur	Classe	Qualification
A	4	A2

b) Pour les concurrents non installés au Maroc :

Ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 9 du règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N°9596/PA



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة كلميم واد نون
عمالة إقليم كلميم
جماعة كلميم
المندوبية العامة للمصالح
قسم الشؤون الإدارية والقانونية
والاجتماعية والاقتصادية
مصلحة الموارد البشرية والشروط
الإدارية
و الحالة المدنية والمصالح على
الوثائق

بناء على القرار رقم 178 بتاريخ: 1202/01/62، يعين رئيس جماعة كلميم عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 1202 بجماعة كلميم، وفق البرنامج التالي:

تاريخ إجراء الاختبارات الكتابية	الدرجات المعنوية بالامتحان	الدرجات المتباري بشأنها	عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 31%	مكان إجراء الاختبارات الكتابية
04 جينبر 2021	تفكي الدرجة الثانية	تفكي الدرجة الأولى	1	الخزانة متعددة الوسائط
04 جينبر 2021	تفكي الدرجة الثالثة	تفكي الدرجة الثانية	1	الخزانة متعددة الوسائط
04 جينبر 2021	مساعد إداري الدرجة الثانية	مساعد إداري الدرجة الأولى	2	الخزانة متعددة الوسائط
04 جينبر 2021	مساعد إداري الدرجة الثالثة	مساعد إداري الدرجة الثانية	1	الخزانة متعددة الوسائط
04 جينبر 2021	مساعد تفكي الدرجة الثالثة	مساعد تفكي الدرجة الثانية	11	الخزانة متعددة الوسائط

تفتح امتحانات الكفاءة المهنية لولوج الدرجات الواردة في الجدول أعلاه في وجه الموظفين التابعين لجماعة كلميم المستوفين للشروط النظامية و المتمثلة في ست (6) سنوات على الأقل في الدرجة عند تاريخ أول اختبار. ولها على الراغبين في المشاركة في هذه الامتحانات أن يأتوا على المطبوع الخاص بطلب المشاركة و المتوفر بسم الموارد البشرية، و وضعه بمكتب المصالح ابتداء من تاريخ: 1202/11/51 إلى غاية 1202/11/03 وكل طلب وصل بعد هذا التاريخ يعتبر لاغيا.

N°135/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Patrimoine et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech-Saf
Direction provinciale de Chichaoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° : 41/2021/CH/INV
« Séance publique »

Le 30 novembre 2021 à 14 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation	Montant du cautionnement provisoire
01	les travaux d'extension des établissements primaires relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua par cinq (05) salles d'enseignement général	866 895,00 DHS (huit cent soixante-six mille huit cent quatre-vingt-quinze dirhams)	13 000,00 Dhs (treize mille dirhams)
02	les travaux d'extension des établissements primaires relevant de la Direction Provinciale de Chichaoua par cinq (05) salles d'enseignement général	858 363,00 DHS (huit cent cinquante-huit mille trois cent soixante-trois dirhams)	12 500,00 Dhs (douze mille cinq cents dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

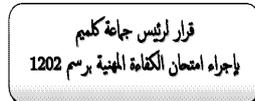
*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N°9597/PA

القرار رقم : 871



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة كلميم واد نون
عمالة إقليم كلميم
جماعة كلميم
المندوبية العامة للمصالح
قسم الشؤون الإدارية والقانونية
والاجتماعية والاقتصادية
مصلحة الموارد البشرية والشروط
الإدارية
و الحالة المدنية والمصالح على
الوثائق

* يعتمدى الظهير الشريف رقم : 1.58.008 الصادر بتاريخ 04 شعبان 1377 الموافق ل : 1958/02/24 بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية عموما وقع تغييره و تتميمه.

* 1 يعتمدى على الظهير الشريف رقم 58.51.1 الصادر في 02 من رمضان 6341 الموافق ل : 70 يوليوز 5102 بتنفيذ القانون التنظيمي رقم: 41.311 متعلق بجماعات.

* 2 بناء على المرسوم رقم 126.11.2 الصادر في 82 من ذي الحجة 2341 (22 نونبر 1102) بتحديد شروط و كيفية تنظيم مباريات التوظيف في المناصب العمومية ;

* بناء على المرسوم الملكي رقم 76.104 الصادر بتاريخ 31 ربيع الأول 7831 الموافق ل : 22 يونيو 7691 بمن نظام عام للمباريات و الامتحانات الخاصة بولوج أسلاك و درجات و مناصب الإدارات العمومية حسبما تم تغييره و تتميمه.

* بناء على المرسوم رقم : 837.77.2 الصادر في 31 شوال 7931 الموافق ل : 72 شتنبر 7791 بمثابة النظام الأساسي الخاص بموظفي الجماعات كما تم تغييره و تتميمه.

* بناء على المرسوم رقم 304.40.2 الصادر في 92 من شوال 6241 الموافق ل 20 شتنبر 5002 ، المتعلق بتحديد شروط ترقى موظفي الدولة في الدرجة أو إظهار .

* بناء على منشور السيد وزير الداخلية عدد 2665-D بتاريخ 72 جينبر 8102 حول الشروط النظامية لإجتياز امتحانات الكفاءة المهنية.

* بناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 0202/61 بتاريخ 70 أكتوبر 0202 .

* بناء على المراسم المنظمة لمختلف الأطر بجهة الجماعة .

بموجبه ما يلي:

- يتم إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 1202 بجماعة كلميم، وفق البرنامج التالي :

تاريخ إجراء الاختبارات الكتابية	الدرجات المعنوية بالامتحان	الدرجات المتباري بشأنها	عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 31%	مكان إجراء الاختبارات الكتابية
04 جينبر 2021	تفكي الدرجة الثانية	تفكي الدرجة الأولى	1	الخزانة متعددة الوسائط
04 جينبر 2021	تفكي الدرجة الثالثة	تفكي الدرجة الثانية	1	الخزانة متعددة الوسائط
04 جينبر 2021	مساعد إداري الدرجة الثانية	مساعد إداري الدرجة الأولى	2	الخزانة متعددة الوسائط
04 جينبر 2021	مساعد إداري الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	1	الخزانة متعددة الوسائط
04 جينبر 2021	مساعد تفكي الدرجة الثالثة	مساعد تفكي من الدرجة الثانية	11	الخزانة متعددة الوسائط

الفصل الثاني:

تفتح امتحانات الكفاءة المهنية لولوج الدرجات الواردة بالفصل الأول من هذا القرار ، في وجه الموظفين التابعين لجماعة كلميم المستوفين للشروط النظامية و المتمثلة في ست (6) سنوات على الأقل في الدرجة عند تاريخ أول اختبار. وعلى الراغبين في المشاركة في امتحانات الكفاءة المهنية أن يأتوا على المطبوع الخاص بطلب المشاركة و المتوفر بسم الموارد البشرية، و وضعه بمكتب المصالح ابتداء من تاريخ: 2021/11/03 وكل طلب وصل بعد هذا التاريخ يعتبر لاغيا.

N°136/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale
de Chichaoua
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° : 39/2021/CH/INV
« Séance publique »

Le 30 novembre 2021 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Les travaux de mise à niveau des établissements d'enseignement primaires par la construction de huit (08) blocs sanitaires (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 dirhams (Huit Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : 412 800,00 dirhams (Quatre Cent Douze Mille Huit Cents Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux

marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

N° 9600/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/D.E./S.M.
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 12/BG/2021
Réservé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives, aux unions de coopérative et à l'auto-entrepreneur

Le 30/11/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les Travaux d'aménagement au siège de la Province de Settat.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 13 000,00 DH treize mille Dirhams.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 651 792,00 DH TTC (six cent cinquante et un mille sept cent quatre vingt douze dirhams toutes taxes comprises).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quar-

tier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
• Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 9601/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA D'AGADIR
PREFECTURE D'AGADI
IDAOUTANANE
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° AOO 23 INDH 2021

Le 30 Novembre 2021 à 11 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la salle de réunion de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la : ACQUISITION DES UNITES MOBILES AU PROFIT DES ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANNANE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics

(www.marchespublics.gov.ma).
Le Montant du cautionnement provisoire est de : 80.000,00 dhs TTC (Quatre Vingt Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions et Cinquante Mille Dirhams TTC (2 050 000,00 DH TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) précité.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Et conformément au paragraphe 2 de l'article 34 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres (article 20 du règlement de consultation) doivent être déposés au service des marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani -

Cité Administrative Agadir contre décharge au plus tard le 29 Novembre 2021 à 12h00.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 9602/PA
CABINET
AL ISTICHARYA
CONSULTING -SARL-
BOUZNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/10/2021, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " ACIL PRO" S.A.R.L.
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
Associé unique :
-Mr.ABID ABDELALI apporteur en numéraire 50 000,00 dhs soit 500 parts Sociales
-Mr.EL ACIL MOHAMMED apporteur en numéraire 25 000,00 dhs soit 250 parts Sociales
-Mr.TOURABI JALLAL apporteur en numéraire 25 000,00 dhs soit 250 parts Sociales
Objet :
• PROMOTION IMMOBILIÈRE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. EL ACIL MOHAMMED.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de CASABLANCA sous le N°519977

N° 9603/PA

Le 30 novembre 2021 à 10 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 70 000,00 dirhams (Soixante-dix Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : 4 773 422,16 dirhams (Quatre Millions Sept Cent Soixante-Treize Mille Quatre Cent Vingt-Deux Dirhams Seize Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du :

• certificat de qualification et de classification ou une copie conforme à l'originale, conformément aux dispositions des arrêtés n° 1395-14 et n° 1395-14 du 27 chaabane 1435 (23 juin 2014) :

Secteur	Qualification	Classe
A	A5	4

Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N°9598/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° : 38/2021/CH/INV
« Séance publique »**

Le 30 novembre 2021 à 10 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	Objet	Montant de l'Estimation	Montant du cautionnement provisoire
01	les travaux d'aménagement et de réhabilitation des lycées qualifiants IBN HAYTAM et IBN ROCHD relevant de la Direction provinciale de CHICHAOÛA, AREF-MS	1 500 174,00 Dhs (un million cinq cent mille cent soixante-quatorze dirhams)	25 000,00 Dhs (vingt-cinq mille dirhams)
02	les travaux d'aménagement et de réhabilitation des lycées qualifiants TAOULOUKOULT et TECHNIQUE relevant de la Direction provinciale de CHICHAOÛA, AREF-MS	663 526,80 Dhs (six cent soixante-trois mille cinq cent vingt-six dirhams quatre-vingt centimes)	10 000,00 Dhs (dix mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production **POUR LE LOT 01**, pour les concurrents installés au Maroc, du :

- certificat de qualification et de classification ou une copie conforme à l'originale, conformément aux dispositions des arrêtés n° 1395-14 et n° 1395-14 du 27 chaabane 1435 (23 juin 2014) :

Secteur	Qualification	Classe
A	A5	4

Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N°9598/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Marrakech Safi
Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° : 40/2021/CH/INV
« Séance publique »**

Le 30 novembre 2021 à 12 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Les travaux de construction d'un internat au lycée qualifiant Mzouda à la commune Mzouda** (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 70 000,00 dirhams (Soixante-dix Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : 4 773 422,16 dirhams (Quatre Millions Sept Cent Soixante-Treize Mille Quatre Cent Vingt-Deux Dirhams Seize Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du :

- certificat de qualification et de classification ou une copie conforme à l'originale, conformément aux dispositions des arrêtés n° 1395-14 et n° 1395-14 du 27 chaabane 1435 (23 juin 2014) :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	3

Ce certificat tient lieu de dossier technique.

N°9599/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Nador
Secrétariat Général
Division Urbanisme et Environnement
Service Environnement

Résumé d'arrêté
Ouverture d'enquête publique

En vertu des arrêtés, émis par le Gouverneur de la Province de Nador, N°: **29 en date du 04 Novembre 2021**, il sera procédé au siège de la Commune d'**Al Arroui**, Province de Nador, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du **22 Novembre 2021**, au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'**Implantation et d'Exploitation d'une unité de production de Mortier Sec** dans la commune d'**Al Arroui** pour le compte de la **Société EXTRA MORTIER**.
 Le dossier de l'enquête publique est disponible au siège de la Commune d'**Al Arroui** indiquée ci-dessus.

N°9604/PA

ROYAUME DU MAROC
 DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU


 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

AVIS RECTIFICATIF

Messieurs les entrepreneurs sont informés que le montant de la caution provisoire en lettres de l'appel d'offres n° 41/2021 du 24/11/2021 à 10h relatif à la réalisation des travaux de traitement des points d'assèchement au niveau des lots 1,2 et 3 de la voie express TAZA-AI HOCEIMA relevant de la DPETLE de Taza du PK 0+000 au PK 59+604 . Province de Taza, publié au journal Libération le 30-31 Octobre 2021 sous n° 9453, est de Cent Quatre Vingt Et Onze Mille Dirhams au lieu de Cent Vingt Mille dirhams

N°9605/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 Du préscolaire et des sports
 A.R.E.F. Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Rhama



المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين من إقليم آسفي
 المديرية الإقليمية لآسفي

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 31/RH/2021/INV
 (Séance publique)

Le 29/11/2021, à 10 heures 00min, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhama relevant de l'AREF MS, àhây Ryad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 31/RH/2021/INV relatif a

Désignation	Montant de l'Estimation DES travaux TTC	cautionnement provisoire
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT GENERALE AU LYCEE COLLEGIAL TLAUH A LA COMMUNE TERRITORIALE TLAUH RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	720 000,00Dhs (Sept cent vingt mille dirhams)	10 000,00Dhs (Dix mille dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : **Secteur A, Qualification A.2, Classe 5.**
- * Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°9606/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 Du préscolaire et des sports
 A.R.E.F. Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Rhama



المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين من إقليم آسفي
 المديرية الإقليمية لآسفي

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 32/RH/2021/INV
 (Séance publique)

Le 29/11/2021, à 10 heures 10min, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhama relevant de l'AREF MS, àhây Ryad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 32/RH/2021/INV relatif a

Désignation	Montant de l'Estimation DES travaux TTC	cautionnement provisoire
« TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TREIZESALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN DUR, A LA PLACE DES SALLES EN PREFABRIQUEES A LA COMMUNE TERRITORIALE JAADAIT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE RHAMNA»	2 072 753,43Dhs (Deux millions soixante-douze mille sept cent cinquante-trois dirhams et 43 cts).	40 000,00 (Quarante mille dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : **Secteur A, Qualification A.2, Classe 4.**
- * Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°9607/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 Du préscolaire et des sports
 A.R.E.F. Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Rhama



المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين من إقليم آسفي
 المديرية الإقليمية لآسفي

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 34/RH/2021/INV
 (Séance publique)

Le 29/11/2021, à 10 heures 30min, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhama relevant de l'AREF MS, àhây Ryad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 34/RH/2021/INV relatif a

Désignation	Montant de l'Estimation DES travaux TTC	cautionnement provisoire
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE MISE EN PLACE D'UN ESPACE D'ORIENTATION AU SEIN DES LYCEES QUALIFIANTS ET COLLEGIAUX RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	140 000,00Dhs (Cent quarante mille dirhams)	3 000,00Dhs (Trois mille dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°9609/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 Du préscolaire et des sports
 A.R.E.F. Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Rhama



المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين من إقليم آسفي
 المديرية الإقليمية لآسفي

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 33/RH/2021/INV
 (Séance publique)

Le 29/11/2021, à 10 heures 20min, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhama relevant de l'AREF MS, àhây Ryad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 33/RH/2021/INV relatif a

Désignation	Montant de l'Estimation DES travaux TTC	cautionnement provisoire
« TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX SALLES DE CLASSE PRESCOLAIRES AUX COMMUNES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA»	1 080 000,00Dhs (Un Million quatre-vingt mille dirhams).	20 000,00 (vingt mille dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : **Secteur A, Qualification A.2, Classe 4.**
- * Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

N°9608/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Casablanca – Settat
Direction Provinciale d'El-Jadida

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAIS OU A MAJORATION"
N°: 29J/INV/2021 EN DEUX LOTS SEPARÉS

Le 29/11/2021 à 10 H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida M.E.N.P.S relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres au "rabaïs ou a majoration" comme suit :

LOT N°	OBJET	Estimation du maître d'ouvrage En Dirhams TTC	Caution provisoire En Dirhams
LOT 1	Travaux de mise à niveau de l'étanchéité des établissements suivants : • Lycée collégial ABDELKRIM EL KHATTABI à la commune territoriale El Jadida à la Province d'El Jadida. • Lycée collégial OUED EDDAHAB à la commune territoriale OUELED AISSA à la Province d'El Jadida. • Lycée collégial IBN SINA à la commune territoriale MOULAY ABDELLAH à la Province d'El Jadida.	248 028,00 Deux cent quarante huit mille vingt huit	5 000,00 Cinq mille
LOT 2	Travaux de mise à niveau des murs de clôture des établissements suivant : • Lycée collégial ABDEL MALEK ESSAADI à la commune territoriale METTOUH à la Province d'El Jadida. • Lycée collégial EL HANSALI à la commune territoriale el EL JADIDA à la Province d'El Jadida.	407 700,00 Quatre cent sept mille sept cent	8 000,00 Huit mille

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service de construction, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents installés au Maroc doit fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9610/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Casablanca – Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

APPEL D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION »
N° : 33J/INV/2021 (En trois lots Séparés)

Le 30/11/2021 à 12H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El Jadida du MENFPESRS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres AU « RABAIS OU A MAJORATION, ayant pour objet: Travaux de Construction de Vingt et Un (21) salles de classe en dur à la place des salles en préfabriqués aux Communes territoriales relevant de la province d'El-Jadida, répartis en Trois(03) lots séparés :

N° Lot	Objet	Cautions provisoires	Estimation En Dirhams TTC
1	Travaux de construction de (07) salles en dur à la place des salles en préfabriqués : Sept (07) à la Commune territoriale BOULAOUANE, Province El Jadida	28 000,00 DHS Vingt Huit Mille dirhams	1 175 958,00 Un Million Cent Soixante Quinze Mille Neuf Cent Cinquante Huit Dirhams
2	Travaux de construction de (07) salles en dur à la place des salles en préfabriqués : Deux (02) à la Commune territoriale Ouled Hamdane, Cinq (05) à la Commune territoriale Ouled Sidi Ali Ben Youssef, Province El Jadida	28 000,00 DHS Vingt Huit Mille dirhams	1 206 318,00 Un million deux cent six mille trois cent dix huit dirhams
3	Travaux de construction de (07) salles en dur à la place des salles en préfabriqués : Deux (02) à la Commune territoriale Zaoût Lakouacem, Cinq (05) à la Commune territoriale Ouled Frej, Province El Jadida	28 000,00 DHS Vingt Huit Mille dirhams	1 186 670,64 Un Million Cent Quatre Vingt Six Mille Six Cent Soixante Dix Dirhams et 64 Cts

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENFPESRS, Service Construction, Equipements et Patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport.

Secteur	Qualifications exigées	Classe
A	A 2	4

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9613/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Casablanca – Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION »
N° : 31J/INV/2021

Le 30/11/2021 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres au "rabaïs ou a majoration" :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DH TTC	Caution provisoire
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES BATIMENTS ET INSTALLATIONS DU LYCEE QUALIFIANT IMAM EL BOUKHARI, A LA COMMUNE TERRITORIALES BIR JDID, PROVINCE D'EL JADIDA.	1 481 511, 60 Un Million Quatre Cent Quatre Vingt et Un Mille Cinq Cent Onze Dirhams Et 60 Centimes	25 000,00 Vingt-cinq mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service des constructions, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classes
A	A 5	4

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9611/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Casablanca – Settat
Direction provinciale d'El-Jadida

APPEL D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION »
N° : 32J/INV/2021
En deux lots Séparés

Le 30/11/2021 à 11H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El Jadida du MENPS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres AU « RABAIS OU A MAJORATION, ayant pour objet: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE (30) SALLES DE CLASSE AUX COMMUNES TERRITORIALES RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL-JADIDA REPARTIS EN DEUX LOTS SEPARÉS:

N° Lot	Objet	Cautions provisoires	Estimation en dirhams TTC
1	Travaux de construction de Quinze (15) Salles de classe : (08) à la Commune territoriale Moulay Abdellah, (04) à la Commune territoriale Ouled Hcine, (03) à la Commune territoriale Ouled Aissa, province d'El-Jadida	40 000,00 Quarante mille dirhams	2 869 874,40 Deux Million Huit Cent Soixante Neuf Mille Huit Cent Soixante Quatorze Dirhams Et 40 Centimes
2	Travaux de construction de Quinze (15) salles de classe : (02) à la Commune territoriale Sebti Saïss, (01) à la Commune territoriale Sidi Ismaïl, (01) à la Commune territoriale Sidi Ali Ben Hamdouch, (01) à la Commune territoriale Ouled Rahmoune, (03) à la Commune territoriale Laghdira, (03) à la Commune territoriale Chtouka, (04) à la Commune territoriale Lbir Jdid (M), province d'El-Jadida.	50 000,00 Cinquante mille dirhams	3 067 752,00 Trois Million Soixante Sept Mille Sept Cent Cinquante Deux Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENPS, Service Construction, Equipements et Patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport:

Secteur	Qualifications exigées	Classe
A	A 2	4

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9612/PA


 Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale,
 du Pré-élémentaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Casablanca – Settat
 Direction Provinciale d'El Jadida

AVIS D'APPELS D'OFFRES AU "RABAIS OU A MAJORATION"
N°: 303/INV/2021 en lot unique

Le 29/11/2021 à 11 H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida M.E.N.P.S relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres au "rabaïs ou a majoration" comme suit :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage En Dirhams TTC	Caution provisoire En Dirhams
Travaux de mise à niveau De 15 Quinze salles de Ressources de Soutien et de qualification des Elèves En Situation De Handicap, au sein des établissements scolaires, relevant de la Province El Jadida,	429 564,00 Quatre cent vingt neuf mille cinq cent soixante quatre	8 000,00 Huit mille

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service de construction, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents installés au Maroc doit fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°9614/PA

Royaume du Maroc
 Université Hassan II – Casablanca
 Ecole Nationale Supérieure D'Arts Et Métiers Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°211UH2C/2021
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 01 Décembre 2021 à 11h00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence (Site Casablanca, sis à 19, Bd Tarik Ibnou Ziad Casablanca) de l'Université Hassan II de Casablanca, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert au rabaïs ou à majoration N°211UH2C/2021 (Séance Publique) pour : **Travaux d'Aménagement du Bâtiment, des Espaces et des Terrains de Sport de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca.**

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés gratuitement du bureau du service des marchés de l'Ecole Nationale Supérieure D'ArtsEt Métiers De Casablanca (Site ENSAM, Av, Nile, 150 Casablanca). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

La caution Provisoire est fixée à : **30 000,00 DHS** (Trente Mille Dirhams)

L'Estimation est fixée comme Suit :

1 598 160,00 DHS TTC (Un Million Cinq Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Cent Soixante Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les concurrents peuvent:

- 1- Soit déposer, contre récépissé, dans le bureau du service des marchés de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca (sise à 19, Bd Tarik Ibnou Ziad Casablanca) jusqu'à jour ouvrable précédant le jour de l'ouverture des plis ;
- 2- Soit déposer contre récépissé au siège de la présidence de l'Université Hassan II Casablanca site Casablanca, le jour de l'ouverture des plis ;
- 3- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- 4- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;
- 5- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

6- Copie Certifié Conforme à l'originale du certificat de classification et qualification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport est le suivant :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
A	A.5	4

N°9615/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 39/2021

Le 30/11/2021 à 10h00 il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Travaux de renouvellement de la signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité de la route RR 104 entre ASSAKA et IRIGH N°THALA du PK 92+000 au PK 157+500 dans la Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma> .

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **42 000,00 Dhs (Quarante Deux Mille Dirhams).**
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 860 191,60 Dhs (Deux million huit cent soixante mille Cent quatre vingt et onze Dhs, 60 Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tiznit
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article 4 du règlement de consultation.

- **Dossier Technique comprenant :**
- Pour les entreprises installées au Maroc :

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
X	X1 et X2	2

- Pour les entreprises non installés au Maroc :

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°9617/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale,
 de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة الحسن الثاني بنكر المصطفى
 كلية العلوم بن سبيك
FSBM
 FACULTÉ DES SCIENCES BEN M SICK
 UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

المجلس الأعلى للتعليم
 وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
 والتعليم العالي والبحث العلمي
 قطاع التعليم العالي والبحث العلمي

Avis de Concours de Recrutement d'un
Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant

La Faculté des Sciences Ben M'Sick Casablanca, sous couvert de l'Université Hassan II de Casablanca, organise un concours de recrutement d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant (01 poste) Session du **30/11/2021** dans la spécialité suivante:

Spécialité	Nombre de poste
Chimie Physique	01

Sont autorisés à participer à ce concours, les fonctionnaires titulaires d'un doctorat ou doctorat d'état ou tout diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

Le concours comporte les épreuves suivantes :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats (Coefficient 1),
- Un exposé-Discussion avec le jury (Coefficient 1).

Les candidats acceptés pour réussir l'épreuve orale doivent déposer le dossier de candidature auprès de l'établissement concerné, composé des pièces suivantes, à la date et à l'heure de l'entretien oral :

- 1- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Chef de l'établissement portant le nom, l'adresse et le n° de téléphone du candidat;
- 2- Une autorisation pour participer au concours (pour les candidats fonctionnaires);
- 3- Deux copies légalisées de la carte d'identité nationale;
- 4- Deux extraits d'acte de naissance de date récents;
- 5- Cinq exemplaires du Curriculum Vitae (CV) ;
- 6- Cinq exemplaires des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 7- Cinq copies de l'arrêté d'équivalence scientifique délivré par le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres accompagné par l'arrêté d'équivalence administrative délivré par le Ministre chargé de la Modernisation des Secteurs Publics pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 8- Cinq exemplaires de la Thèse de Doctorat;
- 9- Cinq exemplaires des travaux de recherche, personnels ou en collaboration (Articles, monographies, ouvrages, etc.);
- 10- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat.

NB :

- Les candidats doivent postuler sur la plateforme : <https://econcours.univh2c.ma/> avant le **26 Novembre 2021.**
- La date d'approbation des documents administratifs doit être antérieure à la date limite de nomination et ne pas dépasser 3 mois ;
- Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

Boulevard Cdt Driss El Harti B.P 7955, Hay El Baraka Moulay Rachid Casablanca
 Tél. : +212 5 22 70 65 75 // +212 6 61 44 24 27 Fax. : +212 5 22 70 46 75
 e-mail : fsbm.contact@univh2c.ma site : www.fsb.univh2c.ma

N°9616/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taourirt
Cercle d'El Aloun
Bâdat de Mestegmeur
Commune de Tancherfi



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم تاوريرت
دائرة العيون
قيادة مستعمرات
جماعة تانشرفي

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية
برسم سنة 2021

ستتم جماعة تانشرفي يوم السبت 27 نونبر 2021. بمقر الجماعة الكائن بالعيون امتحان الكفاءة المهنية وذلك كما هو مبين في الجدول التالي
جدول بين الدرجات المعنية بامتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021.

الإطار الحالي	الدرجة الممتحن بها	عدد المناصب الممتحنين فيها	الشروط النظامية المطلوبة	آخر أجل لإدراج الطلبات
تفني من الدرجة الثانية	تفني من الدرجة الأولى	(01) منصب واحد	يفتح الامتحان في وجه التفتيين من الدرجة الثانية السلم 10 للتوفيقين على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بمهذ الصفة المحدد في أول اختبار	2021/11/22
مساعد تفني من الدرجة الثالثة	مساعد تفني من الدرجة الثانية	(01) منصب واحد	يفتح الامتحان في وجه للمساعدين التفتيين من الدرجة الثالثة السلم 6 للتوفيقين على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بمهذ الصفة المحدد في أول اختبار	2021/11/22

* ترسل طلبات الترشيح إلى مصلحة الموارد البشرية لجماعة تانشرفي. قبل 2021/11/22

N°9618/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Nador
Secrétariat Général
Division Urbanisme et Environnement
Service Environnement

Résumé d'arrêté
Ouverture d'enquête publique

En vertu des arrêtés, émis par le Gouverneur de la Province de Nador, N°: 30 en date du 04 Novembre 2021, il sera procédé au siège de la Commune de Tiztoutine, Province de Nador, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du 24 Novembre 2021, au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'Implantation et d'Exploitation d'une usine de production de Ciment dans la Commune de Tiztoutine pour le compte de la Société CENTRALE DU CIMENT NORD AFRICAINE.
Le dossier de l'enquête publique est disponible au siège de la Commune de Tiztoutine indiquée ci-dessus.

N°9623/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/I/2021
(Séance publique)

Le Lundi 29 Novembre 2021 à 11h30 mn du matin, il sera procédé dans les locaux de la direction Provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais ou à majoration N° 14/I/2021 relatif aux Travaux d'aménagement et de réhabilitation de 15 salles de classe de préscolaire à 09 établissements scolaires, Relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés à de la direction provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia.
Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à
• 6000,00 DH (Six Mille Dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
• 464 010,00 DH (Quatre Cent Soixante Quatre Mille Dix Dirhams) TTC
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
• soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia.
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

N.B :
Il est exigé aux concurrents de produire une copie certifiée conforme à l'origine du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du transport :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-5	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°9622/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHÉS

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT
d'appel d'offres ouvert
N° 18/2021/BG

Le Gouverneur de la Province de Khénifra informe le public que des modifications sont portées sur le dossier d'appel d'offres n° 18/2021/BG relatif aux : Travaux d'aménagement et d'installation du siège de la Province de Khénifra (aménagement intérieur), publié dans les journaux :

- Libération n° 9443 du 16-17/10/2021
- Itihad Lichtiraki n° 12969 du 16-17/10/2021

Lesdites modifications concernent :

- La date d'ouverture des plis qui est reportée au 22/11/2021 à 15 heures au lieu de 11/11/2021 à 10 heures.
- Introduction des plans dans le dossier de consultation.

Le reste inchangé.

Ces modifications ont été portées dans le dossier de consultation téléchargeable du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

N°9619/PA

المملكة المغربية
وزارة التعلّم والبحث العلمي
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الإقليمية للتعليم والبحث العلمي
والتعليم العالي والبحث العلمي

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
BUREAU DES ACHATS ET MARCHES

AVIS DE REPORT
APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/I/2021
(Séance publique)

Le Directeur de la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la Région Casablanca-Settat, porte à la connaissance du public et des concurrents, intéressés par l'appel D'offres Ouvert au rabais ou à majoration N° 12/I/2021 relatif aux Travaux d'extension du lycée collégial ALMOATAMID BNOU ABBAD à la commune d'Échallalate, relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS

Et dont l'avis a été publié aux journaux :

- « LIBERATION » N° 11966 du 02 novembre 2021
- « RISSALAT ALOUMA » N° 11368 du 02 novembre 2021

que :

- La date d'ouverture des plis est reportée au Lundi 29 Novembre 2021 à 10 h00mn du matin.
- le reste des conditions n'a subi aucun changement.

N°9620/PA

المملكة المغربية
وزارة التعلّم والبحث العلمي
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الإقليمية للتعليم والبحث العلمي
والتعليم العالي والبحث العلمي

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
BUREAU DES ACHATS ET MARCHES

AVIS DE REPORT
APPEL D'OFFRES OUVERT N° 13/I/2021
(Séance publique)

Le Directeur de la direction provinciale de Mohammedia relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la Région Casablanca-Settat, porte à la connaissance du public et des concurrents, intéressés par l'appel D'offres Ouvert au rabais ou à majoration N° 13/I/2021 relatif aux Travaux d'aménagement d'un centre sportif au Lycée collégiale Oued El Makhazine à la commune de Ain Harrouda, relevant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS

Et dont l'avis a été publié aux journaux :

- « LIBERATION » N° 11966 du 02 novembre 2021
- « RISSALAT ALOUMA » N° 11368 du 02 novembre 2021

que :

- La date d'ouverture des plis est reportée au Lundi 29 Novembre 2021 à 11 h00mn du matin.
- le reste des conditions n'a subi aucun changement.

N°9621/PA

STÉ « EVERY DAY MARKET »
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 31.08.2021 de la Sté «EVERY DAY MARKET» SARL AU, au capital de 100.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Magasin 1. 35 Lot Belair 2 Champs de Course il a été décidé :

* la Radiation totale
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce, le 04.11.2021, sous le n° de dépôt 4879/2021, et le RC n° 67 295.
LE LIQUIDATEUR
N° 9627/PA
NEW FIDUS SARL AU
choukifidus@gmail.com
gsm 0661599509 MR
CHAOUKI AHMED
Ste CITRASCO sarl au
Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 15/09/2021 enregistré à Mohammedia le 21/09/2021 RE 2021001873813021 il a été décidé ce qui suit :
a. Acceptation de la cession de 1000 parts sociales en faveur de MR KASSID YOUNES cédé par MOHAMED KAMIL.
b. Dénomination de MR KASSID YOUNES GERANT unique de la société.
c. Démission de MR MOHAMED KAMIL de la gérance.
d. modification des articles des statuts 6,7 et 13
Le dépôt légal est effectué au Tribunal 1er Instance de Mohammedia sous numéro 2144 Du 12/10/2021. Immatriculé au registre de commerce sous le numéro 27679
N° 9628/PA

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N°07/2021
Séance Publique
Le 30 Novembre 2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation d'un marché reconductible concernant "LA MAINTENANCE EVOLUTIVE, CORRECTIVE ET PREVENTIVE DES SITES WEB DE L'AMEE".
Lieu d'exécution :
• Rabat : Espace les Patios, angle avenue Benbarka et avenue Annakhil, Hay Riad ;
• Marrakech : Rue El Machaâr El Haram, Issil ;
Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au niveau du siège de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE : www.amee.ma ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-

12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par le Cahiers des prescriptions spéciales et le règlement de consultation.
- Le cautionnement provisoire est de Dix mille Dirhams (10000.00 DH).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Trois cent quarante-huit mille dirhams toutes taxes comprises (348 000.00 DH TTC).
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à l'AMEE Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 5-6-10 du règlement de consultation.
- En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité parmi les pièces du dossier administratif prévu par l'article

25 du décret n° 2-12-349. N° 9629/PA
ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N°11/2021
Séance Publique
Le 30 Novembre 2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation d'un marché reconductible pour « LE RENOUVELLEMENT DE LA SOUSCRIPTION AUX DROITS D'UTILISATION DES LICENCES D'EXPLOITATION DES PRODUITS MICROSOFT OFFICE 365 POUR LE COMPTE DE L'AMEE »
Lieu d'exécution :

• Rabat : Espace les Patios, angle avenue Benbarka et avenue Annakhil, Hay Riad ;
• Marrakech : Rue El Machaâr El Haram, Issil ;
Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au niveau du siège de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE : www.amee.ma ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à

fournir, sont celles prévues par le Cahiers des prescriptions spéciales et le règlement de consultation.
- Le cautionnement provisoire est de Trois mille Dirhams (3 000,00 DH).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Deux cent vingt-neuf mille huit cents Dirhams toutes taxes comprises (229 800,00 DH TTC).
Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à l'AMEE Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 5-6-10 du règlement de consultation.
N° 9630/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

BRANCHE EAU

DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS ET MARCHES

Appel d'offres Ouvert N° : 37/DAM/S/2021
Fourniture de 40.000 compteurs petits calibres DN 15 mm - type vitesse et à jet unique
Avis d'appel d'offres n° 37/DAM/S/2021

Avis de report

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offre cité ci-dessus que la date de remise des offres et des échantillons et d'ouverture de plis est reportée est reportée au mardi 16 Novembre 2021 avant 09 h30.
N°9624/PC

السلطة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والعلم الأولمب والريضة

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE DU PRESCHOULAIRE ET DU SPORT
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION PROVINCIALE DE TAOURIRT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Le 30/11/2021, à partir de 10:00 H, il sera procédé dans la Salle des Réunions de la direction provinciale sis au : Boulevard Med VI - BP 238 - Taourirt -, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Date et heure d'ouverture des plis	Caution provisoire en dirhams	L'estimation établie par le maître d'ouvrage en dirhams (TTC)
07/EXP/2021	Approvisionnement des internats et cantines scolaires des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de TAOURIRT -AREF Région d'Oriental- en Volailles et œufs Frais.	30/11/2021 à 10H00	42.000,00	Min : 2.027.775,00 Max : 3.184.185,00

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du Bureau des marchés relevant de la Direction Provinciale de TAOURIRT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I n° 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés relevant de la direction provinciale de TAOURIRT.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions du règlement de la consultation.

N°9626/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE

Il sera procédé, le Mardi 30 Novembre 2021, à partir de 9h au siège de l'académie régionale benî Mellal khenifra, sise à boulevard al Qods benî Mellal, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix selon le programme suivant :

AO N°	Objet	Cautionnement Provisoire en dhs TTC	Estimation Du Cout Des Prestations en dhs TTC	Date Et Heure D'ouverture Des Plis
6EXP/2021/KH	Prestations de gardiennage, de sécurité et de la surveillance au profit des établissements scolaires primaires, secondaires collégiale et qualifiants, y relevant en lot unique	36 000,00 DH Trente six mille dirhams	3 588 244,92 dhs Trois millions cinq cent quatre vingt-huit mille deux cent quarante quatre dhs	30/11/2021 A 9H00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré soit au Service des Affaires administratives et financières de la Direction provinciale de Khouribga boulevard benî Amir Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés au plus tard le 29 novembre 2021 à 16h 30 min au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Khouribga sis à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de la consultation (RC).

N°9625/PA

AL QODS TRANSPORT
SARL
RC N°106679

I- Selon l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/08/2021 De La Société « AL QODS TRANSPORT SARL », et selon les clauses mentionnées sur les statuts il a été Décidé :

- La Cession de Cent cinquante (150) parts sociales de M. BANI ASAAD RACHID d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à M. BANI ASAADMOHAMMED - C.I.N N°BJ297903.

- La Cession de Cent cinquante (150) parts sociales de M. BANI ASAAD AMINE d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à M. BANI ASAADMOHAMMED - C.I.N N° BJ297903.

- Refont des statuts.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de commerce Casablanca 28/10/2021 sous le N° 798081.

III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du Tribunal de commerce Casablanca le 28/10/2021 sous le numéro 37119 du registre chronologique.

N° 9631/PA

CASABLANCA JEEMEO
CARS

Société anonyme « en cours de liquidation » au capital de 45.000.000,00 Dirhams

Siège social : Casablanca 5, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour, 4ème étage
R.C Casablanca : n° 120 887- I.F : 01051479

Dissolution anticipée Au terme de l'Assemblée Générale Mixte du 28juin 2019 de la Société Casablanca Jeeméo Cars, Société Anonyme au Capital social de 45.000.000,00 dirhams, dont le siège social est sis à Casablanca, 5, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour, 4ème étage, les actionnaires sont décidés ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la société à compter du 28 juin 2019 ;

- La fin du mandat du Président du Conseil d'Administration de la société et le quitus entier et définitif des gestionnaires ;

- La fin du mandat des Administrateurs de la société et le quitus entier et définitif de leur gestion ;

- La fin du mandat du Directeur Général de la société et le quitus entier et définitif des gestionnaires ;

- La nomination d'un liquidateur, Monsieur Abderrazak YEMMOU, de nationalité marocaine, titulaire de la carte d'identité nationale numéro A 209587, demeurant au Lot Mahdia, rue 2, Apt 2, 1er étage - Ain Chok à Casablanca,

- La fixation de l'adresse du siège de liquidation : 5, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour, 4ème étage - Casablanca

Le dépôt légal et la déclaration modificative ont été effectués au tribunal de commerce de Casablanca le 29 octobre 2021 sous le numéro 798247.

N° 9632/PA

«Société Maroc Orient
Internationale» SARL/AU
CONSTITUTION

Dénomination: «Société Maroc Orient Internationale» S.A.R.L./AU

Objet: Construction & Aménagement; travaux divers; Affermage du Souk et des Parking; Vente & Installation des Matérielle Informatique; Importation & Exportation..

Siège social: Lot Kada et CTS Imm 192 App N° 1 RDC Aouinet Serrak Oujda. Capital social: 100.000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams). Durée: 99 ans.

Gérant Associé Unique: Mr Abdellatif EL OMARI, C.I.N n° F196573. Déposé au Tribunal de Commerce d'Oujda le 03/11/2021 sous N° 3783 au registre chronologique, N° d'immatriculation 38313 au registre analytique.

N° 9633/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE MARRAKECHE-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE GZOULA
CAIDAT OULED
SELMANE

C.T. OULED SELMANE.

Avis d'appel d'offre

Ouvert :

N° : 06/2021/OLS

Séance publique

30 novembre 2021 à 11

heures il sera procédé dans

le bureau de Monsieur le

président de la C.T.

OULED SELMANE l'ouverture

des plis relatifs à l'appel

d'offre concernant: Location

du souk hebdomadaire (Had

El Machrek) Le cautionnement

provisoire est fixé respectivement

à la somme de : 16000,00

DH.

L'estimation du coût des

prestations établie par le

maître d'ouvrage est de : 64000,00

DH.

Les dossiers d'appel d'offre

peuvent être retirés du

bureau de la régie de la C.T

OULED SELMANE, il peut

être également téléchargés

à partir du portail des marchés

de l'état : www.marchespublics.gov.

ma

Les concurrents peuvent:

-Soit déposer leurs plis à la

commune OULED SELMANE

-Soit les envoyer par courrier

recommandé avec accusé de

réception au bureau Précité.

-Soit les remettre au président

de la commission d'appel

d'offres du début de la séance

et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues

par décret N°: 2-12 -349 Du

8 Jourmada1 1434 (20 Mars

2013) .

N° 9634/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR

PROVINCE EL KELAA

DES SRAGHNA

SECRETARIAT GENERAL

D.B.M.

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

Le 2/12/2021 à 10

Heures, il sera procédé

dans les bureaux du secré-

tariat général de la Province

d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle Ait Abdel-

moula Abdelouahab) à l'ouverture

des plis relatifs à

l'appel d'offres sur offres de

prix :

• 9/2021/FDR A 10 H

Travaux de renouvellement

de 9 salles de classe de pré-

fabriqué en dur aux communes

Errafaid, Ameria, Ouled

Merrassaou et Taouzint à la

province El kelaa Sraghna

- le cautionnement provisoire

est fixé à la somme de : 30 000,00

DHS (Trente Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des

prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : 1 799 808,00

DHS (Un Million Sept cent

Quatre Vingt Dix Neuf Mille

Huit Cent Huit dhs). Les

dossiers de l'appel d'offres

peuvent être retirés auprès

de la Division du budget et

matériel de la province. Ils

peuvent également être

téléchargés à partir du portail

des marchés de l'Etat www.marches-

publics.gov.ma.

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers

des concurrents doivent être

conformes aux dispositions des

articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-

349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

-soit envoyer leurs plis, par

courrier recommandé avec

accusé de réception, au bureau

d'ordre de la Province El kelaa

des Sraghna.

-soit déposer, contre récé-

pissé, leurs plis dans le bureau

d'ordre de la Province El kelaa

des Sraghna.

-soit les remettre au président

de la commission d'appel

d'offres au début de la séance

et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie élec-

tronique conformément à la

disposition de l'arrêté du

ministre de l'économie et

des finances n° 20-14 du 8

kaada 1435(04/09/2014) relatif

à la dématérialisation des

procédures de passation

des marchés publics. Les

pièces justificatives à

fournir sont celles prévues

par l'article 4 du règlement

de consultation.

N° 9635/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'EDUCATION

NATIONALE,

DE LA FORMATION PRO-

FESSIONNELLE,

DE L'ENSEIGNEMENT

SUPERIEUR

& DE LA RECHERCHE

SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIONALE

D'EDUCATION & DE

FORMATION

MARRAKECH SAFI

DIRECTION

PROVINCIALE

AL HAOUZ

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N°58/INV/2021

Le 29/11/2021 à 10h00, il

sera procédé, au siège de la

Direction Provinciale Al

Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture

des plis relatifs à l'appel d'offres

« au rabais ou à majoration »

pour Travaux de construction

de 4 salles aux écoles primaires

relevant de la direction

provinciale AL HAOUZ (en 2

lots) :

• Lot n° 1 : Travaux de

construction de 2 salles à

l'école SIDI BOUZID ;

• Lot n° 2 : Travaux de

construction de 2 salles

aux écoles IGOUT et

LAMSSALA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 6000,00 Dhs (Six mille Dirhams) pour chaque lot

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : 395 459,52 (Trois cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent cinquante-neuf Dirhams 52 Cts TTC) ;

- Lot n° 2 : 368 364,72 (Trois cent soixante-huit mille trois cent soixante-quatre Dirhams 72 Cts TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL-HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres « au rabais ou à majoration » pour Travaux de construction de 14 salles aux lycées relevant de la direction provinciale AL Haouz (en 3 lots) :

- Lot n° 1 : Travaux de construction de 5 salles au noyau du lycée qualifiant TIGHDUINE à la C.T. TIGHDUINE ;

- Lot n° 2 : Travaux de construction de 5 salles au noyau du lycée qualifiant TIDILI à la C.T. TIDILI ;

- Lot n° 3 : Travaux de construction de 4 salles au lycée collégial NOUR ATLAS à la C.T. TIDILI.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- 15 000,00 Dhs (Quinze mille Dirhams) pour les lots n° 1 et 2 ;

- 12 000,00 Dhs (Douze mille Dirhams) pour le lot n° 3.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

- 1 178 667,60 (Un million cent soixante-dix-huit mille six cent soixante-sept Dirhams 60 Cts TTC) pour les lots n° 1 et 2 ;

- 805 231,20 (Huit cent cinquante mille deux cent trente et un Dirhams 20 Cts TTC) pour le lot n° 3.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL-HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement via le portail de marches publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté

«IMPORT EXPORT
NEGOCE BISAM.»

Aux termes des délibérations de l'A.G.E du 30/09/2021 de la société IMPORT EXPORT NEGOCE BISAM, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 100.000.00 dirhams et dont le siège social est à Casablanca, 11, Rue Ibn Habib, Yacoub El Mansour, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société, sa liquidation définitive et sa radiation du registre de commerce ;
- La désignation de Monsieur Mohamed BENSALIM en qualité du liquidateur ;
- La désignation du siège social de la société comme lieu de la liquidation ;
- La délégation des pouvoirs en vue d'accomplir toutes les formalités légales de dissolution et de liquidation.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca en date du 02/11/2021 sous le n° 798555

N° 9639/PA

STE DIGITALTACHO
SARL AU
CONSTITUTION

I)- Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 02/11/2021, il a été institué une société SARL AU dont les caractéristiques sont :

- Dénomination Sociale : «DIGITALTACHO.»
- Forme : SARL AU.
- Objet : INSTALLATION, ENTRETIEN ET REPARATION DE TACHYMETRES ET TACHYGRAPHES, INSTALLATION D'APPAREILS LIMITEURS DE VITESSE, DIAGNOSTIQUE AUTO, MECANIQUE, HYDRAULIQUE ET HYDROMECANIQUE, ELECTRICITE AUTOMOBILE, CAMION ET VEHICULE.

Siège social : LOT LA MARCHÉ VERTE 3EME TR N 749 EL MARSA.

- Durée : 99 ans.
- Capital social : 100.000.00 Dhs (Cent Mille Dirhams) divisés en 1000 parts sociales (Mille parts) de 100 Dhs (Cent Dirhams) chacune. La répartition du capital est faite comme suit :
- Mr EL MDAKRI EZ-ZOBAYR : 100.000.00 DH Total : 100.000.00 DH
- Gérance : Mr. EL MDAKRI EZ-ZOBAYR, gérant unique pour une durée illimitée.
- Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- Bénéficiaires : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts. II)- La société a été immatriculée au RC N° 38171 le 24-09-2021.

N° 9640/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE FQUIH
BEN SALAH
CERCLE DE BENI
MOUSSA CHARKIA
CAIDAT DE OULED
ZMAM
CT : OULED ZMAM
Avis d'appel d'offres
ouvert N° : 03 /2021/
« Séance publique »
Le président de la commune d'OULED ZMAM recevra jusqu'au jour

prévu pour la séance publique d'ouverture des plis qui aura lieu 02 décembre 2021 à 10 heures au siège de la commune, les offres des prix concernant : la location du souk hebdomadaire Ouled Zmam au titre 2022.

Le cautionnement provisoire est fixé à vingt mille dirhams (20.000,00 DH)

L'estimation de la location est fixée à la somme de : six cent mille dirhams (600000,00)dhs

Les offres doivent être présentées conformément aux dispositions des articles 27,29,et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jomada1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès des services des marchés de la commune ou téléchargé du portail électronique des marchés publics de l'état: www.marchespublic.gov.ma

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès des services des marchés de la commune.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit les envoyées par courrier portail électronique des marchés publics: www.marchespublic.gov.ma

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis
- Pour tout renseignement, contacter le service précité.

N° 9642/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT AMEUR
CT BOUGUEDRA

BUREAU DES MARCHES
Appel d'offres ouvert

N° 01/2021/CTB

Le jeudi 02 décembre 2021 à 11h, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune territoriale de Bouguedra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix , pour :

LOCATION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SOUK HEBDOMADAIRE DE LA C T BOUGUEDRA POUR L'ANNEE 2022
ALLANT DU 1ER JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à : Bureau des marchés publics, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics :www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de :

- DEUX CENT TRENTE CINQ MILLE CINQ CENT DIRHAMS (235.500, 00 DH).

L'Estimation du Coût de la location, établie par le président, est fixée à la somme de :90.500,00dh par mois.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29, et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux Marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau des marchés de la commune.

- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article deux du règlement du consultation.

N° 9643/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT AMEUR
CT BOUGUEDRA
BUREAU DES
MARCHES

Appel d'offres ouvert

N° 02/2021/CTB

Le jeudi 02 décembre 2021 à 11H 30MN, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune territoriale de Bouguedra à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix , pour :

LOCATION DU DROIT D'EXPLOITATION DE L'ABATTOIR COMMUNAL DE LA C T BOUGUEDRA POUR L'ANNEE 2022

ALLANT DU 1ER JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à : Bureau des marchés publics, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics :www.marchespublics.gov.ma.

Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : SOIXANTE MILLE DIRHAMS (60.000, 00 DH).

L'Estimation du Coût de la location, établie par le président, est fixée à la somme de : 8.000,00dh par mois.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux Marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau des marchés de la commune.

- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article deux du règlement du consultation.

N° 9644/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau
DIRECTION GENERALE

DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° 36/2021/DGM

Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale

Le 30/11/2021 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani

Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 36/2021/DGM, pour :

L'approvisionnement conditionné en bouteilles individuelles de capacité 10m3 pour le gonflage des ballons sondes à la station météorologique de radiosondage de Dakhla. Province oued Eddahab (Préfecture Dakhla).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani

Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 dhs (Dix Mille Dirhams)

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Min : 159120,00dhs (Cent Cinquante Neuf Mille Cent Vingt Dirhams TTC)
Max : 234 000,00 dhs (Deux Cent Trente Quatre Mille Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie avant le 29/11/2021 à 10h00

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

N° 9645/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province

de CHICHAOUA

Cercle de Mejjat
Caïdat Assif El Mal
C.R ADASSIL

Avis d'appel d'offres ouvert
N° : 03 /2021
(Séance publique)

Le 30/11/2021, à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la commune ADASSIL,

à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de prix pour : Location du souk hebdomadaire, souk aux bestiaux, droits d'entrée au souk (légumes et fruits) , Droits d'entrée aux fondouk , et L'ABATTOIR durant la période de 01/01/2022 au 31/12/2022

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du bureau de la régie des recettes de la C.R Adassil , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat

www.marchespublics.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demande dans les conditions prévues à l'article 19 du Décret n° 2.12.349 du 08 jomada1 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle .

- La cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4000,00 dirhams (Quatre mille dirhams) pour Location du souk hebdomadaire.

- Le coût estimatif est fixe par le maître d'ouvrage à la somme de : 1850,00 dirhams (mille huit cent cinquante dirhams) pour location du souk hebdomadaire, souk aux bestiaux , droits d'entrée au souk (légumes et fruits) , droits d'entrée aux fondouk .

- La cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2000,00 dirhams (Deux mille dirhams) pour l'Abattoir .

- Le coût estimatif est fixe par le maître d'ouvrage à la somme de : 600,00 dirhams (six cent dirhams) pour location du L'ABATTOIR.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers de concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 26 et 28 du décret n°2.12. 349 précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la régie des recettes de la C.R Adassil .

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article II du CPS., à savoir :

- 1) Dossier administratif comprenant :

- 2) Dossier technique comprenant :

- 3) Dossier additif , comprenant les pièces complé-

mentaires exigées par le dossier d'appel d'offres.

N° 9646/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DES

PRIX EN SEANCE
PUBLIQUE N°
35/DRAO/2021

Le 02/12/2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à l'Assistance Technique à la DRA de l'Oriental Pour La Mise en œuvre du plan d'action du Schéma Directeur d'Aménagement des Parcours au Niveau de La Région De L'oriental Oujda en lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchespublics.gov.ma.

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00DH (vingt Mille Dirhams) TTC.

-L'estimation des couts des prestations est de :936 000,00Dhs) neuf cent trente six millier dirhams TTC ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 –Oujda ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.

- soit les transmettre par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09du règlement de Consultation.

Le dossier technique comprend :

Pour les concurrents installés au Maroc :

Copie certifiée conforme à l'originale de certificat d'agrément dans les domaines d'activité D9 et D13, délivrées conformément au décret n°2-98-984 du 22 Mars 1999.

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article 09du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N° 9647/PA

CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : STE EXTRA DECO SARL (A.U)
- Objet :
 - IMPRIMEUR SUR METAUX.
 - ENTREPRENEUR DE LA DECORATION.
 - NEGOCIANT.

Gérance :

Mr. BOULAKJAR RI-DOUANE, Né le 03/09/1990 CIN N° 336054 Demeurant à HY ILHAME BEN TIAB DRIOUCH

1- Capital : 100.000,00 DH
2- Capital Social
Mr. BOULAKJAR RI-DOUANE... 1000 PARIS.
Soit au total Mille PARTS : 1000 parts

Durée : 99 ans.

Siège Social: 145 RUE 13 IMZOUEN AL-HOCEIMA.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 03/09/2021 sous le n°3477

N° 9648/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT, DE LA
LOGISTIQUE ET DE
L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DE KHEMISSSET
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N°: 48/2021/KH
Le 29/11/2021 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de traitement et de réparation des dégradations au niveau de la RP4306 du PK20+600 au PK24+000 dans la Province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 45.000,00 DHS (Quarante cinq mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 2.970.509,04 DHS (Deux millions neuf cent soixante dix mille cinq cent neuf Dirhams zéro quatre Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9649/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT, DE LA
LOGISTIQUE ET DE
L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DE KHEMISSSET
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N°: 49/2021/KH
Le 29/11/2021 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art sur Oued Boulahmail au PK40+500 de la RP7301.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 250.000,00 DHS (Deux cent cinquante mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 15.781.545,00 DHS (Quinze millions sept cent quatre vingt et un mille cinq cent quarante cinq Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9650/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DE KHEMISSSET
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N°: 50/2021/KH
Le 29/11/2021 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert sur offres de prix pour :

Travaux de calibrage et de renforcement de la RP 4300 du PK 6+000 au PK 11+000 dans la Province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la DPETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent vingt mille Dirhams (120.000,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Sept millions trente sept mille six cent cinq Dirhams vingt Centimes (7.037.605,20 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9651/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Transition
Énergétique
et du Développement
Durable
Département
du Développement
Durable
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° 4/DBAG/2021
Le 30/11/2021 à 10 :00 heures, il sera procédé dans la salle de réunion du Département du Développement Durable relevant du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable sis à 9 avenue Al Arar, secteur 16, Hay

Riad-Rabat, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 4/DBAG/2021 relatif aux Travaux d'aménagement et d'installation du système de climatisation du siège du Département du Développement Durable à Rabat (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Division du Budget et des Affaires Générales, Département du Développement Durable, relevant du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable sis à 9 avenue Al Arar, secteur 16, Hay Riad-Rabat.
Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cent mille Dirhams (100.000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cinq million cinq cent cinquante-deux mille sept cents dirhams toutes taxes comprises (5.552.700,00dh TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Chef de la Division du Budget et des Affaires Générales sis à 9avenue Al Arar secteur 16 Hay Riad au siège du Département du Développement Durable ;

- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n°20-14 du 08 Kaada1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Une visite des lieux sera organisée à l'intention des concurrents, le 19/11/2021 à 10 heures, au siège du Département du Développement Durable sis à 9 avenue Al Arar, secteur 16, Hay Riad-Rabat.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du Chef de la Division du Budget et des Affaires Générales sis à 9 Avenue Al Arar secteur 16, Hay Riad, Rabat au plus tard le 29/11/2021 à 16 :00 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 9652/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUEL-
MIM OUED NOUN
PROVINCE
D'ASSA-ZAG
SG/DBM/SB

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N°:08/2021/BG

Le 02 Décembre 2021 à 12h, il sera procédé, au siège du Secrétaire Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique ventilé comme suit:

Construction d'un bloc pour l'hébergement du personnel de garde - protection Civile à la ville de Zag .Province d'Assa-Zag.

- Estimation du projet : 450 176.40 Dh TTC

- La caution provisoire : 20 000,00 Dh (Vingt mille Dh)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétaire général de cette Province.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit procéder à la Soumission électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

N° 9653/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI IFNI
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N14/2021/ BP

Le 30 Novembre 2021 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : Achat de matériel et équipement au profit du Centre Hospitalier Provincial de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.236.000,00 dhs (Un Million Deux cent Trente Six Mille Dhs et 00 Cts).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions

des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés précité.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 9654/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la santé et de la protection sociale
Centre Hospitalier
Provincial Zagora
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 13/ 2021

SEANCE PUBLIQUE
Le 01 / 12 / 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle réunion du Centre Hospitalier Provincial de Zagora à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

La réalisation des prestations de gardiennage, surveillance et sécurité du Centre Hospitalier Provincial de Zagora .

Le Dossier d'appel d'offre peut être retiré au service des marchés du Centre hospitalier provincial de Zagora. Avenue Salah Eddine El Ayoubi, Zagora, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'Etat. www.Marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000 DHS (CINQUANTE MILLE DIRHAMS)

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 678 543,00 dhs (UN MILLION SIX CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE CINQ CENT QUARANTE-TROIS DIRHAMS)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des marchés du Centre hospitalier provincial de Zagora.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique conformément à l'arrêté 20-14 du 08 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 9655/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de
la Protection Sociale
Délégation Provinciale de
Zagora

Centre Hospitalier Provin-
cial Zagora
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°14/2021

Le 03/12/2021 à 10 Heures,
il sera procédé à la salle de
réunions du Centre Hospitalier
Provincial de Zagora, sis
Avenue Salah Eddine El
Ayoubi, Zagora, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
Pour ALIMENTATION DES
MALADES ET DU PERSONNEL
DE GARDE DU CENTRE
HOSPITALIER PROVINCIAL DE
ZAGORA. (MARCHE CADRE)
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés du Centre
Hospitalier Provincial de
Zagora, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
: www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000,00 Dhs (Trent Mille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Montant minimum : 849.200,00 DH/TTC (Huit cent quarante neuf mille deux cent dirhams).
- Montant Maximum : 1 575 200,00 DH/TTC (Un million cinq cent soixante quinze mille deux cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Zagora,
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 9656/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE
MARI-TIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET
DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE
MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
N° ... /SI/BEMSI

Avis d'Appel d'Offres Ouvert sur Offres de prix n°10/2021/SI
Du 29/11/2021

Réservé à la Petite et Moyenne Entreprise, aux Coopératives et Unions de Coopératives et aux Auto-Entrepreneurs

Le Lundi 29 Novembre 2021 à 11 Heures, Il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, sise au siège de l'ORMVA du Tadla, Quartier Administratif à Fquih Ben Salah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la Maintenance des équipements informatiques (Pièces de rechange et main d'œuvre). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Informatique de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, sis à Fkih Ben Salah. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Le montant minimum : 487.320,00 DH T.T.C (Quatre Cent Quarante Vingt Sept Mille Trois Cent Vingt Dirhams Zéro Centimes Toutes Taxes Comprises)
- Le montant maximum : 693.600,00 DH T.T.C (Six Cent Quatre Vingt Treize Mille Six Cent Dirhams Zéro Centimes Toutes Taxes Comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla, sis à Fkih Ben Salah ;
- Soit les déposer, contre récépissé, au bureau d'ordre de l'Office ;
- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article du règlement de consultation (Justification des capacités et des qualités des concurrents).

N° 9657/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE
MARI-TIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET
DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE
MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°
22/2021/DGRID
DU 29/11/2021

Le Lundi 29 Novembre 2021 à 09 heures 30mn, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis au Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour : Fourniture de matériels et pièces de rechange pour stations de filtration et ouvrages de préfiltration dans le périmètre irrigué du Tadla, en trois lots :

- Lot n° 1 : Fourniture de matériels et pièces de rechange pour les stations de filtration A1, A2 et A3.
- Lot n° 2 : Fourniture de matériels et pièces de rechange pour les stations de filtration A4 et A5.
- Lot n° 3 : Fourniture de matériels et pièces de rechange pour les ouvrages de préfiltration.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau Administratif et Marchés du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et de Drainage (DGRID) de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla à Fquih Ben

Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Lot n°1 : Seize Mille Dirhams (16 000,00 DH).
- Lot n°2 : Vingt Mille Dirhams (20 000,00 DH).
- Lot n°3 : Cinq Mille Dirhams (5 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est :
- Lot n°1 : Un Million Dix Huit Mille Quarante Vingt Douze Dirhams Toutes Taxes Comprises (1 018 092,00 DH TTC).
- Lot n°2 : Un Million Deux Mille Soixante Sept Mille Cent Quatre Dirhams Toutes Taxes Comprises (1 267 104,00 DH TTC).
- Lot n°3 : Trois Cent Douze Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (312 000,00 DH TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla. Au choix du concurrent, les plis peuvent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre central de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah;
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah;
- Soit déposés électroniquement via le portail des marchés publics www.marchespublics.ma;
- Soit remis séance tenante au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 7 du Règlement de consultation.

N° 9658/PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE
MARI-TIME, du développement rural et des Eaux et Forêts
Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°
23/2021/DGRID
DU 29/11/2021

Le Lundi 29 Novembre 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis au Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour TRA-VAUX DE DEMOLITION DES MOSQUEES AU NIVEAU DE PROVINCE DE YOUSOUFIA.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à Vingt Mille Dirhams (20000,00Dhs).

L'estimation du Cout des prestations établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à Trois Cent Soixante-Douze Mille Dirhams TTC (372 000,00Dhs -TTC).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27, 29, 31 et 148 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma
• Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation.
• Il est prévu une visite des lieux Le Mercredi24 Novembre 2021 à 9 Heures.

N° 9659/PA
ROYAUME DU MAROC

Le Lundi 29 Novembre 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis au Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour : la fourniture des conduites et accessoires pour l'entretien des réseaux d'irrigation sous pression dans le périmètre du Tadla. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau Administratif et Marchés du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et de Drainage (DGRID) de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla à Fquih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze Mille Dirhams (15 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Huit Cent Soixante et Onze Mille Cent Soixante Seize Dirhams Toutes Taxes Comprises (871 176,00 DH TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla. Au choix du concurrent, les plis peuvent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre central de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah;
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah;
- Soit déposés électroniquement via le portail des marchés publics www.marchespublics.ma ;
- Soit remis séance tenante au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 7 du Règlement de consultation.

N° 9660/PA
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°24/2021

Le Jeudi 02 Décembre 2021 à 10heures, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouverts offres de prix, pour TRAVAUX DE DEMOLITION DES MOSQUEES AU NIVEAU DE PROVINCE DE YOUSOUFIA.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à Vingt Mille Dirhams (20000,00Dhs).

L'estimation du Cout des prestations établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à Trois Cent Soixante-Douze Mille Dirhams TTC (372 000,00Dhs -TTC).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27, 29, 31 et 148 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics www.marchespublics.gov.ma
• Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation.
• Il est prévu une visite des lieux Le Mercredi24 Novembre 2021 à 9 Heures.

Sur vos petits écrans (Samedi)



07.00 : Lecture du Saint Coran
07.05 : Tinoubka
07.40 : Ichaa Mamlaka
08.35 : Amouddou
09.35 : Amakin fi Dakira
10.10 : Dounia Douara
11.05 : Allah Y Samah
11.40 : Dar Iwarata
12.20 : Dar Iwarata
13.00 : JT Addahira
13.20 : Naam Lalla
14.00 : JT en Amazigh
14.20 : JT en Espagnol
14.40 : Lcongé
16.20 : Machibhalhoum
16.40 : Bent Bab Allah
17.35 : Moufatch Hammadi

18.30 : Chachat
19.00 : JT en Français
19.20 : Dar Iwarata
20.00 : Koula W trikou
20.30 : Koula W trikou
21.00 : JT Principal
22.00 : Jmaatna Zina
00.00 : Dernier bulletin d'information
00.30 : Bent Bab Allah
01.25 : Chachat
02.00 : Amakin fi Dakira
02.35 : Machibhalhoum
03.30 : Dounia Douara
04.30 : Tinoubka
05.00 : Ichaa Mamlaka
06.00 : Amouddou

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec laureats mawahib tajwid al qor'an
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
06:25:00 : MAGAZINE : Chada al ahane : Musique andalouse
08:25:00 : SÉRIE : QISSARIYAT OUFELLA
09:25:00 : FEUILLETON : SIR AL MORJANE
09:55:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
10:35:00 : FEUILLETON : BNAT LALLA MENNANA
11:35:00 : MAGAZINE : KITAB
11:45:00 : AUTO-MOTO
12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLA-MANE WA ANNASS
12:35:00 : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR

13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:30:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE : SPECIAL HASSANI
14:30:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
14:45:00 : MAGAZINE : LIL MAT-BAKHI NOUJOUR
15:15:00 : JOURNAL AMAZIGH
15:25:00 : FORSA TANIYA
16:40:00 : FEUILLETON : SIR AL MORJANE
17:15:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
18:15:00 : MAGAZINE : NIDAE
18:35:00 : MAGAZINE : POP UP
19:05:00 : MAGAZINE : CAPSULES CHKOUN YISTATMAR FMACH-ROU3I
19:15:00 : FEUILLETON : HDI-DANE & BENT AL HARRAZ

20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:45:00 : QUE DU SPORT
20:55:00 : BULLETIN METEO
21:00:00 : MAGAZINE : CAPSULE ZOUR BLADEK
21:10:00 : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:45:00 : MAGAZINE : JAMIL
21:50:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA
23:30:00 : LONG-METRAGE : AL MASSIRA
01:05:00 : MAGAZINE : JAZIRAT AL KANZ
02:15:00 : MAGAZINE : POP UP
02:40:00 : MAGAZINE : SPECIAL FETE DU TRONE
03:50:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : DAR ATTALIBA
04:50:00 : MAGAZINE : TOUBKAL

Sport

Tour d'Europe des stades

Des derbies en série



Derbies en pagaille ce week-end: Manchester United reçoit City samedi, alors que dimanche l'AC Milan accueille l'Inter et que le Betis se mesure au Séville FC, dans une Liga où le FC Barcelone attend le retour de Xavi.

Avant la trêve internationale, les joueurs de Premier League ont une 11e journée importante à disputer, marquée notamment par le derby de Manchester, dès samedi en milieu de journée (13h30).

United (5e avec 17 points) a l'occasion de revenir sur City (3e, 20 pts) et de remettre définitivement en selle son entraîneur Ole Gunnar Solskjær. Les Citizens auront, eux, à cœur d'effacer le faux pas à domicile contre Crystal Palace (défaite 2-0), la semaine passée.

Si le leader Chelsea (25 pts) reçoit Burnley (18e) un peu plus tard (16h00), les autres grands rendez-vous sont attendus dimanche avec le retour d'Antonio Conte en Premier League à la

tête de Tottenham (15h00). Les Londoniens (9e avec 15 points) essaieront de se relancer chez Everton (10e) en chute libre, avec un nul suivi de trois revers lors des quatre dernières levées.

La journée se terminera à 17h30 avec un alléchant West Ham (4e, 20 pts) contre Liverpool (2e, 22 pts). Après leur qualification pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions mercredi, les Reds tenteront de coller à Chelsea et de distancer leurs poursuivants.

Reverra-t-on Xavi en Liga dès ce week-end? Fiévreusement attendu sur le banc du FC Barcelone, l'ancienne gloire blaugrana, tout proche de signer avec son club de cœur selon la presse catalane, pourrait s'asseoir sur le banc du Barça dès samedi après-midi (16h15) au stade Balaidos, en Galice, où le Barça doit affronter le Celta Vigo.

La principale attraction de cette 13e journée sera toutefois le derby de Séville, en clôture dimanche (21h00) au stade du Betis, le Benito-Villamarin.

Les hommes de Manuel Pellegrini (5es) reçoivent un Séville FC (3e) blessé par sa déroute à domicile face à Lille 2-1 mardi en C1, se déplace à Valence dimanche (16h15). Le Real Madrid, lui, cherchera à reprendre les rênes de Liga lors d'un autre derby face à un promu, le Rayo Vallecano (6e), samedi à 21h00.

L'AC Milan, co-leader avec Naples, aborde le derby contre l'Inter (3e) dimanche (20h45) en position de force, avec sept points d'avance après une série de sept victoires consécutives en championnat, inédite depuis quinze ans.

Théo Hernandez est suspendu, mais les Rossoneri compteront sur leur totem Zlatan Ibrahimovic, ménagé en Liga des champions contre Porto (1-1) et toujours ultra-motivé pour un rendez-vous qui lui réussit bien (six buts en six derbies en championnat

avec Milan).

Mais l'Inter, malgré le départ cet été de Romelu Lukaku, n'a rien perdu de sa force de frappe offensive, avec la meilleure attaque de Serie A (28 buts). L'homme à surveiller sera notamment Lautaro Martinez, auteur d'un doublé lors du dernier derby en février (3-0), bien décidé à mettre fin à une disette d'un mois sans but.

Naples guettera un éventuel faux pas des Rossoneri pour tenter de prendre seul le large dimanche (18h00). Mais gare à l'Hellas Vérone, qui a déjà fait tomber la Roma, la Lazio et la Juventus cette saison, et fait trembler Milan.

La Juve, 9e après deux défaites contre Sassuolo et Vérone, doit elle réagir samedi contre la Fiorentina (7e). La qualification désormais en poche en Liga des champions, Paulo Dybala et les siens ont fait de leur remontée en championnat la priorité de cette fin 2021.

Le Bayern Munich, leader de Bun-

desliga et qualifié haut la main en huitièmes de Ligue des champions, accueille Fribourg (3e), toujours invaincu, samedi (15h30). Depuis l'accident au 2e tour de la Coupe d'Allemagne (défaite 5-0 contre Mönchengladbach), les Bavarois ont remis leur costume d'épouvantail: deux victoires 5-2, chez l'Union Berlin samedi dernier et face à Benfica mardi. Robert Lewandowski, parmi les favoris dans la course au Ballon d'Or, a inscrit la moitié des dix buts de son équipe...

En infériorité numérique au bout de 30 minutes, Dortmund a lui encore été giflé 3-1 en C1 par l'Ajax Amsterdam, après le 4-0 de l'aller. Toujours sans Erling Haaland, écarté des terrains pour plusieurs semaines en raison d'une blessure à la hanche, le deuxième de Bundesliga a un déplacement compliqué à Leipzig (8e), samedi à 18h30. Les coéquipiers de Christopher Nkunku viennent d'arracher le nul 2-2 face au Paris SG en Ligue des champions.

Trop de penalties légers au Calcio

Les arbitres sous surveillance

En Italie, on ne se lasse jamais de débattre de l'arbitrage: la tempête souffle particulièrement fort ces jours-ci sur les "hommes en noir", accusés d'avoir le sifflet trop facile pour accorder les penalties et de faire un mauvais usage de l'assistance vidéo.

"Nous ne sommes qu'en novembre, il n'y a eu que onze journées, et pas en mars quand se jouent le titre et le maintien, et pourtant, les arbitres sont déjà dans la tourmente", constatait mardi le Corriere dello sport, en consacrant un dossier au "chaos arbitral".

Discuter et rediscuter de l'arbitrage est une véritable passion en Italie, pays de la "moviola", ce terme utilisé pour le ralenti des actions et par extension pour toute l'analyse des décisions arbitrales,

disséminées à la télévision et dans les journaux. Et les experts ont trouvé matière à débattre ces dernières semaines.

En cause, notamment, un penalty discutable accordé en fin de match à la Juventus dans le choc contre l'Inter Milan fin octobre, permettant aux Bianconeri d'arracher le nul (1-1).

Plusieurs décisions controversées ont aussi ponctué dimanche AS Rome-AC Milan (1-2): un penalty accordé aux Rossoneri pour une faute légère sur Zlatan Ibrahimovic; un autre non sifflé pour les Giallorossi, sur une action ressemblant à celle ayant valu un penalty à la Juve contre l'Inter.

Furieux, José Mourinho a réclamé davantage de "respect" pour sa Roma.

Le très modéré directeur spor-

tif du club giallorosso Tiago Pinto a également partagé sa perplexité, sur Sky Sport: "Il y a en Italie des joueurs de qualité, des entraîneurs de qualité, une équipe nationale championne d'Europe, mais personne ne comprend les critères arbitraux."

Un point cristallise les critiques: la facilité avec laquelle les arbitres italiens siffleraient dans les surfaces de réparation, accordant trop de "rigorini", ces "petits penalties".

Selon la Gazzetta dello Sport, la Serie A est ainsi largement en tête au nombre de penalties accordées cette saison parmi les cinq championnats majeurs européens - plus du double que ceux sifflés en Angleterre et en Allemagne.

Les joueurs évoluant en Liga des champions semblent ainsi parfois déboussolés face aux diffé-

rences entre l'arbitrage en Italie et celui pratiqué sur la scène internationale, où les coups de sifflets sont généralement moins nombreux.

Les responsables des arbitres italiens eux-mêmes voudraient davantage de cohérence, selon les médias. "La demande des dirigeants est claire: il faut mettre fin aux tentatives des attaquants de mettre le pied entre le défenseur et le ballon seulement pour être touché. Ce ne sont pas des penalties, mais de la ruse", a écrit le vice-directeur de la Gazzetta dello Sport, Andrea Di Caro, dans un récent éditorial.

"Sur les penalties, nous avons réclamé un seuil élevé, nous voulons des penalties très sérieux", a assuré début octobre Gianluca Rocchi, chargé de désigner les ar-

bitres.

Ce dirigeant a notamment insisté sur l'importance de l'assistance vidéo (VAR) pour corriger les éventuelles erreurs, mais sur ce point non plus, les arbitres n'échappent pas à la critique.

L'entraîneur de l'Inter Simone Inzaghi, sur le fameux penalty accordé à la Juve, avait ainsi regretté un excès de zèle de l'assistant vidéo, alors que "l'arbitre était tout près de l'action et avait dit que tout allait bien".

Le Corriere dello Sport juge inimaginable de se passer aujourd'hui de la VAR mais suggère qu'elle soit davantage "encadrée": par exemple en limitant son recours à "deux ou trois réclamations par équipe, comme cela se pratique dans plusieurs sports professionnels".

Botola Pro D1

Place au derby show



La 10^e journée du championnat national de football Botola Pro1 Inwi se déroulera en cette fin de semaine avec comme affiche le derby casablancais entre le WAC et le RCA.

En effet, dès 17 heures de ce samedi, le Complexe Mohammed V vibrera au rythme de la rencontre tant attendue par tous les observateurs, opposant le Wydad au Raja. Tous les ingrédients sont réunis pour faire de ce match l'affiche

de cette 10^e journée. Premiers et confiants, les hommes de Walid Regragui n'auront d'yeux que pour la victoire qui leur permettra de creuser davantage l'écart sur leurs poursuivants immédiats et poursuivre leur bonhomme de chemin.

En face, les coéquipiers de Zniti ne seront pas une proie facile, sachant qu'un faux pas lors de cette rencontre les éloignera un peu plus du titre. Ayant raté leur dernière sortie, les Vert et Blanc se fixent comme objectif de réaliser un résultat probant qui leur permettra de garder intactes leurs chances.

A 16h, le RCOZ, lanterne rouge, accueille la Jeunesse Salmie avec l'espoir d'enregistrer une victoire qui lui permettra de se relancer. Une mission difficile mais pas impossible face à un adversaire qui ne cesse de surprendre ses concurrents.

A Mohammedia, le Chabab reçoit l'OCC au stade El Bachir à

partir de 16h. Un match qui paraît équilibré entre deux formations qui occupent le milieu du tableau et qui cherchent des points pour rester loin de la zone des turbulences.

A Safi, l'OCS sera à rude épreuve en accueillant le MAS au stade El Massira. S'étant séparés de Faouzi Jamal, faute de bons résultats, les Safiots se doivent de remporter le match pour se réconcilier avec leurs supporters. Les Fassis, pour leur part, tenteront de revenir à Fès avec les trois points de la victoire pour poursuivre le reste de l'exercice avec sérénité.

Pour les rencontres de dimanche, l'affiche du jour mettra aux prises deux équipes du bas du tableau, le FUS et l'IRT. Respectivement 14^e et 15^e au classement, un autre résultat que la victoire mettrait dans de beaux draps l'une ou l'autre des deux formations qui peinent à quitter la zone rouge.

A Agadir, le Hassania accueille

l'AS FAR au stade Adrar avec l'espoir de retrouver sa vitesse de croisière. L'AS FAR, septième au classement avec 12 unités au compteur, tentera de s'adjuger les points de la partie pour rester dans la course au podium.

A Berrechid, le CAYB reçoit le MCO au stade municipal à partir de 18h15. Un match qui devrait se jouer sur de petits détails du fait que les deux clubs logent à la même place en bas du tableau.

L'autre affiche de la journée mettra aux prises le DHJ et la RSB au stade El Abdi à El Jadida à 20h30. Ayant reçu une correction à Tanger lors de la dernière journée, les hommes d'Abdelhak Bencheikha tenteront de se racheter pour faire oublier leur dernière déconfiture, Tâche difficile face à un adversaire qui n'est pas toujours régulier dans ses résultats mais qui pose de sérieux problèmes à ses adversaires.

Khalil Benmouya

Programme

Samedi

16h00 : SCCM-OCC

16h00 : OCS-MAS

16h00 : RCOZ-JSS

17h00 : WAC-Raja

Dimanche

16h00 : HUSA-ASFAR

18h15 : FUS-IRT

18h15 : CAYB-MCO

20h30 : DHJ-RSB

La RSB s'offre le derby et l'IRT sa première victoire

L'ASFAR assure l'essentiel

La Renaissance de Berkane (RSB) a battu le Mouloudia d'Oujda (MCO) par 1 but à 0, jeudi soir au stade municipal de Berkane, pour le compte de la 9^e journée de la Botola Pro D1 "Inwi".

La RSB a ouvert la marque à la 76^e minute par Hamza Regragui.

A la suite de cette rencontre, la Renaissance de Berkane, 15 points, grimpe à la quatrième place, tandis que le MCO occupe la 11^e place avec 9 points.

Dans l'autre match de la soirée l'Ittihad de Tanger (IRT) s'est imposé 4 buts à 2 face au Difaâ d'El Jadida (DHJ), au Grand stade de Tanger.

Menés 3 buts à 0 à la mi-temps, les chevaliers de Doukkala n'ont pu

que réduire l'écart pendant la seconde partie, faisant évoluer le score à 4-2.

La formation de la ville du Déroit a débloqué le compteur dès la 1^{re} minute avec une réalisation d'Ahmed Hamoudane. Elle a ensuite augmenté son avance avec un doublé d'Axel Meyer (33^e et 55^e, s.p.) et une réalisation de Taoufik Ijrouten à la 43^e minute. Grâce à un doublé d'Abdelfattah Hadraf (66^e et 75^e, s.p.), le Difaâ d'El Jadida a réduit le score.

Suite à ce résultat, l'Ittihad de Tanger, 8 points, se hisse à la 14^e place, tandis que le DHJ se maintient à la cinquième place avec 14 points.

Enfin, l'Association Sportive

des FAR a battu le Youssoufia de Berrechid (CAYB) par 2 buts à 1, au stade municipal de Kénitra.

Menant à la mi-temps (2-1), les Militaires ont su gérer leur avantage jusqu'à la dernière minute.

L'équipe rbatie a débloqué le compteur à la 9^e minute sur un penalty tiré par Mohammed Hirimat. Le Youssoufia de Berrechid a recollé au score à la 25^e minute également sur penalty inscrit par Yacine Ouakili. L'AS FAR a repris l'avantage à la 30^e minute par le biais de Mounir El Allouchi.

Ainsi, l'Association sportive des FAR, 15 points, se hisse à la quatrième place du classement, tandis que le CAYB se maintient à la 13^e place avec 8 points.

Halilhodzic vise le carton plein

Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, a affirmé jeudi que l'exigence et l'ambition seront les deux mots clés de l'équipe nationale lors des deux dernières journées des qualifications africaines au Mondial-2022 au Qatar, afin de terminer la phase de groupes avec un carton plein malgré la qualification, dès la 4^e journée, des Lions de l'Atlas au match décisif, prévu au mois de mars prochain.

En marge d'une conférence de presse tenue au Centre Mohammed VI de football de Maâmoura à Salé pour dévoiler la liste définitive des joueurs qui disputeront ces deux rencontres, Halilhodzic a exprimé sa volonté de maintenir ce cycle positif de victoires lors de la 5^e et la 6^e journées des éliminatoires face au Soudan, le 12 novembre à Rabat, et la Guinée le 16 à Casablanca.

"Je suis satisfait de l'évolution de jeu et de la prestation de la sélection lors des trois derniers matchs. En sept jours, les joueurs ont montré beaucoup de choses positives sur le plan défensif et offensif, notamment la qualité de jeu, l'efficacité en plus de la manière spectaculaire", s'est réjoui Vahid, en remerciant "les joueurs ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à cette belle performance".

"Certes, nous avons profité du fait de jouer à domicile, sauf que ça reste moins avantageux sans nos supporters", a précisé le sélectionneur national, qui n'a pas hésité à exprimer son souhait de voir le public dans les gradins la semaine prochaine afin "de fêter ensemble cette qualification", sans pour autant tomber dans l'euphorie.

Concernant la liste des joueurs retenus, Halilhodzic, qui espère améliorer "quelques petits détails" lors de ces deux rencontres, a procédé à la convocation de Sofiane Alakouch, sociétaire du club français du FC Metz, pour la première fois pour pallier l'absence d'Ayoub El Amhoud (Wydad Casablanca), convoqué avec l'équipe nationale B.

Concernant, l'absence de certains joueurs, il a indiqué qu'il avait discuté avec le sélectionneur national, Houcine Ammouta, la convocation de certains joueurs pour le stage de préparation à la Coupe arabe des nations au Qatar, à savoir Amloud et Soufiane Rahimi.

Pour leur part, Salim Amellah et le gardien de but Mounir El Kajoui seront forcés pour blessure. Ahmed Reda Tagnaouti sera le troisième portier des Lions de l'Atlas.

Auteurs d'un parcours sans faute, les Lions de l'Atlas, leaders avec 12 points, avaient déjà assuré leur qualification pour le dernier tour qualificatif au mondial au Qatar après avoir signé quatre victoires en autant de rencontres.

La Guinée Bissau est 2^e (4 pts) devant la Guinée (3 pts), alors que le Soudan ferme la marche avec 2 points.

Botola Pro D2

Voici le programme des matches de la 8^e journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football (15h30):

Samedi

UTS-ASS

CJBG-CAK

WAF-SM

Dimanche

RBM-MAT

USMO-KACM

IZK-TAS

A noter que les matchs RCAZ-OD et RAC-JSM devaient avoir lieu vendredi

46^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE



LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC ET L'ENSEMBLE DE SES COLLABORATEURS
ONT L'ÉMINENT HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS VŒUX LES PLUS DÉFÉRENTS.

À SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI.

À SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY EL HASSAN,
À SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA,
À SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID,
ET À TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.

NOUS SAISISSEONS CETTE HEUREUSE OCCASION POUR RENOUVELER À SA MAJESTÉ NOTRE ATTACHEMENT
INDÉFACTIBLE AU TRÔNE ALAOUITE ET AFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT À ACCOMPAGNER, SOUS LES HAUTES
DIRECTIVES DE NOTRE SOUVERAIN, L'IMPORTANT PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
QUE CONNAÎT NOTRE ROYAUME.



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE